

PER

S-339

BAnQ

REVUE DE LA SOCIÉTÉ
DES PROFESSEURS
D'HISTOIRE DU QUÉBEC

TRACES

- Louis XIV, Louis XV et la Nouvelle-France
- Le drame des cathares
- Fondation de la Place des Arts
- Anne Frank dans votre école
- Honoré Beaugrand

ISSN 0225-9710

HIVER 2016
VOLUME 54 – No 1

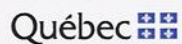
JOUEZ AVEC L'HISTOIRE



- ▶ **Téléchargez l'application gratuite avec vos élèves**
Une soixantaine d'interventions historiques à découvrir en classe ou dans le Vieux-Montréal!
- ▶ **Relevez le Défi Montréal en Histoires**
300 questions, 6 catégories, un chrono de 45 secondes par question.
- ▶ **Découvrez 375 archives qui ont fait Montréal et son histoire.**
- ▶ **Contenus accessibles gratuitement et en tout temps sur montrealenhistoires.com/jouez**

C'EST À VOUS! *de jouer!*

MONTREALHISTOIRES.COM



SPHQ

Mot du président
Raymond Bédard 3

Retour sur le 53^e Congrès 54

Prix d'excellence de la SPHQ
Remise du prix 2015 4

Formulaire 47

Pleins feux sur l'Histoire

Honoré Beaugrand : une vie d'audace
Jean-Philippe Warren 5

« Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens ! »
Le drame des cathares
Jean-Claude Richard 8

Réflexions sur l'enseignement classique
et le Séminaire de Mont-Laurier
Félix Bouvier 13

Dorimène et Alphonse Desjardins, artisans d'une
économie au service de la nation
Claude Béland 32

Louis XIV et Louis XV, les décideurs
Louis Gagnon 36

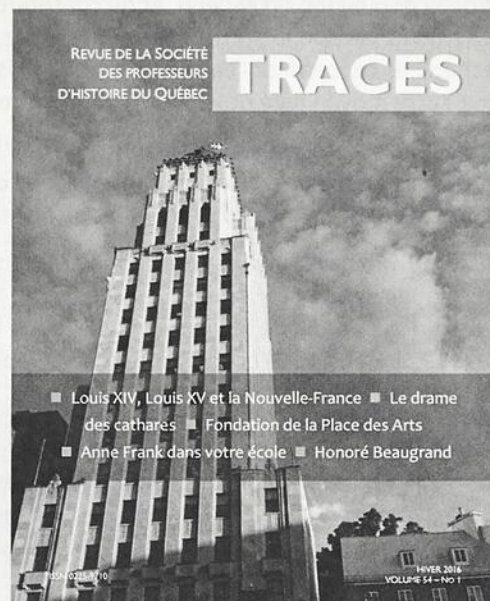
Didactique en mouvement

Regard statistique sur l'opinion d'enseignants à
l'égard de l'apprentissage de la pensée historique
Daniel Moreau 18

En page couverture, l'édifice Price qui domine la vieille
ville de Québec. Plus d'information en page 41.

Photo : Lucie Laguë

Sommaire



Destination Montréal 375^e

La Place des Arts, premier dossier de
la Révolution tranquille
Laurent Duval 25

Portrait : Herbert Brown Ames
Montréal en Histoires 40

Fortifications de Montréal
Montréal en Histoires 44

Activités en classe

Mots entrecroisés – De l'Acte d'union à la
fédération canadienne
Raymond Bédard 42

Corrigé 35

« Des passeurs de mémoire » qui suscitent la
réflexion – L'histoire d'Anne Frank dans les
écoles canadiennes avec la méthode d'éducation
par les pairs

Julie Couture 48

Quoi de neuf ?

Côté livres 57

Côté musées 60

La Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ) a été fondée à Québec le 20 octobre 1962 à l'initiative du professeur Pierre Savard (1938-1998), secrétaire de l'Institut d'histoire de l'Université Laval, avec la complicité du professeur Marcel Trudel (1917-2011), de la même institution, et de l'abbé Georges-Étienne Proulx (1921-1998).

La SPHQ a pour mission de promouvoir l'enseignement de l'histoire au Québec, sous tous ses aspects auprès de ses membres et de la population en général, et de contribuer à assurer l'information et le développement professionnel de ses membres. À cette fin et par son expertise, elle peut mener des campagnes d'information et d'éducation, faire des représentations et des recherches concernant l'enseignement de l'histoire au Québec, développer des alliances avec d'autres organismes et prendre tout autre moyen jugé utile pour réaliser cette mission.

La revue *Traces* vise à assurer la diffusion de l'information et le développement professionnel des membres de la SPHQ. Elle se veut un outil de perfectionnement pour tous ceux que l'enseignement de l'histoire intéresse, et le promoteur de l'enseignement des sciences humaines au primaire et de l'histoire au secondaire.

Le nom *Traces* a été choisi pour rappeler les fondements de l'Histoire qui se construit à partir des preuves de la présence des humains et de leur société dans le passé. Il rejoint, en second lieu, l'empreinte particulière laissée par l'enseignement de l'Histoire sur l'individu qui le reçoit. Il évoque finalement l'action et l'influence passées et présentes de la SPHQ dans le domaine de l'Histoire et de son enseignement au Québec.



Comité de rédaction : Raymond Bédard, Félix Bouvier, Marc-André Éthier, Geneviève Goulet
Révision des textes : Suzanne Richard
Infographie : Lucie Laguë, Sandrine Bédard
Impression : Imprimerie des Éditions Vaudreuil, 2891, du Meunier, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 8P2

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 0225-9710.
Envoi de publication no 40044834.
Port de retour garanti.
Date de parution : janvier 2016
Indexé dans *Repère*.

Reproduction autorisée avec mention de la source, à moins d'avis contraire.

Les opinions exprimées dans les articles publiés dans ce numéro n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, textes de présentation, encadrés, illustrations et légendes sont de la rédaction.

Correspondance

Revue *Traces* de la SPHQ
1319, chemin de Chambly, bureau 202
Longueuil (Québec) J4J 3X1
Site Internet : <http://sphq.recitus.qc.ca/>

Publicité : raymondbedard@hotmail.com
Distribution : lucielague@gmail.com

Adhésion annuelle à la SPHQ avec 4 numéros
Individu : 65 \$
Institution : 75 \$
Retraité et étudiant : 35 \$
Frais de poste et de manutention inclus

Mot du président

Raymond Bédard

Enseignant d'histoire au 4^e secondaire



La SPHQ amorce sa 54^e année avec optimisme et est fière du travail accompli par les membres du CA en 2015. Le nouveau programme d'histoire du Québec et du Canada, dans lequel la SPHQ s'est fortement impliquée, est présentement en expérimentation dans plusieurs écoles au niveau de la 3^e secondaire et l'écriture du volet pour la 4^e secondaire va bon train au MEESR. Le congrès 2015 à l'Hôtel Estrimont d'Orford, moment fort pour nos membres, a connu une hausse importante de participation, ce qui augure bien pour l'avenir. Comme par le passé, la SPHQ a été sollicitée par les médias sur différents sujets, dont le débat sur la place des Amérindiens dans les nouveaux programmes et l'enseignement de l'histoire des génocides dans les classes d'histoire au secondaire. Plus que jamais, la SPHQ s'inscrit comme un acteur incontournable dans les questions liées à l'histoire et à son enseignement.

La question autochtone

Le dépôt, en décembre dernier, du volumineux rapport de la Commission vérité et réconciliation du Canada sur les pensionnats autochtones, et ses nombreuses recommandations que le premier ministre Trudeau veut mettre en œuvre intégralement, interpelle la SPHQ. Les recommandations 62 à 65, sous le titre *L'éducation pour la réconciliation*, demandent, entre autres, « aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de rendre obligatoire, pour les élèves de la maternelle à la douzième année, l'établissement d'un programme adapté à l'âge des élèves portant sur les pensionnats, les traités de même que les contributions passées et contemporaines des peuples autochtones à l'histoire du Canada ». À la lumière des révélations de cette commission mais aussi des développements historiographiques récents, il y a certainement lieu d'améliorer la place de ces derniers dans les programmes d'histoire au Québec. Cependant, il faut garder à l'esprit que l'éducation est une compétence provinciale et qu'il revient à la direction des programmes du MEESR de gérer ce dossier. La SPHQ qui a été consultée sur les programmes en cours de rédaction a pu constater qu'il y avait déjà une réelle volonté de mieux tenir compte de l'apport des Autochtones à toutes les périodes de l'histoire.

Que nous réserve 2016 ?

La victoire du Parti libéral aux élections fédérales de l'automne dernier qui a porté Justin Trudeau au pouvoir en a surpris plus d'un. La grogne contre le gouvernement

de M. Harper semble s'être exprimée par une volonté de mettre un terme à une décennie d'un gouvernement idéologiquement trop à droite pour la majorité. La décision du nouveau gouvernement de redonner aux chercheurs une plus grande liberté d'expression et le retour au formulaire long du recensement sont les signes d'une réelle volonté de changement de ton. Le flot de migrants en provenance de la région de la Syrie, que l'Europe connaît depuis plus d'un an, ne semble pas vouloir se résorber. La chancelière allemande Angela Merkel, personnalité de l'année du *Times*, aura donné un bel exemple de solidarité en accueillant près de 800 000 de ces apatrides. Le Canada et le Québec auront fort à faire pour offrir une aide à tous ces réfugiés qui espèrent refaire leur vie ici. La connaissance de notre histoire apporte une perspective qui permet de mieux mettre en contexte ces phénomènes migratoires qu'ont connus le Québec et le Canada. Ainsi, rappelons-nous qu'en pleine Guerre froide, des milliers d'Hongrois fuyaient leur pays et trouvaient refuge au Canada dans les années 1950. Dans les années 1970, c'étaient les *Boat People* qui à leur tour arrivaient au Canada en quête d'une vie meilleure. Suivra le Kosovo en 1995...

Congrès 2015

Le congrès de l'automne dernier dans le site enchanteur d'Orford fut un beau succès tant par la qualité, la variété et la pertinence des différents ateliers, que par l'animation qui régnait au salon des exposants. Le premier jour s'est clôturé par une soirée en musique avec un souper concert en compagnie du sympathique chansonnier et conteur Alexandre Belliard. Lors de l'assemblée générale

annuelle de la SPHQ tenue le vendredi matin, nous avons procédé à l'élection d'une partie des membres du conseil d'administration. C'est ainsi que nous sommes heureux d'accueillir au conseil de nouveaux visages : Josée Prévost, enseignante à l'école Rivière-des-Quinze en Abitibi et superviseure à l'UQAT et Mélanie Tanguay, enseignante à l'école La Camaradière de Québec. Lors du congrès, la SPHQ a aussi remis le premier prix d'excellence en enseignement de l'histoire à Mme Sylvie Richer de la Polyvalente Deux-Montagnes. Le prochain rendez-vous aura lieu à Montréal les 20 et 21 octobre avec comme thème *À l'aube du 375^e de Montréal*. Avec la participation de Montréal en Histoires, nous vous préparons un congrès qui sera, nous l'espérons, à la hauteur de vos attentes. Plus de détails dans le prochain numéro de *Traces*.

Négociations

Le dernier sprint de négociations qui avait lieu avant Noël entre les centrales syndicales et le président du Conseil du trésor, Martin Coïteu, a finalement permis *in extremis* la signature d'une entente de principe qui doit être soumise au vote des syndiqués en janvier. La grande mobilisation des membres et l'appui d'une partie de la population à la cause des enseignants et de l'école publique ont probablement incité le gouvernement à revoir ses offres initiales pour le moins inacceptables, voire à la limite du mépris envers la profession. Malgré les importantes concessions faites par le côté syndical, on peut affirmer que le pire a été évité et que les syndiqués ont fait preuve d'une belle solidarité. Il est à noter le curieux silence du ministre de l'Éducation, M. Blais, tout au long du processus de négociation, alors qu'il est évident que la qualité de l'école publique est intimement liée aux conditions dans lesquelles s'exerce la profession d'enseignant.

Traces

La revue *Traces* vous propose un numéro très bien garni. Une grande place est faite aux textes d'historiens et conférenciers qui ont fait une communication lors du dernier congrès. Claude Béland retrace les débuts des

caisses populaires avec Dorimène et Alphonse Desjardins; Félix Bouvier propose une réflexion sur l'enseignement classique au Séminaire de Mont-Laurier; Louis Gagnon analyse le rôle de Louis XIV et Louis XV sur les destinées de la Nouvelle-France; Jean-Claude Richard nous plonge dans la guerre de religion que le roi de France mène contre les cathares; Jean-Philippe Warren, qui vient de remporter le prix du Gouverneur général pour son essai sur Honoré Beaugrand, nous résume le parcours de ce Québécois hors du commun au 19^e siècle. Dans la rubrique sur le 375^e de Montréal, Laurent Duval relate les événements qui ont mené à l'inauguration de la Place des Arts, tandis que Montréal en Histoires nous trace l'origine des fortifications de la ville et présente l'homme d'affaire et philanthrope Herbert Brown Ames. Julie Couture de la Fondation Anne Frank expose quant à elle le projet d'exposition itinérante sur le destin tragique de cette jeune juive lors de la Deuxième Guerre mondiale. Côté didactique, Daniel Moreau présente ses recherches sur les enseignants et la pensée historique. Côté pratique, la rédaction vous offre une grille de mots entrecroisés à faire en classe. La rubrique *Quoi de neuf?* vous informe des nouveautés côté livres et musées. Bonne lecture et bonne année 2016 !

CONSEIL D'ADMINISTRATION SPHQ 2016

- Raymond Bédard (président), enseignant, CS des Patriotes
- Félix Bouvier (vice-président), historien et didacticien, UQTR
- Madeleine Vallières (trésorière), enseignante, CS des Hauts-Bois de l'Outaouais
- Véronique Charlebois, enseignante, Collège Héritage, Chateauguay
- François Garceau, enseignant, CS de l'Énergie
- Geneviève Goulet, enseignante, Collège Saint-Anne-de-Lachine
- Josée Prévost, enseignante, école Rivière-des-Quinze et superviseure à l'UQAT
- Mélise Roy-Bélanger, étudiante en histoire, Université de Sherbrooke
- Mélanie Tanguay, enseignante, CS de la Capitale
- Gilles Tremblay, enseignant, Collège Sainte-Anne-de-Lachine



Prix d'excellence en histoire 2015

Lors du 53^e Congrès tenu le 22 octobre 2015, M. Bédard, président de la SPHQ, a eu l'honneur de décerner le prix d'excellence en histoire à Mme Sylvie Richer pour le travail qu'elle a accompli afin de faire découvrir, connaître et aimer l'histoire du Québec. Mme Richer s'est démarquée par des approches pédagogiques originales dans l'enseignement, notamment par un projet de recherche généalogique des élèves réalisé en collaboration avec la Société de généalogie de St-Eustache.

Photo : Jean-Claude Richard

Honoré Beaugrand : une vie d'audace

Jean-Philippe Warren

Professeur au Département de sociologie et
d'anthropologie de l'Université Concordia



Photo : Jean-Claude Richard

Ce texte reprend des passages de l'introduction et de la conclusion de Jean-Philippe Warren, *Honoré Beaugrand. La plume et l'épée* (Montréal, Boréal, 2015), un ouvrage qui s'est mérité le prix du Gouverneur général en 2015.

Dans l'esprit de bien des gens, la seconde moitié du XIX^e siècle confirme le repli conservateur d'une population canadienne-française encore aux prises avec les conséquences douloureuses de l'échec de la Rébellion de 1837. La tradition portée par la frange la plus radicale des patriotes se serait à cette époque progressivement tarie sous les coups de boutoir d'un clergé ultramontain allié à la classe des notables de village.

Il est vrai que les signes de cet assagissement ne manquent pas : condamnation par l'épiscopat de l'Institut canadien de Montréal en 1869, disparition du journal *Le Pays* en 1871, publication du Programme catholique en 1871, dissolution du ministère de l'Instruction publique en 1875. En vue de mettre fin à la domination du Parti conservateur sur les scènes fédérale et provinciale, Wilfrid Laurier, dans un discours célèbre prononcé à Québec en 1877, tente de délester le Parti libéral de ses principes les plus iconoclastes et affirme que le libéralisme auquel il adhère s'enracine dans la grande philosophie réformiste britannique et qu'il n'a par conséquent rien de révolutionnaire. « O'Connell est de nos chefs, lui qui a si vaillamment défendu la religion dans le Parlement anglais; c'est là que nous puisons nos doctrines, et non pas chez ces prétendus libéraux qui cherchent à faire triompher leurs idées par la violence et l'effusion de sang¹. »

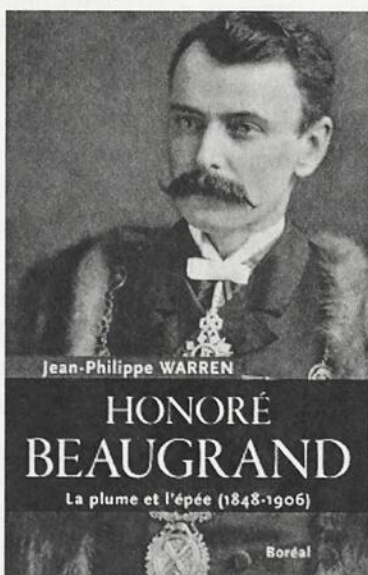
Il semblerait donc qu'à ce moment le républicanisme de la vieille école, celui des Louis-Joseph Papineau, Joseph Doutre et Antoine-Aimé Dorion, a vécu, pour être remplacé par un mouvement modéré fait de bonne entente avec le clergé et de concessions envers les élites traditionnelles.

Mais si ce tableau est véridique de manière générale, que faire d'une figure comme Honoré Beaugrand (1848-1906), qui traverse cette période non sans une certaine flamboyance ? Ce diable d'homme confond en effet tous les préjugés que nous pourrions entretenir au sujet d'une société canadienne-française immobile et repliée sur elle-même.

Soldat dans l'armée mexicaine, journaliste à La Nouvelle-Orléans, touriste en Chine, romancier et poète à ses heures, maire de Montréal, riche actionnaire de banques et de compagnies de chemins de fer, propriétaire du journal *La Patrie*, dont le succès fait bien des envieux dans le milieu de la presse, il pourfend les monarchistes et les ultramontains avec une raideur qui ne cesse de surprendre le lecteur contemporain. Reprenant le programme des rouges de 1854 sans y changer grand-chose, il entend convaincre ses compatriotes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, du principe d'une éducation obligatoire et gratuite, de l'idéal du suffrage universel et de l'autonomie des affaires temporelles vis-à-vis de l'autorité de l'Église catholique. Il pose la nécessité du républicanisme à la française au milieu d'une métropole canadienne dominée, entre autres, par l'ombre de Mgr Bourget (1799-1885), évêque de Montréal de 1840 à 1876.

Beaugrand n'est pas du genre à cacher ses convictions ou à les diluer dans de l'eau de rose. Il ne veut point, comme il le dit de son ami Edmond Lareau, sacrifier « la moindre parcelle de sa vieille foi libérale aux ronces de la route étroite et tortueuse qui conduit aux honneurs politiques² ».

Ce trait de caractère paraît remarquable à tous ceux qui



ont le bonheur de le croiser dans les salons, les cafés ou les assemblées. « J'ai rencontré peu d'hommes dans la vie, affirme la journaliste Robertine Barry, alias Françoise, qui eussent aussi ouvertement qu'Honoré Beaugrand le courage de leurs opinions. Il était tout d'une pièce et carrément, soit un ami soit un adversaire, et loyal toujours, dans l'un ou l'autre cas³. » Il multiplie les charges à fond de train contre les pleutres qui refusent le progrès, les parasites politiques qui s'accrochent à leurs privilèges et les cafards qui font de la religion un antre d'obscurantisme.

Ses combats lui attirent rapidement des haines tenaces. Il est l'objet d'une cabale incessante dès le jour où il s'établit pour de bon dans la métropole, en 1878. « Depuis six ans que M. Beaugrand habite Montréal, écrit *La Patrie* au sujet de son propriétaire, nul homme n'a été plus calomnié que lui par la presse réactionnaire. Tous les préjugés ont été soulevés contre lui. On a essayé de faire de lui un épouvantail auprès des consciences religieuses et des citoyens paisibles⁴. »

Cependant, aussi vilipendé et malmené qu'il soit par ses contemporains, il ne faudrait pas croire que Beaugrand ait été une figure isolée dans le Québec de son époque. Le succès commercial de son journal donne au contraire la mesure de son rayonnement et de son influence parmi ses concitoyens. Le directeur de *La Patrie* est l'un des personnages les plus en vue parmi ceux qui se mêlent de politique. « Il n'y a pas de Canadien qui ait alimenté la chronique de Montréal plus que le directeur de *la Patrie*. Éternue-t-il, il ébranle l'Olympe, comme le Jupiter d'Ovide. Monte-t-il à cheval, tout le pays est en l'air⁵. »

Bien que les collaborateurs qu'il réussit à réunir autour de lui possèdent quelques-unes des meilleures plumes du pays (dont Louis Fréchette), *La Patrie* est d'abord et avant tout identifiée à son fondateur. Beaugrand n'y est pas seulement chez lui. *La Patrie*, c'est lui. Ce sont ses mots, sa voix, son timbre. Ses lecteurs s'attachent à lui comme à un ami fidèle, honnête, droit, vaillant, avec qui l'on rit de bon coeur aux heures de détente et vers qui l'on accourt aux heures de combat. Ils sont des milliers à s'arracher chaque jour *La Patrie* à sa sortie des presses. Elle est réellement pour eux, selon le mot de Hegel, une prière du matin.

C'est de cet homme, qui aime à se décrire lui-même comme un *natural-born kicker*, que nous avons fait la biographie. Sa vie nous permet de recréer une époque qui est loin d'être un long fleuve tranquille : les polémiques et les batailles de plume s'y succèdent dans un tourbillon de pamphlets, de piques, de manifestes et de brûlots qui, s'ils ne provoquent pas mort d'hommes, assassinent quand même des réputations et brisent des carrières. Il faut avoir la peau dure et l'estomac solide pour descendre dans cette

arène.

Beaugrand ne manque ni de courage ni d'élan. S'adressant aux lecteurs de *La Patrie*, Joseph-Damase Chartrand, un Canadien français devenu officier de l'armée française, décrit ainsi son ami : « Tous mes lecteurs connaissent l'entrain endiablé de Beaugrand dans l'attaque, son à-propos dans la riposte et la parade, sa courageuse attitude quand il lui faut défendre ses convictions. C'est un joueur de première force, difficile à toucher, très souple, toujours prêt à la lutte, même quand on le croit par terre⁶. »

Beaugrand reconnaît lui-même être un « lutteur » et un « nerveux ». Il ferraille à sa droite avec les ultramontains « ultramontés » qui se veulent plus catholiques que le pape et s'escrime à sa gauche avec les mercieristes (disciples d'Honoré Mercier) qui préfèrent l'exercice du pouvoir à la jouissance de la vérité. Si le républicanisme est sa religion, l'on peut dire que la politique est son élément.

Au physique, Beaugrand est un homme maigre et de grande taille, au tempérament gai et à l'allure énergique. Sa volonté de tout entreprendre est toutefois très tôt handicapée par de graves attaques d'asthme qui minent sa santé et le forcent à rester enfermé chez lui ou à partir, à l'approche de la saison froide, dans des régions dotées d'un climat plus clément que le Canada. « La poésie et le sentiment faisaient, plus qu'on ne le croyait généralement, le fond de la nature de Beaugrand, que la maladie, obsédante et cruelle, rendait parfois maussade et nerveux⁷. »

Assis dans son fauteuil, buvant des infusions thérapeutiques, le trentenaire a beaucoup de temps pour lire et s'instruire, étant de son propre aveu un « curieux » qui s'intéresse à tout : à la musique, à la peinture, aux découvertes scientifiques, aux innovations technologiques. Sa bibliothèque, qui contient près de 8 000 volumes en 1896, révèle l'étendue de ses champs d'intérêt. Il passe aussi du temps avec sa femme et sa fille unique, qu'il cajole. Il se coule dans la vie d'un grand bourgeois, choyé par la fortune, s'occupant aux passe-temps qui sont ceux de sa classe tout en jetant un regard nostalgique vers ses origines canadiennes-françaises, ce monde bercé de légendes et de croyances à jamais condamné par la marche inexorable du progrès.

Ses dernières années seront consacrées, entre autres, à préparer de beaux livres, dont le superbe recueil de *La Chasse-galerie* qui demeure, par sa présentation luxueuse autant que par son riche contenu, un monument de l'édition littéraire au Québec.

Beaugrand aime aussi voir du pays, prenant sans cesse le train pour traverser le Canada, les États-Unis ou le Mexique, faisant plus de quatre-vingts fois la traversée de l'Atlantique et accomplissant même un tour du monde.

Cette bougeotte, cette manie des voyages, il affirme la devoir à ses ancêtres de la Nouvelle-France. « Je me plais à voyager. Washington, Paris, Londres, Moscou, Vienne, Berlin, Rome, Madrid, Lisbonne – sans parler du Japon, de l'Inde et de la Chine, de l'Égypte jusqu'à la deuxième cataracte, du Mexique et de Longueuil ou Boucherville, comme dirait M. Royal. Je reste comme type de l'esprit vagabond, dans la bonne acception du mot, de nos anciens coureurs de bois. Seulement, je vagabonde autour du monde et ce n'est que de temps à autre que je revois les rives du Saint-Laurent, des Grands Lacs, de l'Ottawa, de la Gatineau ou de la Saskatchewan⁸. »

Ces explorations continuelles ne l'empêchent pas de revenir régulièrement vers la France, le pays qu'il vénère en tant que mère patrie des Canadiens et foyer du républicanisme. « Dès qu'il s'agit de traverser les mers, je reste fidèle au vieux sang gaulois qui coule dans mes veines et en Europe, je reste Français quand même, républicain toujours et libéral de la grande école de Gambetta, de Ferry et de Rabot⁹. » Beaugrand est cosmopolite d'esprit mais français de cœur.

Abstraction faite des idéologies politiques, la biographie de Beaugrand nous dévoile un Québec qui ne cesse de nous surprendre.

Un Québec fortement empreint de valeurs martiales à un moment où la milice demeurait encore sous le contrôle des élites locales et apparaissait comme le prolongement de l'institution royale française, avant d'être intégrée dans une armée canadienne régulière qui infériorisait, quand elle ne les excluait pas, les recrues canadiennes-françaises.

Un Québec ouvert sur l'Amérique, nourri par le va-et-vient

constant des personnes qui empruntaient régulièrement le train pour se rendre à New York, Boston, Saint Louis, Denver ou La Nouvelle-Orléans, quand ce n'était pas le Mexique, et qui n'avait pas encore abandonné le rêve de faire du continent, comme autrefois, sous le régime de la Nouvelle-France, l'aire d'expansion naturelle de la nation canadienne de langue française.

Un Québec, également, emporté par la vague montante de la société de consommation, avec ses médias de masse (dont, bien sûr, le journal *La Patrie*), ses voyages organisés, son culte des loisirs et sa passion du confort. Un Québec nationaliste qui ne croyait pas que l'affirmation collective devait servir à broyer l'individu et la vie privée, et dont l'idéologie républicaine était affranchie du credo religieux et de la loyauté monarchiste.

Un Québec, enfin, résolument industriel et urbain, et qui jetait, déjà, un regard nostalgique sur la ruralité, célébrant le folklore et les traditions désormais condamnées par les progrès de la science et de la technologie.

Bref, un Québec très différent de l'image ordinairement entretenue dans l'imaginaire collectif et dont Beaugrand représentait, pour ainsi dire, l'antithèse complète.

Du grand-père coureur de bois, navigateur et investisseur dans les chemins de fer au petit-fils globe-trotteur et businessman se dessine une trame familiale qui nous renseigne sur les lignes de partage des Canadiens français au lendemain de la Rébellion des patriotes de 1837. À ceux qui refusent la résignation et la soumission que prêchent les élites conservatrices de la seconde moitié du XIX^e siècle, la vie de Beaugrand rappelle la valeur, au fond si simple, de l'audace.

1. Cité par Yvan Lamonde, « Le libéralisme et le passage dans le XX^e siècle », dans Yvan Lamonde (dir.), *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Fides, 1995, p. 12. Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 462-464.
2. Honoré Beaugrand, « Edmond Lareau », *La Patrie*, 30 avril 1890, p. 1.
3. Françoise, « Honoré Beaugrand », *Le Journal de Françoise*, 19 octobre 1907, p. 214.
4. « La mairie », *La Patrie*, 3 mars 1885, p. 1.
5. « M. Beaugrand », *La Patrie*, 19 janvier 1891, p. 1.
6. Ch[artrand] des Écorres [pseudonyme de Joseph-Damase Chartrand], « Causerie canadienne », *La Patrie*, 22 novembre 1889, p. 1.
7. Françoise, « Honoré Beaugrand », p. 214.
8. Honoré Beaugrand, « Tarte », *La Patrie*, 22 septembre 1896, p. 1.
9. Honoré Beaugrand, « Chronique », *La Patrie*, 19 septembre 1896, p. 1. Sur l'histoire du républicanisme au Québec, lire Marc Chevrier, Louis-Georges Harvey, Stéphane Kelly et Samuel Trudeau (dir.), *De la république en Amérique française. Anthologie pédagogique des discours républicains au Québec, 1703-1967*, Québec, Septentrion, 2013.

« Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens ! »

Le drame des cathares

Jean-Claude Richard

Consultant en didactique de l'histoire

Bien que l'une des réalités sociales inscrites au programme d'histoire du premier cycle du secondaire prescrive l'étude de *la christianisation de l'Occident* et pose *l'influence de l'Église dans la formation de l'Occident* comme objet d'interprétation,¹ on n'y aborde le thème des croisades que pour en indiquer l'objectif — libérer Jérusalem de la présence musulmane² — et les conséquences — échanges commerciaux et échanges culturels.³ La croisade menée contre les cathares et l'acharnement inquisitorial qui l'a suivie sont, pour leur part, totalement ignorés. Ils illustrent pourtant clairement les méthodes adoptées par l'Église pour imposer et maintenir sa domination dans l'Europe du XIII^e siècle. Il m'apparaît dès lors essentiel que les personnes chargées d'enseigner ce programme d'histoire approfondissent ce thème, car son étude permet d'ajouter une facette au développement du concept de croisade et d'aborder quatre autres des huit concepts proposés par le programme : soit ceux de chrétienté, d'Église, de féodalité et de pouvoir. Je vous invite donc à découvrir un épisode important de l'histoire de la chrétienté européenne.

Le drame des cathares

« Tuez-les tous; Dieu reconnaîtra les siens ! » On pourrait facilement imaginer cette injonction dans la bouche d'un enragé de l'État islamique. Elle est pourtant attribuée à l'évêque Arnaud Amaury, abbé de Cîteaux puis prélat pontifical, qui l'aurait prononcée lors du massacre de la population de Béziers, le 22 juillet 1209, au tout début de la croisade lancée contre les « hérétiques » du Languedoc par le pape Innocent III.

Avant d'examiner l'ensemble des éléments qui composent ce que l'on peut sans hésitation baptiser « le drame des cathares », établissons les contextes spatio-temporel et sociopolitique dans lesquels ce drame s'est déroulé.

• *L'espace et le temps*

Les événements ont pour cadre principal les comtés de Toulouse et de Foix ainsi que l'ensemble des vicomtés de la famille des Trencavel — Carcassonne, Béziers, Albi et Limoux — tous situés au centre-sud de l'Occitanie et constituant la plus grande partie de la région du Languedoc.



Bordés au sud par les Pyrénées et à l'est par le Rhône et la rive occidentale de la Méditerranée, ces territoires sont arrosés par l'Aude, l'Ariège, le Tarn, le Gard, l'Hérault et la Garonne et présentent des zones au relief parfois très escarpé et à l'accès difficile.

Le catharisme prend graduellement racine au Languedoc quelque part au XI^e siècle. Au XII^e siècle, il y est déjà bien implanté et solidement structuré puisqu'il compte quatre évêchés : Agen, Albi, Toulouse et Carcassonne. Dans le dernier quart du XII^e siècle, des prédicateurs cisterciens délégués par le pape tentent, sans grand succès, d'intervenir pour enrayer le mal, poussant l'Église, dès le début du XIII^e siècle, à recourir à des méthodes plus « musclées » et plus coercitives qui se perpétueront jusqu'au milieu du XIV^e siècle.

• *Société et politique*

Le destin cathare se joue au sein de la société qui s'est érigée dans un désordre assez généralisé et fortement teinté de brutalité sur les restes de l'empire carolingien, une société où, chez les grands seigneurs, règne une recherche d'indépendance en même temps qu'un esprit guerrier de conquête et de domination et dans laquelle suzerains et vassaux, imbriqués dans des liens de dépendance rigides et complexes, tiennent très peu compte du petit peuple : la société féodale.

Cette structure sociale prend parfois des aspects biscornus. Le roi de France, par exemple, ne possède en propre qu'un territoire assez restreint, ses autres possessions étant des fiefs rattachés à la couronne, mais qui peuvent facilement échapper à son contrôle. Le roi d'Angleterre, pour sa part, souverain chez lui, est le vassal du roi de France pour ses possessions sur le continent. D'autres seigneurs ont parfois des liens de vassalité avec plus d'un suzerain. C'est le cas, notamment, du comte de Toulouse qui,

vassal du roi de France pour la plus grande partie de ses possessions, doit également hommage au roi d'Angleterre, au roi d'Aragon et, même, à l'empereur germanique pour d'autres territoires sous son autorité.

• L'Église

À cette époque, l'Église constitue, pratiquement, l'unique institution organisée et stable. Avec le temps, elle réussit à quelque peu policer les mœurs, en instituant la Trêve de Dieu, par exemple, et en créant la chevalerie. Elle en vient à présenter la chrétienté comme le domaine de Dieu où les seigneurs règnent et exercent le pouvoir temporel par la volonté divine, sous l'autorité du pape qui, à titre de vicaire de Dieu ici-bas, s'impose de facto comme le suzerain de tous. L'Église, au grand dam de plusieurs seigneurs, entend contrôler la politique sur tout le territoire de la chrétienté et le pape n'hésite pas à utiliser l'excommunication et l'interdit pour asseoir son autorité.

Cette vision du monde amène enfin l'Église à promouvoir le concept d'une société hiérarchisée selon trois ordres : *ceux qui travaillent* (paysans, artisans, ouvriers), *ceux qui combattent* (nobles et souverains, qui doivent protéger) et *ceux qui prient* (moines et clercs).

L'Église a toutefois dû affronter de sérieuses intempéries avant d'acquiescer l'influence dont elle jouit au XII^e siècle. Au fil du temps, après son accession au statut de religion unique de l'Empire romain, l'Église a établi son crédo (conciles de Nicée et de Constantinople), développé son interprétation des Écritures (Pères de l'Église) et fixé son

message et ses rites.

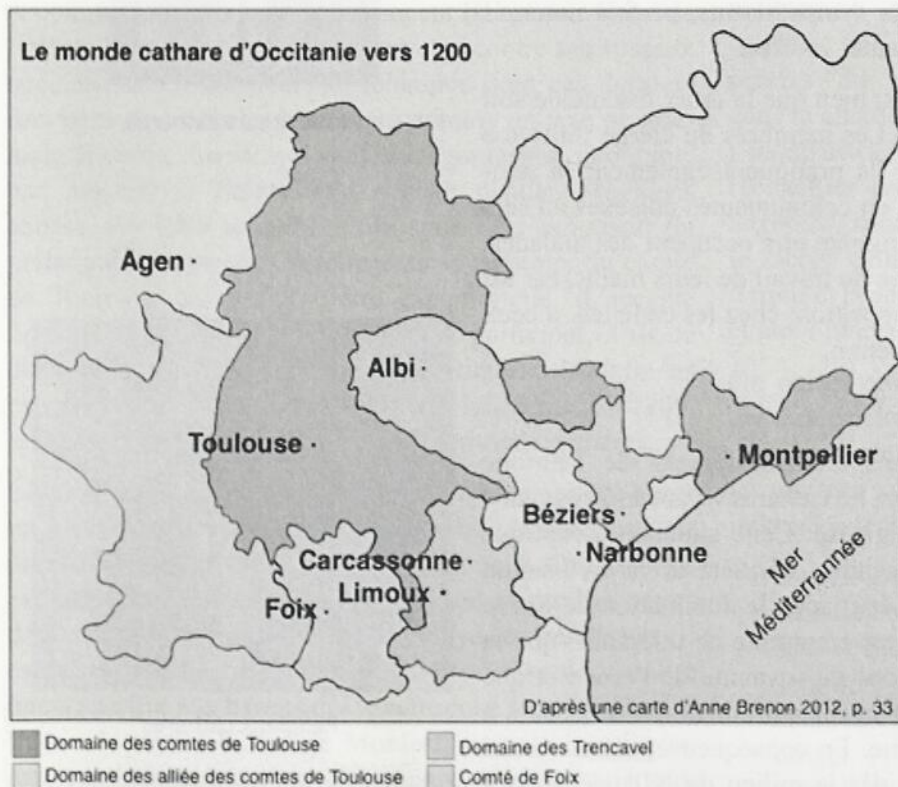
Au X^e siècle, à l'approche de « l'an mil », on attend la fin du monde (en 1000 ou 1033); une certaine inquiétude règne et des individus entreprennent de dénoncer les mœurs de certains évêques et d'autres membres du clergé qui vivent dans une immoralité incontestable. On réclame des réformes. Certains iront même jusqu'à remettre en question le dogme catholique. Conscient de la justesse de certaines critiques, le pape Grégoire VII (1073-1085) impose des réformes. Mais la crise a laissé des séquelles : des sectes révisionnistes se sont formées dont quelques-unes commencent à se répandre en Europe occidentale à compter du XI^e siècle.

Les cathares

Ces Languedociens qui, aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, se nommaient eux-mêmes *apôtres* — mais que leurs persécuteurs appelaient *cathares* ou parfois *albigeois* — étaient d'abord des chrétiens, mais des chrétiens dissidents. À l'instar de plusieurs autres groupes apparus à la même époque notamment en Rhénanie et en Italie, ils dénoncent la dépravation des clercs et des prélats de l'Église catholique et prétendent que cette dernière a perverti les enseignements du Christ et des Apôtres. Ils s'inspirent, pour leur part, de l'Église primitive et promeuvent la pratique des vertus de pauvreté, de chasteté, de charité, de justice et de vérité.

• Le crédo cathare

Leur vision du monde et leur interprétation des Écritures divergent également de celles de l'Église romaine. Se référant surtout au Nouveau Testament, les cathares considèrent que le monde visible, où le mal règne, ne peut pas avoir été créé par Dieu le Père, car, disent-ils en s'appuyant sur la parabole du bon et du mauvais arbre, un bon arbre — le Père — ne peut pas donner de mauvais fruits — le mal. D'autre part, comme l'a enseigné le Christ, « le Royaume du Père n'est pas de ce monde ». Par conséquent, le monde visible ne peut avoir été créé que par Lucifer — l'ange rebelle de l'Apocalypse — ou Satan — le diable. « Deux créations, deux créateurs. Mais un seul Dieu, le Père. »⁴ Ce monde serait donc peuplé d'âmes divines emprisonnées dans des corps par le mauvais créateur et dépouillées du souvenir de leur origine céleste et de la bonté de leur nature.



Le Christ est au centre des croyances cathares, mais c'est un Christ désincarné qui a vécu, a souffert et est mort parmi les hommes en apparence seulement, car, de nature divine, il ne pouvait pas s'abaisser à prendre un corps corruptible. Par l'Évangile — la « Bonne Nouvelle » —, le Christ a rendu les âmes conscientes et, au nom du Père, leur donne accès au baptême par imposition des mains qui remet les péchés et leur permettra de retrouver le Royaume invisible de Dieu.

C'est par l'Esprit, le troisième membre de la trinité divine, que ce baptême arrive, réalisant ainsi la prédication de Jean le Baptiste : « Un autre viendra après moi, plus puissant que moi, qui vous baptisera par le feu et l'Esprit. » La foi cathare s'articule autour de la Pentecôte et non autour de la Passion et de la résurrection du Christ.

Les cathares ne pratiquent qu'un seul sacrement, le *consolament*, qui, selon les circonstances, tient lieu de baptême, de confirmation, d'ordination, de pénitence ou d'extrême-onction et peut même être considéré comme un mariage spirituel entre l'âme et l'Esprit.⁵ Ce sacrement se confère dans tous les cas par l'imposition des mains qui constitue le geste sacré des rites cathares. Les cathares n'acceptent pas l'eucharistie — ils ne croient pas à la transsubstantiation —, mais, lors de repas collectifs en présence d'un clerc, ils commémorent la Cène en partageant le pain béni qui symbolise pour eux la parole de Dieu à partager avec l'humanité.

En dernier lieu, soulignons que les cathares ne croient pas à l'enfer, car, pour eux, le mal n'existe que dans le monde visible. Ils enseignent donc que toutes les âmes seront sauvées.

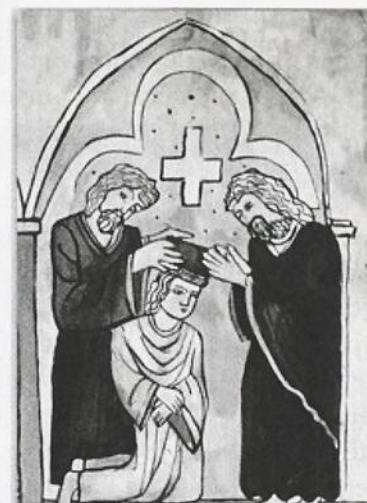
• *L'Église cathare*

L'Église cathare est formée des fidèles — les croyants — d'un clergé mixte — Bons Hommes et Bonnes Femmes — qui anime les communautés, prêche et remet les péchés et, au sommet de la hiérarchie, d'évêques qui ordonnent les clercs par imposition des mains et supervisent les communautés locales. Soulignons enfin que de nombreux sympathisants, parfois nommés « auditeurs », gravitent autour des communautés locales.

Il n'y a ni lieu de culte ni symbole religieux, bien que la croix discoïdale soit souvent présente dans leur environnement. Les membres du clergé font vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; ils pratiquent également la non-violence et un végétarisme strict. Ils vivent en communautés unisexes au sein des villages où, en plus de prêcher, ils enseignent et s'occupent des malades. Les clercs doivent aussi tirer leur subsistance du travail de leurs mains, car les fidèles ne sont soumis à aucune forme d'imposition; chez les cathares, « ceux qui prient » font partie de « ceux qui travaillent ».

• *Les cathares au Languedoc*

Contrairement aux actions entreprises dans d'autres régions de l'Europe chrétienne à l'encontre de chrétiens dissidents, les cathares vivant en Languedoc n'ont été victimes d'aucune répression religieuse. Cette situation s'explique principalement par le fait que la culture occitane, héritière de la civilisation romaine — une grande partie du territoire était sous la domination de Rome dès le II^e siècle avant l'ère chrétienne —, est empreinte de tolérance, que la féodalité y est moins rigide que dans le nord du royaume de France et que l'habitat, le *castrum*⁶, favorise un rapprochement qui amène les seigneurs à protéger et, souvent, à adopter le catharisme. En conséquence, comme nous l'avons vu plus haut, l'Église cathare est, dès le milieu du XII^e siècle, très



Baptême par l'Esprit



Prédicateurs cathares



Religieux cathares

solidement implantée dans la région.

La persécution des cathares

Hérétique ! C'est le terme qu'utilisera l'Église catholique pour désigner ces chrétiennes et ces chrétiens qui par leurs pensées, leurs gestes, leurs croyances, contestent l'orthodoxie de son enseignement. Elle ne peut tolérer l'existence d'une organisation qui la menace. Il lui faut réagir fermement afin d'éliminer ces ennemis.

• La prédication

L'Église cathare languedocienne est trop importante et trop bien protégée par les seigneurs locaux pour qu'il soit possible d'employer contre elle les méthodes qui ont cours ailleurs. En 1178, puis en 1181, le pape charge donc des moines cisterciens d'aller prêcher le retour à la vraie foi auprès des dissidents. Les missionnaires, qui ne jouissent pas de l'appui des autorités, n'obtiennent qu'un succès mitigé. En 1206, le moine castillan Dominique de Guzmán, qui fondera plus tard l'ordre des frères prêcheurs ou des dominicains, s'installe à Fanjeaux, tout près de Carcassonne; il entreprend de prêcher simplement en proposant un idéal de vie apostolique et de se présenter, pauvre et mendiant, devant les hérétiques. Cette approche, qui s'inspire des attitudes des prédicateurs cathares, donne des résultats plus probants. Mais le pape, exaspéré par la lenteur du processus, décide d'avoir recours à des moyens plus expéditifs.

• La croisade

À compter de 1203 en effet, Innocent III exhorte le roi de France, Philippe Auguste, à intervenir contre ses vassaux occitans, car il considère la tolérance dont ces derniers font preuve envers les hérétiques comme un acte de lèse-majesté divine. Le roi, qui veut sauvegarder son autonomie par rapport au Saint-Siège, résiste pendant quelques années. En 1208 toutefois, à la suite de l'assassinat du prélat papal Pierre de Castelnau sur le territoire du comte de Toulouse qui venait d'être excommunié, il accepte finalement d'autoriser ses barons à participer, s'ils le désirent, à la croisade contre les hérétiques à laquelle les exhorte le pape, mais sans s'impliquer lui-même. En 1209, le feu et la fureur s'abattent sur les territoires cathares.

Le 22 juillet, la population de Béziers, qui a refusé de livrer les hérétiques ou de quitter la ville en les abandonnant, est massacrée par les croisés. Au début d'août, Carcassonne capitule, Raymond-Roger de Trencavel se rend et meurt dans un cachot. Puisqu'il avait appuyé les hérétiques, il est dépouillé de son domaine et de son titre de vicomte que l'on offre aux barons qui le refusent à tour de rôle. On l'accorde alors à Simon de Monfort, guerrier talentueux, mais ambitieux, fourbe, sanguinaire et sans pitié qui,

jusqu'à sa mort devant Toulouse en juin 1218, tentera sans ménagement de conquérir toute la région. Son fils, Armaury, prendra la relève.

Marquée par la destruction de villes, de villages et de châteaux forts et, surtout, par l'érection de bûchers dans lesquels on jette les hérétiques, la croisade se poursuit pendant vingt ans. En 1220, après dix années d'atrocités, le territoire est toujours aux mains des seigneurs occitans et l'Église cathare, décimée, commence à se reconstituer. Les hostilités se poursuivent et Armaury de Montfort cède ses droits à la couronne. En janvier 1226, Louis VIII, fortement sollicité par le pape Honorius III, prend les choses en mains.

• L'intervention royale

Dès le début, l'intervention royale est terrifiante. En novembre, toutefois, Louis VIII tombe malade et meurt; son fils Louis IX, âgé de douze ans, lui succède et la guerre se poursuit sous l'autorité de la régente, Blanche de Castille. À l'automne 1228, le comte de Toulouse, Raymond VII, décide de négocier la paix. En avril 1229, il doit signer le traité de Meaux-Paris dont une des clauses le force à marier sa fille et seule héritière, Jeanne de Toulouse, à Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX. Le couple mourra sans enfant en 1271 et, par conséquent, le comté de Toulouse deviendra territoire royal.

• L'Inquisition

La croisade a pris fin. Le roi a gagné politiquement la guerre religieuse déclarée par le pape. L'Église peut maintenant s'attaquer librement aux communautés cathares du Languedoc qui se sont reconstituées et qui, privées du soutien des seigneurs locaux, survivent dans la clandestinité. En 1233, le pape Grégoire IX lance l'Inquisition, une institution dont la mission consiste à réconcilier avec la foi catholique toute la population des territoires soumis par la croisade et, surtout, à exterminer le clergé cathare et à détruire le réseau d'appui par la terreur et la délation. La tâche est confiée aux Dominicains et aux Franciscains.

On oblige alors tous les habitants à comparaître devant des équipes itinérantes de confesseurs, sorte de tribunaux religieux permanents qui ne dépendent que du pape. Tous les moyens sont bons pour éliminer l'hérésie. Une spirale infernale s'enclenche :

confessions → dénonciations anonymes → arrestations de « suspects » → mise au cachot sans accusation → privation de nourriture et de sommeil, « question » : flagellation, estrapade, charbons ardents, plomb fondu, écrasement des doigts → obtention d'aveux et dénonciations de complices → nouvelle enquête.

On évite toutefois, si possible, de mutiler les membres du « suspect » et de provoquer sa mort.

Les croyants repentis sont condamnés au port de croix jaunes sur leurs vêtements, à la privation de leurs biens et à la prison à vie. Contre les Bons Hommes — le clergé — non repentis et les croyants relaps, on prononce la peine de mort qui est exécutée par le bras séculier, car les hommes de Dieu ne peuvent enlever la vie.

Les condamnés sont brûlés vifs, car le feu délivre du mal. En incinérant les hérétiques non repentis, leurs défenseurs et leurs écrits, on réduit en cendres une réalité qui n'aurait jamais dû exister, on purifie le monde. Dans leur acharnement, les inquisiteurs s'en prennent également à celles et ceux qui sont morts « en odeur d'hérésie » : leurs corps sont exhumés et brûlés et leurs maisons sont détruites.

La fin

Réfugiés dans l'enceinte de la forteresse pyrénéenne de Montségur après le traité de Meaux-Paris, des membres

du clergé cathare continuent néanmoins à prêcher et à administrer le *consolament*. En 1242, un commando de chevaliers sympathisants se rend à Avignonet et assassine les inquisiteurs qui s'y trouvaient. La région se soulève, mais la révolte est rapidement maîtrisée par les seigneurs maintenant fidèles au roi. Montségur est assiégée et, le 12 mars 1244, au bout d'un an de résistance, elle capitule : 220 religieux et 20 laïcs sympathisants sont jetés dans un brasier. Cet événement marque la fin des églises cathares.

L'Inquisition poursuivra son œuvre en s'attaquant systématiquement à tous les foyers de survivance cathares, même les plus infimes. Il y aura des bûchers épisodiquement jusque vers 1329.

Le bilan est facile à formuler : la noblesse occitane a été dépossédée, le pouvoir royal s'est agrandi et consolidé et, surtout, comme l'écrit Anne Brenon : « Une Église de pouvoir, au nom du Christ, a mis à mort une autre Église chrétienne. »⁷

Mais, le fantôme du catharisme flotte toujours sur les ruines des forteresses cathares de l'Occitanie...

1. *Programme*, p. 357.
2. *Progression*, p. 15, 2d.
3. *Idem*, 2f.
4. Brenon 2012, p. 24.
5. *Idem*, p. 41.

6. *Castrum* : « petite ville-château enroulée autour du noyau de la tour féodale; habitat groupé réunissant au sein des mêmes murailles, les différentes classes de la société. » (Brenon 2012, p. 31)
7. Brenon 2012, p. 54.

Bibliographie

Documents ministériels

Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (2006). *Programme de formation de l'école québécoise, Enseignement secondaire, premier cycle*, chapitre 7, « Domaine de l'univers social », « Histoire et éducation à la citoyenneté », p. 336-368. (Référence : *Programme*)

Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (2010). *Progression des apprentissages au secondaire, Histoire et éducation à la citoyenneté, 1^{er} cycle*, « La christianisation de l'Occident », p. 14-15. (Référence : *Progression*)

Documentation utilisée pour cet article

BÉLY, Lucien (1999). *Connaître les cathares*, Bordeaux, Éditions Sud Ouest, 96 pages.

BRENON, Anne (2000). « Inquisition, la terreur au nom du Christ », *Pyrénées Magazine, Cathares. Les vertiges de l'histoire*, Toulouse, p. 18-29.

BRENON, Anne (2012). *Les cathares*, Toulouse, éditions Milan, collection les Archives de l'histoire, 71 pages. (Référence : *Brenon 2012*)

JIMENEZ-SANCHEZ, Pilar (2014), « Églises cathares. Une organisation dissidente », *Pyrénées Magazine, Spécial Cathares*, Toulouse, p. 22-27.

JIMENEZ-SANCHEZ, Pilar (2006), « Le catharisme en Languedoc (XII^e-XIII^e s.), *Châteaux et abbayes du pays cathare* », Éditions Gaud en partenariat avec l'Association des Sites du Pays Cathare. p. 8-57.

LEBÉDEL, Claude (2010). *Comprendre la tragédie des cathares*, Rennes, Éditions Ouest-France, 127 p.

NELLI, René (1995). *Les cathares du Languedoc*, Hachette littératures, 292 p.

VISSIÈRE, Laurent (2015). « Inquisition : tout feu tout flamme », *L'Histoire*, numéro 24, juillet-août 2015, p. 44-50. Numéro spécial ayant pour thème « Les assassins de la mémoire ». (Référence : *Vissière 2015*)

Réflexions sur l'enseignement classique et le Séminaire de Mont-Laurier



Félix Bouvier

Historien et professeur en didactique de l'histoire à l'UQTR

Au cours de la dernière année, deux activités professionnelles et scientifiques liées à l'enseignement classique québécois, tout particulièrement, m'ont donné le goût de coucher sur papier des réflexions à ce chapitre fondamental, rien de moins, de notre histoire nationale.

À l'automne 2014 d'abord, la Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ) a tenu son 52^e congrès – un beau succès – à Sainte-Adèle, dans les Laurentides. À l'occasion de la préparation de cet événement m'est venue l'idée de présenter une synthèse de mes travaux des années 1997 à 2005 sur l'enseignement classique québécois en général et sur l'histoire du Séminaire de Mont-Laurier¹, cette ville étant le chef-lieu historique et actuel des Hautes-Laurentides. Puis, à l'hiver 2015, l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF) m'a demandé de rédiger un compte rendu du livre *Le collège classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue* des historiens Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon². Cette synthèse critique sera publiée sous peu dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (vol 69, no 1, m'a-t-on affirmé).

Pourquoi l'enseignement classique est-il tout à fait fondamental dans l'histoire des Canadiens jusqu'en 1840, puis des Canadiens français et des Québécois depuis 1960 environ ? C'est tout simple. Entre 1635 et les années 1965-1970, ce type d'enseignement, dominé et assuré presque exclusivement par le clergé et l'Église catholique, a été le seul formateur de nos élites et a aussi nettement dominé l'esprit de la formation de nos classes moyennes, telles celles assurées par le cours commercial. C'est pourquoi c'est majeur dans notre histoire.

Origines du cours classique

C'est en France, à la Renaissance, au cours de la seconde

portion du XVI^e siècle que le cours classique est mis en branle par les jésuites. Ceux-ci rédigent le *Ratio studiorum* qui décrit les modes de fonctionnement de cet enseignement pour les dirigeants et les professeurs ainsi que pour chacune des huit années d'étude prévues au *cursus* : éléments latins, syntaxe, méthode, versification, belles-lettres, rhétorique, philosophie I et philosophie II. Cet enseignement classique est basé sur l'étude du grec ancien et du latin, eux-mêmes tributaires de l'analyse de textes. Basé donc sur les humanités grecques et latines, le cours classique se répand bientôt dans toute l'Europe occidentale. Partout, il vise à cimenter « par l'amitié et la culture commune tout ce qu'il y a d'honorable dans une cité »³. Cet enseignement humaniste classique se répand bientôt dans les sociétés coloniales élargissant l'Occident, telles les colonies anglo-américaines appelées à devenir les États-Unis et la Nouvelle-France allant devenir le Québec.

Le cours classique au Canada français

Dès 1635, les jésuites instaurent l'enseignement classique dans la ville de Québec. De concert avec le clergé canadien, ils s'en occupent jusqu'à la Défaite face aux Anglais en 1760, à la suite de quoi les jésuites sont chassés de ce qui devient alors la province de Québec, nom donné par le conquérant. « Le clergé canadien-français assure ensuite l'essentiel de la prise en charge de ce type d'enseignement jusqu'en 1970, aidé en cela par quelques congrégations »⁴.

Le cours classique vise à façonner une élite canadienne, puis canadienne-française après 1840 (nous l'avons mentionné, mais c'est important de le souligner car le conquérant s'appropriera éventuellement notre nom) qui fait preuve de cohésion et est soumise au clergé catholique surtout et à son Église en général. Pour bien positionner son statut d'élite, on vise à ce que le jeune homme – et la jeune fille parfois, à partir de 1908 – sache s'exprimer avec

éloquence et précision et ainsi permettre une ascendance sur la masse de la population. C'est pour cela que le *curriculum* est d'abord basé sur l'étude des langues, afin de permettre l'expression d'un français oral ou écrit châtié et de grande qualité. La vie et les activités quotidiennes au collège ou au séminaire tournent autour de l'étude bien sûr, mais tout autant autour des activités religieuses et c'est d'ailleurs sur cet aspect que les professeurs et dirigeants portent une appréciation sur l'élève en formation.

« De la même façon, mais de manière plus subtile que pour la religion, le nationalisme canadien-français s'intègre à l'humanisme »⁵. De cette façon, « si la culture classique nous définit [...], elle doit entrer comme composante dans l'idéologie nationaliste »⁶.

Après 1940, le discours nationaliste basé sur la religion catholique se poursuit dans l'enseignement classique québécois, tels que l'évoquent les liens que fait à ce sujet Nicole Gagnon⁷, lorsqu'elle affirme que plus le XX^e siècle avance, plus les programmes du cours classique accentuent l'importance accordée à l'histoire comme matière diffusée, ce qui se base sur un nationalisme imprégné de religion⁸.

Nous sommes tout à fait d'accord avec cette façon d'interpréter les dernières décennies de l'enseignement classique au Québec, tel que nous l'évoquons plus spécifiquement ci-dessous lorsqu'il est question du Séminaire de Mont-Laurier. Pour le moment, bornons-nous à reproduire un passage de la brillante synthèse de Claude Galarneau (1978) sur l'histoire du cours classique au Canada français :

La nation est corrélative de la famille et de l'Église. Le cœur en est l'aristocratie intellectuelle, le clergé en tête, les littérateurs, les historiens, les orateurs et les philosophes ensuite. Les commerçants et les industriels, tout en étant au second plan, doivent aussi passer par la formation humaniste parce que conducteurs d'hommes. Au bas de l'échelle gît la masse informe et indifférente. Quant au bachelier [le diplômé du cours classique], bouclier de l'ordre social, il contribue à étendre le règne du Christ et à défendre nos droits et nos libertés. La société est de la sorte un être national et religieux, mais religieux d'abord et avant tout⁹.

De façon rafraîchie, mais nettement plus anecdotique, les historiens Bienvenue, Hubert et Hudon ont très récemment, et tel que mentionné, offert des points de vue différenciés sur ce thème. Les auteurs ont fouillé les archives des séminaires de Saint-Hyacinthe, Nicolet et Sherbrooke, ainsi que les collèges de Montréal et Sainte-Anne-

de-la-Pocatière, avec des données sur l'enseignement commercial au XIX^e siècle pour ce dernier, par-delà l'enseignement et la culture classique reçue pour tous. Les analyses tracées insistent beaucoup sur l'écart que provoque l'étude du grec, du latin et de nombreux textes analysés pendant huit ans pour ceux qui savent devoir être l'élite de ce peuple francophone et catholique d'une part et d'autre part la masse de la population, peu instruite, souvent analphabète même et de plus en plus américanisée et industrialisée au fil du temps.

À travers ce prisme, une grande question posée par les trois historiens est la suivante : qu'est-ce qu'un « vrai homme » ?¹⁰ Il y a en effet de profondes différences entre l'élite ainsi formée à utiliser encore une fois une langue relevée et la masse de la population, beaucoup plus rustre à cet égard. Phénomène tout à fait nouveau dans l'historiographie de l'enseignement classique canadien-français, les auteurs s'intéressent à la vie sexuelle des adolescents du cours classique et parfois à celle de leurs professeurs et surveillants. C'est ainsi qu'ils notent une plus grande tolérance pour l'homosexualité et les « amitiés particulières » au tournant du XX^e siècle qu'après 1930¹¹, par exemple.

De façon plus globale et moins circonstancielle peut-être, les historiens observent dès le départ qu'étudier au collège ou au séminaire, « c'est toujours aussi penser le pouvoir et sa distribution changeante au sein de la Nation et de la société »¹². D'ailleurs, les dirigeants de l'enseignement classique, c'est-à-dire le clergé catholique canadien-français lui-même, présenteront très longtemps l'institution comme étant notre grande, si ce n'est notre « seule garantie de survie nationale »¹³. À ce sujet, tout juste avant la débâcle de 1965-1970 causée entre autres par la Révolution tranquille et le concile Vatican II du début des années 1960, les dirigeants du cours classique québécois considèrent qu'il constitue toujours le seul rempart approprié contre l'américanisation, l'anglicisation et, surtout, la diffusion du protestantisme ou, pire, de l'athéisme chez les Canadiens français¹⁴.

Pour contribuer à enrayer ces craintes appréhendées, ces dirigeants ont depuis les années 1930 fait en sorte que le cursus de base du cours classique soit davantage orienté vers un renforcement de l'importance donnée à l'enseignement de l'histoire – tout particulièrement l'histoire nationale – afin de renforcer le nationalisme canadien-français qui bifurquera par la suite vers un nationalisme beaucoup plus revendicateur et dorénavant centré sur le Québec¹⁵. Voilà exactement le genre de phénomène que j'ai pu observer lors de mes études doctorales sur l'histoire du Séminaire de Mont-Laurier; voici un aperçu de son histoire.

Histoire du Séminaire de Mont-Laurier

Le Séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier est la conséquence de la vision qu'avait le curé Labelle (1834-1891) de Saint-Jérôme du développement intégral qu'il prévoyait pour les Hautes-Laurentides dont il est indéniablement le père fondateur. Quand on parle de développement intégral, dans le contexte de la fin du XIX^e siècle, il s'agit de développement social, politique, religieux bien sûr, mais tout autant économique et culturel. La volonté de créer une institution d'enseignement supérieure classique, commerciale et industrielle découle de cette vision. Après des débuts à Nominique en 1910, le clergé diocésain de Mont-Laurier en assure la mainmise pendant un demi-siècle, entre 1915 et 1965, il y a donc exactement 100 et 50 ans respectivement au moment d'écrire ces lignes (été 2015).

Au départ, il faut savoir que la colonisation périlaurentienne (extérieure à la Vallée du Saint-Laurent), celles des Hautes-Laurentides, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la région au nord de Joliette, est un « fait social total »¹⁶. Cela s'avère une réponse de l'Église et du clergé à la saignée majeure que constitue, entre 1840 et 1930, l'émigration massive de Québécois vers les États-Unis. Entre 900 000 et 1 million des nôtres quittent définitivement la province à cette époque¹⁷, dans ce qui constitue notre deuxième plus grand drame national après la Défaite de 1760. Pour sa part, la colonisation périlaurentienne évoquée et mise en branle par l'Église québécoise et son clergé attirent environ 50 000 personnes à la fin du XIX^e siècle¹⁸.

Le commerce du bois est à l'origine des Hautes-Laurentides. Des terres de ravitaillement sont d'abord installées sur les sites stratégiques et fertiles (Ferme-Rouge, Ferme-Neuve, etc.) par les compagnies forestières pour nourrir les camps de bûcherons, suite à quoi des colons s'installent spontanément à proximité, ce que le clergé et l'Église viennent bientôt encadrer dans ce qui constitue les véritables débuts des Hautes-Laurentides. En 1913, le bourg de Rapide-de-l'Original (ou le premier colon agriculteur s'installe en 1885), devenu Mont-Laurier, devient le chef-lieu du nouveau diocèse de Mont-Laurier justement, au centre d'un immense territoire allant entre autres jusqu'à Ste-Agathe et même Val-David au sud. Ce territoire devient le terrain naturel de recrutement du Séminaire qui forme ensuite une part significative des élites puis des classes moyennes de la ville centre et de la région environnante.

Les débuts du Séminaire de Mont-Laurier s'insèrent dans un contexte socioreligieux où le Québec est encore le théâtre d'un débat d'idées où l'ultramontanisme (doctrine prônant la supériorité de l'Église sur l'État) est toujours d'actualité. Toutefois, l'urbanisation accélérée – le

Québec devient pour la première fois majoritairement urbain en 1921 – sape les fondements socioreligieux, ce contre quoi luttent le clergé et l'Église. À ce sujet, tout au long de la première partie du XX^e siècle, l'Église est présente dans tous les secteurs sociaux québécois, ce qui est tout particulièrement vrai en éducation et dans un monde empreint de ruralité, tel Mont-Laurier. À partir des années 1950, une mutation socioreligieuse importante est en marche au Québec, ce qui ne devient plus visible qu'au long des années 1960. Entre autres phénomènes, cela se traduit par l'avènement de la télévision en 1952, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, une croissance économique soutenue atténuant une pauvreté générale séculaire, ce que nourrit bien une demande en éducation en pleine croissance. Au Séminaire de Mont-Laurier comme ailleurs, de plus en plus de laïcs doivent soutenir les religieux et religieuses dans leurs tâches d'enseignement.

Dans un type de maison d'enseignement tel un séminaire, l'atmosphère est très religieuse et laisse des souvenirs impérissables à tous ceux qui les ont fréquenté, pour le meilleur et pour le pire diront certains. Aussi, de nombreux cercles de réflexion, souvent nationalistes, meublent les activités parascolaires, par-delà les sports, incontestablement dominants. La vie scolaire est pour sa part intense et exigeante à l'enseignement classique destiné à l'élite cléricale et laïque, ce qui est plus nuancé pour l'enseignement commercial qu'assure jusqu'en 1951 le Séminaire de Mont-Laurier pour les classes moyennes¹⁹. D'ailleurs, ces deux types d'enseignement, très imbriqués au début de l'histoire de cette institution chargée de forger dans une large mesure le tissu social de cette région de colonisation neuve, sont de plus en plus séparés à compter des années 1930. L'institution est fondamentalement nationaliste dans son esprit, ce qui se manifeste de plusieurs façons²⁰, souvent subtiles ou en l'affichant clairement, telle la célébration récurrente de Dollard-des-Ormeaux en mai. Aussi, au fil des décennies et tel que mentionné ci-dessus, l'enseignement de l'histoire – nationale – du Canada prend après 1935 de plus en plus d'importance et devient le fondement du système humaniste québécois, c'est-à-dire qui supporte la religion et que la religion supporte. Cela se vérifie à Mont-Laurier.

Après 1955-1956, le Séminaire de Mont-Laurier forme très peu de prêtres, ce qui va à l'encontre de sa fonction première. Pourtant, au début de la décennie, la confiance règne chez les dirigeants du Séminaire. Les changements socioreligieux sont en effet fulgurants au tournant des années 1960. L'épisode qui l'illustre probablement le mieux au Séminaire de Mont-Laurier est celui de la messe devenue facultative pour les élèves – internes ou pas – en 1964, alors que la vie religieuse avait toujours été

très importante, voire fondamentale dans les activités des séminaristes : « du jour au lendemain, la fréquentation de la messe jusque-là obligatoire a baissé de 90 %. Cela a dû ébranler les prêtres qui ne devaient pas s'attendre à une telle débandade »²¹. L'année suivante, le dernier dirigeant ultime du Séminaire, l'évêque du diocèse, Mgr André Ouellette, se résout à fermer l'institution. « Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous nous voyons forcer d'abandonner le Séminaire »²².

La fermeture du Séminaire Saint-Joseph constitue une perte sèche au niveau de l'enseignement supérieur à Mont-Laurier et dans les Hautes-Laurentides. Il faut attendre 1983 pour que l'enseignement collégial revienne à Mont-Laurier, sous la forme d'une annexe du Cégep de Saint-Jérôme. Pendant plus de cinq décennies, l'institution d'enseignement supérieur planifiée par le curé Labelle aura joué son rôle d'agent de développement de la région²³.

Des données quantifiées ferment la marche de cette étude scientifique sur le Séminaire de Mont-Laurier. Il s'agit d'une étude attentive du parcours socioprofessionnel de 1002 séminaristes, pendant l'entre-deux guerres, entre 1919 et 1938, tant au cours classique qu'au cours commercial, en étudiant leur persévérance scolaire, leur taux de diplomation et en comparant lorsque c'est possible le parcours socioprofessionnel des fils par rapport à leur père. Au départ et en nous référant beaucoup à l'étude phare en sociologie de l'éducation de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron²⁴, nous avons divisés tant les pères que les fils en sept catégories, en allant du haut de la hiérarchie sociale de l'époque vers le bas de celle-ci. Il s'agit des :

- 1) professions libérales (en ajoutant les clercs pour les fils);
- 2) cadres supérieurs et industriels;
- 3) cadres moyens et commerçants;
- 4) employés;
- 5) cultivateurs;
- 6) ouvriers spécialisés;
- 7) ouvriers non spécialisés²⁵.

Au total et de façon très succincte, le cours classique a tendance à favoriser le maintien du statut socio-

professionnel chez les fils de professionnels et de la promotion – production – sociale chez les six autres catégories. Au cours commercial, on note une tendance à favoriser la perte de statut social chez les fils des classes supérieures (1 et 2) et moyennes (3 et 4). On retrouve aussi de la reproduction sociale surtout chez les fils de cadres moyens et commerçants et chez les fils de cultivateurs. Pour revenir à l'enseignement classique, il y a nettement de la promotion sociale chez les prêtres, ceux-ci provenant de trois catégories du bas de la hiérarchie dans une proportion de 64,4 %²⁶. Aussi, l'étude s'est penchée sur l'origine géographique des élèves fréquentant le Séminaire de Mont-Laurier au cours de la même période²⁷. Il en émane que la proximité du lieu de résidence familiale a un effet à la hausse sur la persévérance des élèves.

Conclusion

C'est toute une page d'histoire, une très longue page en fait, qui s'est tournée, lorsque l'enseignement classique a cessé d'être diffusé en tant que tel dans la deuxième portion des années 1960, à Mont-Laurier comme ailleurs au Québec. C'est aussi tout un mode de vie qui s'en est trouvé profondément modifié. Pendant la génération suivante, les taux de scolarisation des masses ont explosé au Québec, ce qui ne peut évidemment être dissocié de la fin de ce cours classique aux fonctions assumées d'élitistes. Pendant cette même génération, je crois pour ma part que l'esprit résolument nationaliste des dernières décennies du cours classique s'est répercuté chez une bonne part de nos élites, nos classes moyennes et par effet d'interrelation logique, sur une bonne portion aussi de la population. Cela a largement contribué à mener le Québec aux portes de l'indépendance en 1995, ce que l'historiographie devrait éventuellement fouiller davantage.

Quoi qu'il en soit, l'esprit qui animait l'humanisme classique depuis des siècles dans ce qui est aujourd'hui le Québec, ne peut qu'être en perte de vitesse et c'est bien ce que l'on observe dans cette civilisation devenue matériellement si aisée – bien qu'elle ne le sache que trop peu, contrôle de l'information oblige et que perdurent nombre d'injustices et d'inégalités condamnables – où la croissance économique à tout prix est élevée au rang de dogme par trop de gens, nos dirigeants politiques élus au premier chef.

1. Félix Bouvier (2014). *Histoire du Séminaire de Mont-Laurier*, communication présentée au 52^e congrès de la SPHQ, Ste-Adèle, 24 octobre.

2. Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon (2014). *Le collège classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Éditions Fides, Montréal, 416 p.

3. André Petitat (1982). *Production de l'école - Production de la*

société, Librairie Droz, Genève-Paris, p. 160.

4. Félix Bouvier (2005). *Histoire du Séminaire de Mont-Laurier, formation d'une élite et d'une classe moyenne*, Éditions Fides, Montréal, p. 31.

5. *Ibid.*, p. 34.

6. Nicole Gagnon (1963). « L'idéologie humaniste dans "l'enseignement secondaire" », *Recherches sociographiques*, vol.

- 4, p. 176.
7. *Ibid.*, p. 169-200.
 8. Félix Bouvier (2005), précité, note 4, p. 35.
 9. Claude Galarneau (1978). *Les collèges classiques au Canada français*, Éditions Fides, Montréal, p. 236.
 10. Bienvenue, Hubert et Hudon, précité, note 2, p. 107-108.
 11. *Ibid.*, p. 373.
 12. *Ibid.*, p. 14.
 13. *Ibid.*, p. 111.
 14. Fédération des collèges classiques (1963). *Notre réforme scolaire II, l'enseignement classique*, Centre de psychologie et de pédagogie, Montréal, 254 p.
 15. Voir à ce sujet Félix Bouvier (2004). « L'enseignement classique au Canada français : ses programmes, son évolution et son nationalisme », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 12, no 3, p. 181-188. Voir aussi Félix Bouvier, Michel Allard, Paul Aubin et Marie-Claude Larouche (dir.) (2012). *L'histoire nationale à l'école québécoise : regards sur deux siècles d'enseignement*, Les éditions du Septentrion, Québec, p. 318-343.
 16. Gabriel Dussault (1983). *Le curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec 1850-1900*, Hurtubise-HMH, Montréal, 392 p.
 17. Yolande Lavoie (1978). *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Éditeur officiel, Québec, 58 p.
 18. Jean Hamelin et Yves Roby (1971). *Histoire économique du Québec (1851-1896)*, Éditions Fides, Montréal, 436 p.
 19. Voir sur ces sujets : Félix Bouvier (2005), précité, note 4, 267 p.
 20. *Ibid.* C'est ce que nous indiquent de nombreuses sources archivistiques ou orales, telles des entrevues menées par exemple avec d'anciens élèves, comme celle du 29 septembre 2000 avec l'historien de l'éducation Marcel Lajeunesse.
 21. *Ibid.*, p. 161. Entrevue du 10 mars 2001 avec Gilles Ouimet, un humaniste, sportif et homme de théâtre qui a enseigné l'histoire nationale surtout pendant plusieurs décennies, à partir de 1971, dans l'enceinte de l'ancien séminaire devenu la Polyvalente Saint-Joseph. L'auteur de cet article est heureux de remercier ici l'équipier de grande qualité et mentor que fut Gilles Ouimet en enseignement de l'histoire du Québec-Canada entre 1992 et 2004.
 22. *Ibid.*, p. 177. Monseigneur Ouellette (1913-2001) fut un très grand humaniste, un authentique homme de Dieu à nulle autre pareille dans ma vie. Il m'a aussi beaucoup aidé à dépouiller les archives et à les interpréter au début de mes études doctorales, à la toute fin de sa vie, entre 1997 et 2001. « Connaître un tel homme a été un grand bonheur », Félix Bouvier (2005), *op. cit.*, p. 15.
 23. *Ibid.*, p. 177.
 24. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1970). *La reproduction*, Éditions de Minuit, Paris, 279 p.
 25. Voir à ce sujet le huitième chapitre de Félix Bouvier (2005), précité, note 4, p. 187-217.
 26. *Ibid.*, p. 216.
 27. *Ibid.*, p. 237-249.



Activités éducatives en archéologie

La coop Artefactuel offre également une gamme de services pour diffuser le patrimoine archéologique à travers divers types d'activités. L'archéologie constitue un patrimoine collectif que nous avons à cœur de transmettre au grand public et aux plus jeunes. Une équipe de professionnels est à votre disposition pour vous faire découvrir une science passionnante et vous faire voir notre passé d'un autre oeil.

Toutes les activités décrites peuvent être offertes aux gens du public, à des groupes scolaires, à des camps de jour ou des terrains de jeux, ainsi qu'aux touristes.

- >>> Archéologie publique
- >>> Fouilles simulées
- >>> Activités en classe
- >>> Tours et visites archéologiques
- >>> Soutien scientifique dans le cadre d'expositions muséales
- >>> Vulgarisation des données archéologiques
- >>> Animation sur l'archéologie

11 130, rue des Lauriers,
Québec (Qc.) G2B 3P5 (418)
999-0138
info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

coop de travail oeuvrant en archéologie

Regard statistique sur l'opinion d'enseignants à l'égard de l'apprentissage de la pensée historique

Daniel Moreau

Chargé de cours et enseignant
Université du Québec à Rimouski

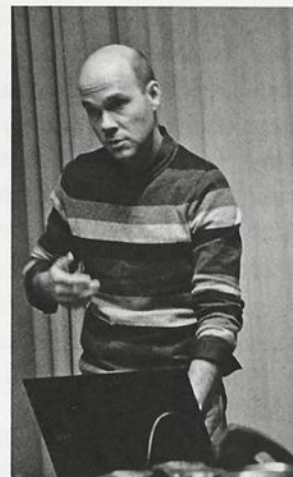


Photo : Jean-Claude Richard

L'apprentissage de la pensée historique (APH) représente un aspect important des pratiques d'enseignement en histoire à l'heure actuelle. D'une part, les programmes d'histoire réfèrent à « l'appropriation graduelle d'un mode de pensée historique » (Gouvernement du Québec, 2006, p. 337; Gouvernement du Québec, 2007, p. 1) au regard du développement de compétences disciplinaires, des compétences qui consistent à interroger et à interpréter les réalités sociales, ainsi qu'à développer l'exercice de la citoyenneté chez les élèves. D'autre part, cet apprentissage fait l'objet d'un intérêt croissant dans la documentation scientifique, notamment depuis une vingtaine d'années¹. Même si des divergences existent, les chercheurs francophones et anglophones s'accordent globalement pour associer l'APH au développement d'une compréhension critique des réalités sociales dans une perspective temporelle (Demers, Lefrançois et Éthier, 2010; Duquette, 2011; Gagnon, 2011; Martineau, 2010; Seixas, 1998; Seixas et Morton, 2013). Une compréhension détachée des préjugés et des stéréotypes donnés par la culture (Briley, 2008; Dagenais et Laville, 2007; Laville, 2001), et acquise par une forme d'exercitation à la méthode ou à la démarche historique, impliquant généralement une analyse de documents historiques (Bain, 2000; Boutonnet, 2013; Denos et Case, 2006; Lévesque, 2008; Lee, 2005; Wineburg, 2001).

En dépit de cette importance de l'APH, reconnue dans la documentation officielle et scientifique, il semblerait que les enseignants d'histoire entretiendraient à cet égard des rapports équivoques. Il y a un peu plus d'une quinzaine

d'années, Martineau (1997) faisait le constat d'un « échec » de la pensée historique dans l'enseignement de l'histoire au Québec. Plus récemment, Moisan (2010) a brossé un portrait plus contrasté. Si les enseignants d'histoire ne font pas d'emblée référence au construit de la pensée historique, ils reconnaissent néanmoins la valeur et la portée de la pensée critique, associée par certains à la compréhension des causes et des conséquences des événements historiques. Ce résultat rejoint ceux de LeVasseur (2015), et également ceux de van Hover et Yeager (2007) aux États-Unis. Un tel portrait contrasté nous est également proposé par Boutonnet (2013), qui rend compte à la fois de finalités critiques professées par les enseignants d'histoire, et de pratiques pédagogiques en classe fondées sur un usage limité de l'analyse de documents historiques. Un usage qui tendrait à se résumer à la cueillette d'informations, et qui contribuerait peu au développement de la pensée historique. En France, Tutiaux-Guillon (2008) décrit des pratiques passablement comparables, qui illustrent un curieux paradoxe : « d'un côté les enseignants français adhèrent très fortement à la volonté de former l'esprit critique, composante vive de la citoyenneté (Lautier, 1997); de l'autre ils ne mettent guère en œuvre des pratiques en permettant l'apprentissage. » (Tutiaux-Guillon, 2015, p. 13)

C'est pour mieux comprendre ce paradoxe que nous nous sommes intéressés, dans le cadre d'une recherche doctorale, à la question des pratiques et de l'apprentissage chez les enseignants d'histoire québécois. Nous ne retiendrons toutefois de cette recherche, réalisée dans la perspective

1. À tout le moins dans la production anglophone, comme le révèle une brève recherche menée dans la base de données *ERIC*, réalisée en mai 2014, alors que les mots *historical thinking* et *learning* ont généré 94 articles traitant de l'apprentissage de la pensée historique. De ce nombre, 87 ont été publiés entre 1994 et 2014, avec une intensification des publications à partir de 2004 (cinq et plus par année) et un ralentissement marqué en 2013, avec deux publications seulement.

des représentations sociales, que les données d'opinion, en nous limitant à la question de l'apprentissage. Lorsqu'on les interroge, que répondent spontanément les enseignants d'histoire à propos de la démarche sous-tendant l'APH ?

1. Opinion, attitude et représentation sociale

Dans la perspective théorique des représentations sociales, l'opinion est une variable de personnalité exprimant une prise de position ponctuelle à l'égard des attributs d'un objet de représentation, dans un contexte de communication (Flament et Rouquette, 2003). Variable très labile, cette position peut varier non seulement d'un individu à l'autre, mais également pour chaque individu selon les circonstances. Ainsi, dans la vie quotidienne, il est loisible à tout un chacun de changer d'opinion dépendamment des contextes. Les revirements et autres louvoiements de l'opinion publique en contexte d'élections en sont un bel exemple.

En soi, à cause de son instabilité, l'opinion apporte un éclairage quelque peu superficiel sur un objet de représentation – l'APH dans ce cas-ci – partagé par un groupe social de référence, à savoir les enseignants d'histoire. La stabilité est une qualité fondamentale des attributs d'un objet de représentation sociale, qui s'articule à des valeurs (voire des idéologies), des croyances, des attitudes et des opinions (Jodelet, 1989; Moscovici, 1984). À travers la vie quotidienne, l'objet de représentation est soumis à un processus de communication, dont l'enjeu est la définition de ses attributs, qui est susceptible de varier selon les opinions de tout un chacun. Cette variabilité exprime le défi d'une analyse de représentations sociales : identifier des attributs stables au-delà de la variabilité des individus et des situations.

Néanmoins, l'opinion demeure une porte d'entrée pertinente pour identifier dans une perspective exploratoire des attributs susceptibles de structurer, dépendamment de leur stabilité, la représentation de cet objet. En outre, en la mettant en perspective avec une autre variable de personnalité, l'attitude, comme nous l'avons fait lors du dernier Congrès de la SPHQ, en octobre 2015, il a été possible de faire ressortir des attributs relativement stables de l'APH. Il faut savoir que l'attitude est une variable plus stable que l'opinion. Du point de vue de la pratique d'enseignement, l'attitude est au fondement de modèles personnalisés de pratique (Joyce et Calhoun, 2009). Pour Rouquette (1996), l'opinion et l'attitude sont intercorrélées, et contribuent à mettre en lumière la structure d'une représentation sociale. Toutefois, l'espace ne permettant pas de reproduire ici l'intégralité de notre communication, nous laisserons de côté la question des attitudes et nous nous en tiendrons à une analyse des attributs de l'APH, tels que formulés à travers les opinions

d'enseignants d'histoire. Des attributs dont les modalités d'identification seront précisées dans la prochaine section.

2. Méthodologie

Le recensement d'attributs susceptibles de décrire la structure probable d'une représentation sociale de l'APH a été réalisé par l'analyse de discours recueillis auprès d'un échantillon de convenance de huit enseignants. Le corpus de données a été constitué à partir des réponses recueillies au cours d'un entretien semi-dirigé réalisé auprès de chacun des répondants. La question posée à ces derniers était la suivante : « Selon vous, comment apprend-on à penser historiquement en classe d'histoire ? »

Ces réponses ont été retranscrites pour se prêter à une analyse factorielle des correspondances, effectuée dans le cadre d'une démarche lexicométrique. Pour dire les choses sommairement, cette opération statistique permet de produire, par association statistique, une représentation multidimensionnelle du corpus sous la forme d'un « nuage de points » (Lebart et Salem, 1994, p. 18). Chacun des points de ce nuage sont des mots (ce qu'il convient d'appeler des « formes lexicales » dans le jargon) exprimant des liens sémantiques dans le discours commun. Mathématiquement, ces liens sont calculés par la mesure de la distance algébrique entre chacun des mots. À cause d'une inertie plus élevée, certains mots s'avèrent plus structurants que d'autres : ce sont les attributs structurants que nous recherchons. Pour guider l'interprétation des données, le logiciel utilisé (DTM-Vic) a tracé des axes au travers de ce nuage de points en fonction de l'inertie plus élevée de ces mots structurants. Ces axes expriment respectivement un pourcentage de variance, elle-même attribuable à l'inertie de ces mots structurants. Notre interprétation des résultats se limitera aux trois premiers axes.

L'identification de ces mots structurants ne suffit toutefois pas pour prétendre décrire une probable représentation sociale de l'APH. Qu'est-ce qui prouve que, dans un autre contexte, ceux-ci ne changeront pas de signification ? Rien n'interdit de supposer qu'une modification de l'échantillon suffirait à expliquer les pourcentages de variance (Lebart, Piron et Steiner, 2003). N'oublions pas que les mots sont comme des valises : leur contenu en signification peut changer selon la destination, et il demeure toujours possible qu'ils soient... vides ! Pour s'assurer que non seulement les mots utilisés décrivent les attributs de l'objet, mais en plus qu'ils le font d'une manière stable, nous avons eu recours à une technique de validation, celle de la validation par rééchantillonnage (*bootstrap*). Concrètement, cette technique consiste à perturber les données par la projection de formes lexicales (ou mots) sélectionnées en tant qu'éléments supplémentaires.

Illustré en langage populaire, il s'agit de procéder à un tirage comparable à celui de la 6/49 : chacun des mots décrivant des attributs structurants sont ajoutés dans le boulier. Pour être certain de leur stabilité, cette opération est répétée à vingt-cinq reprises pour chacun des mots. En principe, le même mot (la « boule dans le boulier ») doit atterrir à chaque fois sensiblement au même endroit dans le nuage de points. Le cas échéant, nous concluons que le mot concerné et les attributs qu'il décrit à la lumière des extraits d'entrevue sont plutôt stables. Inversement, si l'emplacement de ce mot varie significativement dans le nuage de points, alors il sera considéré instable (même s'il peut être structurant au regard de son inertie).

3. Résultats

Les huit enseignants de l'échantillon ont répondu à la question : « Selon vous, comment apprend-on à penser historiquement en classe d'histoire ? » Au premier axe, comptant pour 35 % de la variance, ils expriment un rapport entre la théorie et la pratique relative à l'enseignement de

déterminer des conséquences.

À l'autre extrémité de cet axe, les mots structurants *on*, *est*, *c*, *ça*, *là* et *vraiment* expriment plutôt les modalités de mise en œuvre de cette démarche d'apprentissage en classe d'histoire. Une mise en œuvre qui donne lieu à différentes activités d'apprentissage, relevant de l'analyse de l'actualité, de la lecture de sources, et d'une réflexion sur le temps. Ainsi, le mot *on* désigne alternativement les élèves actifs dans le cadre de situations d'apprentissage, l'enseignant qui intervient dans ce contexte d'apprentissage, et la société au sens large. Un coup d'œil sur les extraits d'entrevue révèle que les mots *c*, *ça* et *là* réfèrent aux réalités sociales et historiques qu'il s'agit d'analyser et de comprendre. Cependant, avec *est*, ces mots expriment également une limite de l'APH, qui est celle des pratiques sociales, jugées défavorables : « le Québécois moyen sur le plan intellectuel, *c'est* zéro puis une barre. Notre culture, *ça* se résume au centre d'achat puis aller chez Costco et Walmart. Comment penser historiquement ? » (Sujet 02)

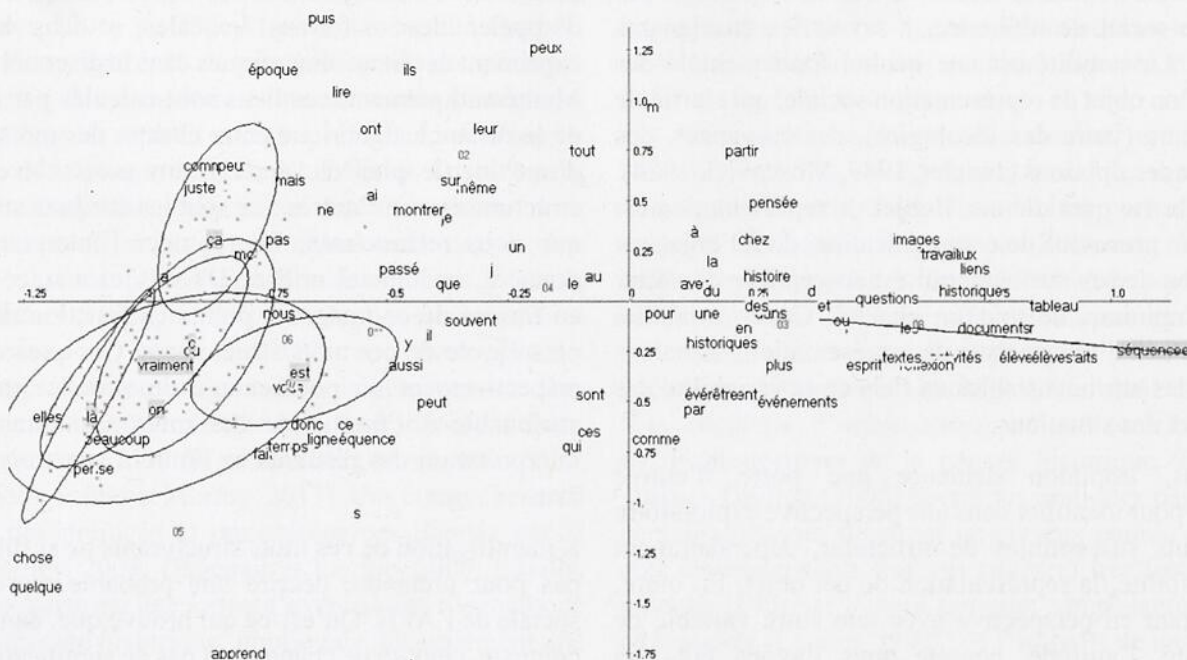


Figure 1. Plan factoriel des axes 1 et 2 : validation par rééchantillonnage des formes lexicales (mots) contribuant à l'inertie du premier axe.

l'histoire. D'une part, les mots structurants *acquisition*, *concepts*, *démarche*, *déterminer*, *conséquences*, *enseignement*, *faire*, *intellectuel*, *opérations*, *outils*, *questionnement*, *solutions*, *établir* et *séquence* (tous sous *séquence*) décrivent les propriétés d'une démarche d'apprentissage que nous pourrions qualifier de « didactiquement homologuée ». Apprendre à penser historiquement, c'est mettre en œuvre une démarche qui implique un questionnement, des concepts à acquérir, et des outils et des opérations intellectuelles permettant de

Le mot *vraiment* exprime une idée de dépassement, visé par l'exercice de la pensée historique, autant au regard des savoirs que des pratiques sociales, car, « à la base, les jeunes n'ont pas *vraiment* de pensée historique. » La validation de ces mots, comme en témoigne la figure 1, rend compte d'une tendance globale à la stabilité. Hormis la forme *on*, les mots *c*, *ça*, *là*, *est*, *vraiment*, *déterminer*, *outils* et *séquence* sont relativement stables. Les autres, c'est-à-dire *acquisition*, *concepts*, *connaissance*, *conséquences*, *démarche*, *enseignement*, *faire*, *intellectuel*, *opérations*,

questionnement et solutions sont très stables, alors que leur zone de projection n'est pas visible.

Le deuxième axe, illustré par la figure 2, décrit la nature de la médiation réalisée par l'enseignant à l'égard de ce processus d'apprentissage. Cet axe met en opposition les mots structurants *quelque, chose, qui, s'apprend*, d'une part, et *je, fais, peux, ils, ont, mes, leur, puis, lire, époque*, d'autre part. Ces premiers mots indiquent que la pensée historique est quelque chose qui s'apprend, mais plus exactement que cet apprentissage est attribuable à la médiation de l'enseignant et au modelage cognitif qu'il réalise dans le rapport des élèves à l'APH : « C'est quelque chose qui s'apprend, qui se développe, qu'on

leur et lire décrivent la nature de l'activité attendue des élèves : la lecture. Cette activité de lecture est perçue comme un élément fondamental à l'acquisition de la démarche intellectuelle visée par l'APH : « D'après moi, c'est la méthode historique. C'est de lire des documents, surtout avec des sources, je dirais, de consulter des sources historiques et de se poser des questions. » (Sujet 04)

Les formes contribuant à l'inertie de ce deuxième axe ne sont toutefois pas très stables, comme l'illustre la figure 2. Ainsi, les formes *quelque, chose, qui, s, apprend* sont très instables, tout comme *époque, puis, fais et peux*, dont les zones de projection apparaissent imposantes. Seules les formes *qui et je* pour la médiation de l'enseignant sont les

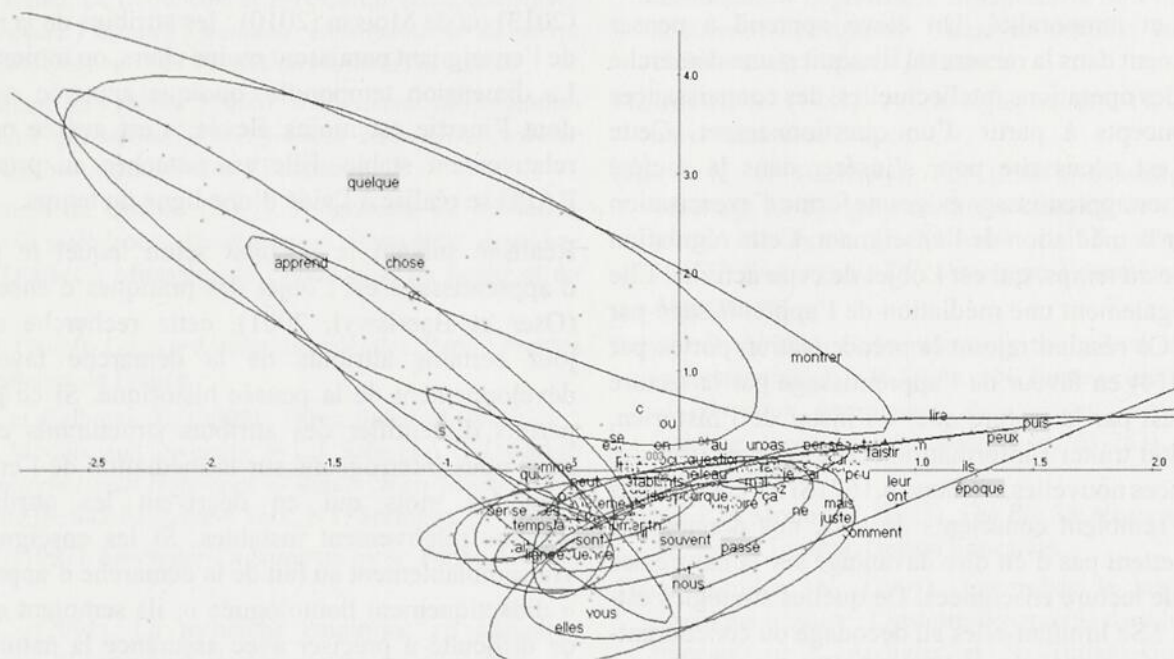


Figure 2. Plan factoriel des axes 2 et 3 : validation par rééchantillonnage des formes lexicales contribuant à l'inertie des deuxième et troisième axes.

peut montrer. C'est un mélange de pratique guidée et de conscientisation personnelle. C'est une évolution. C'est un cheminement académique, comme en français ou en mathématique » (Sujet 05). Les mots *je, fais, peux, puis et époque*, également situés dans la partie négative de cet axe (inférieure), suggèrent que cette médiation repose sur l'initiative de l'enseignant et qu'elle est ouverte à différentes possibilités pédagogiques. Des possibilités qui ont pour propriété commune d'être une expression matérielle du passé : « Je *peux* leur montrer des images d'*époque*. Je *peux* leur montrer des cartes d'*époque*, je *peux* leur montrer des artefacts. Un exemple, c'est ça que je *fais* actuellement » (Sujet 02). Les mots *ils, ont, mes,*

moins instables, avec des zones de projection comparable à *on*, dans le plan précédent.

D'une inertie un peu moindre (15,7 %), le troisième axe illustré par la figure 2 exprime la dimension temporelle de l'APH. Au-delà de l'arsenal documentaire que l'élève doit lire, c'est le temps qui semble être l'objet de l'APH. Nous retrouvons dans la portion négative (inférieure) de l'axe les mots *quelque, chose, apprend, c et est*, qui rappellent la médiation de l'apprentissage par l'enseignant. À l'autre extrémité, les formes *ligne et temps* contribuent significativement à l'inertie de cet axe, avec *passé, souvent, vraiment, vous, elles, il, nous, sont, y, là, on et les*. Ces dernières formes expriment le rapport au

temps établi dans le cadre de la situation d'apprentissage, et qui est ouvert à diverses possibilités : « Le temps c'est perçu un peu comme une narration, [...] mais je sais que dans certains cas, le temps ça peut être aussi très visuel. C'est une ligne, c'est des dates qui sont indiquées avec des événements qui se produisent à ces dates-là. » (Sujet 07) Les formes relatives à cette dimension temporelle sont d'une instabilité variable. Les mots *ligne*, *temps*, *il* et *sont* paraissent relativement stables, avec des zones de projection relativement contenues. Les formes *passé*, *souvent*, *nous* et *là* semblent très instables, comme en témoignent leurs importantes ellipses de confiance.

4. Conclusion

L'examen de ces trois axes a indiqué que l'APH s'articule autour de trois principes : rapport théorie-pratique, médiation et temporalité. Un élève apprend à penser historiquement dans la mesure où il acquiert une démarche articulante des opérations intellectuelles, des connaissances et des concepts à partir d'un questionnement. Cette démarche est nécessaire pour s'insérer dans la société actuelle, et son apprentissage exige une forme d'exercitation régulée par la médiation de l'enseignant. Cette régulation est associée au temps, qui est l'objet de cette activité. Elle implique également une médiation de l'apprentissage par la lecture. Ce résultat rejoint la préoccupation portée par Martel (2014) en faveur de l'apprentissage par la lecture (APL). C'est par la lecture que, à l'instar de l'historien, l'élève « doit traiter l'information écrite pour en tirer des connaissances nouvelles. » (*Idem*, p.167) Si les enseignants interrogés semblent conscients de cela, nos données ne nous permettent pas d'en dire davantage sur la nature des stratégies de lecture enseignées. De quelles stratégies est-il question ? Se limitent-elles au décodage ou concourent-elles à une compréhension critique de l'histoire ?

Pour nous assurer de la stabilité de ces principes, nous avons soumis à la validation par rééchantillonnage

l'ensemble des mots leur étant relatifs. Il est apparu une stabilité au regard du rapport théorie-pratique. L'APH se réalise par l'enseignement et l'acquisition d'une démarche intellectuelle. Cette démarche repose sur une forme de questionnement, un certain nombre d'opérations à mettre en œuvre, et un ensemble de concepts et de connaissances permettant de déterminer des conséquences et de trouver des solutions. L'inertie élevée du premier axe, expliquant plus du tiers de la variance totale, et la stabilité des mots lui étant structurants, appuient cette interprétation. La manière dont cet apprentissage s'opère apparaît cependant moins affirmée. Si l'APH a pu être attribué à l'exercitation réalisée par la médiation de l'enseignant, les mots exprimant cette opinion ne se sont pas révélés stables. D'un certain point de vue, ce résultat nous semble rejoindre, au moins partiellement, ceux de Boutonnet (2013) ou de Moisan (2010) : les attributs de la médiation de l'enseignant paraissent moins clairs, ou moins affirmés. La dimension temporelle, quoique appuyée sur un axe dont l'inertie est moins élevée, s'est avérée néanmoins relativement stable. Elle est rattachée au principe que l'APH se réalise à l'aide d'une ligne du temps.

Réalisée suivant le postulat selon lequel le processus d'apprentissage est l'objet des pratiques d'enseignement (Oser et Baeriswyl, 2001), cette recherche a mis au jour certains attributs de la démarche favorisant le développement de la pensée historique. Si ce postulat a permis d'identifier des attributs structurants et stables, nous nous interrogeons sur la médiation de l'enseignant, dont les mots qui en décrivent les attributs sont apparus relativement instables. Si les enseignants sont vraisemblablement au fait de la démarche d'apprentissage « didactiquement homologuée », ils semblent avoir plus de difficulté à préciser avec assurance la nature de leur rôle dans la réalisation de celle-ci. Pourquoi ?

Références

- Bain, R. (2000). Into the Breach. Using Research and Theory to Shape History Instruction. In P. N. Stearns, P. Seixas et S. Wineburg (dir.), *Knowing, Teaching and Learning History. National and International Perspectives* (p. 331-352). New York, NY: New York University Press.
- Boutonnet, V. (2013). *Les ressources didactiques : typologie d'usages en lien avec la méthode historique et l'intervention éducative d'enseignants d'histoire au secondaire*. Thèse de doctorat en éducation, Université de Montréal, Montréal.
- Briley, R. (2008). Hollywood's Reconstruction and the Persistence of Historical Mythmaking. *History teacher*, 41(4), 453-468.
- Dagenais, M. et Laville, C. (2007). Le naufrage du projet de programme d'histoire « nationale » : retour sur une occasion manquée accompagné de considérations sur l'éducation historique. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 60(4), 517-550.
- Demers, S., Lefrançois, D. et Éthier, M.-A. (2010). Un aperçu des écrits publiés en français et en anglais depuis 1990 à propos des recherches en didactique sur le développement

- de la pensée historique au primaire. In J.-F. Cardin, M.-A. Éthier et A. Meunier (dir.), *Histoire, musées et éducation à la citoyenneté* (p. 213-245). Québec : Éditions MultiMondes.
- Denos, M. et Case, R. (2006). *Teaching about Historical Thinking*. Vancouver: The critical thinking consortium.
- Duquette, C. (2011). *Le rapport entre la pensée historique et la conscience historique. Élaboration d'un modèle d'interaction lors de l'apprentissage de l'histoire chez les élèves de cinquième secondaire des écoles francophones du Québec*. Thèse de doctorat en éducation, Université Laval, Québec.
- Flament, C. et Rouquette, M.-L. (2003). *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les représentations sociales*. Paris : Armand Colin.
- Gagnon, M. (2011). Vers une heuristique des relations systémiques entre pensée historique et pensée critique. In M.-A. Éthier, D. Lefrançois et J.-F. Cardin (dir.), *Enseigner et apprendre l'histoire : manuels, enseignants et élèves* (p. 429-456). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Gouvernement du Québec (2006). *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, premier cycle*. Québec : Ministère de l'Éducation.
- Gouvernement du Québec (2007). *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, deuxième cycle*. Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris : Presses universitaires de France.
- Joyce, B. et Calhoun, E. (2009). Three Sides of Teaching : Styles, Models, and Diversity. In L.J. Saha et A.G. Dworkin (dir.), *International Handbook of Research on Teachers and Teaching* (p. 645-652). New York, NY: Springer.
- Lautier, N. (1997). *Enseigner l'histoire au lycée*. Paris : Armand Colin.
- Laville, C. (2001). La recherche empirique en éducation historique. *Perspectives documentaires en éducation*, 53, 69-82.
- Lebart, L., Piron, et Steiner, (2003). *Sémiométrie*. Paris : Dunod.
- Lebart, L. et Salem, A. (1994). *Statistique textuelle*. Paris : Dunod.
- Lee, P.J. (2005). Putting Principles into Practice : Understanding History. In S. Donovan et J. Bransford (dir.), *How Students Learn. History, Mathematics, and Science in the Classroom* (p.31-78). Washington, DC: National academies press.
- LeVasseur, L. (2015). La critique des enseignants d'histoire : considérations critiques et épistémologiques. *Enjeux de l'univers social*, 11(1), 6-8.
- Lévesque, S. (2008). *Thinking Historically. Educating Students for the Twenty-First Century*. Toronto: University of Toronto press.
- Martel, V. (2014). Lire et interpréter des sources écrites. In M.-A. Éthier, D. Lefrançois et S. Demers (dir.), *Faire aimer et apprendre l'histoire et la géographie au primaire et au secondaire* (p.163-186). Montréal : Éditions Multimondes.
- Martineau, R. (1997). *L'échec de l'APH à l'école secondaire, contribution à l'élaboration de fondements didactiques pour enseigner l'histoire*. Thèse de doctorat en éducation, Université Laval, Québec.
- Martineau, R. (2010). *Fondements et pratiques de l'enseignement de l'histoire à l'école. Traité de didactique*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Moisan, S. (2010). *Fondements épistémologiques et représentations sociales d'enseignants d'histoire du secondaire à l'égard de l'enseignement de l'histoire et de la formation citoyenne*. Thèse de doctorat en éducation, Université de Montréal, Montréal.
- Moscovici, S. (1984). *Psychologie sociale*. Paris : Presses universitaires de France.
- Oser, F.K. et Baeriswyl, F.J. (2001). Choreographies of Teaching : Bridging Instruction to Learning. In V. Richardson (dir.), *Handbook of Research on Teaching* (p.1031-1065). Washington, DC: American Educational Research Association.
- Seixas, P. (1998a). Conceptualizing the growth of historical understanding. In D.R. Olson et N. Torrance (dir.), *Handbook of education and human development: new models of learning, teaching and schooling* (p.765-783). Cambridge, MA: Blackwell.
- Seixas, P. et Morton, T. (2013). *The Big Six Historical Thinking Concepts*. Toronto: Nelson Education.
- Tutiaux-Guillon, N. (2008). Interpréter la stabilité d'une discipline scolaire : l'histoire-géographie dans le secondaire français. In F. Audigier et N. Tutiaux-Guillon (dir.), *Compétences et contenus. Les curriculums en questions* (p.117-146). Bruxelles : De Boeck.
- Tutiaux-Guillon, N. (2015). L'usage des documents en histoire-géographie : les ambiguïtés des pratiques françaises au secondaire. *Enjeux de l'univers social*, 11(1), 11-14.
- van Hover, S. et Yeager, E. (2007). "I want to use my subject matter to...": the Role of Purpose in one U.S. Secondary History Teacher's Instructional Decision Making. *Canadian Journal of Education*, 30(3), 670-690.
- Wineburg, S.S. (2001). *Historical Thinking and Other Unnatural Acts: Charting the Future of Teaching the Past*. Philadelphia: Temple University Press.



MISE EN CANDIDATURE

LES PRIX D'HISTOIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

POUR L'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT 2016

**VOUS AVEZ UNE APPROCHE ORIGINALE POUR ENSEIGNER
L'HISTOIRE CANADIENNE? NOUS VOULONS LA CONNAÎTRE!**

La Société Histoire Canada est à la recherche des meilleurs professeurs d'histoire canadienne au pays. Que vous ayez trois ou trente années d'expérience, la Société veut souligner le leadership et l'esprit innovateur des enseignants qui transmettent aux jeunes leur passion pour le passé.

SIX LAURÉATS RECEVRONT

- une bourse de 2 500 \$;
- une seconde bourse de 1 000\$ réservée à leur école;
- une médaille décernée par le Gouverneur général;
- un voyage pour deux personnes à Ottawa afin de participer à une cérémonie officielle à Rideau Hall, assister au Forum Histoire Canada, et festoyer lors du dîner Histoire en marche
- un voyage d'études en Europe avec les autres lauréats du prix.

Pour compléter votre dossier de mise en candidature ou soumettre le nom d'un collègue, visitez HistoireCanada.ca/Prix avant le 1er avril 2016.

Canada

Patrimoine
canadien Canadian
Heritage



Voyages
Culturels

HISTOIRE
CANADA

La Place des Arts, premier dossier de la Révolution tranquille

Laurent Duval

La Grande Salle de la Place des Arts, subséquemment renommée Salle Wilfrid-Pelletier, l'œuvre de la firme d'architectes de Montréal, Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold & Sise, inaugurée le 21 septembre 1963.

Photo : Panda Associates, Toronto.



Le 21 septembre 2014 marquait le 50^e anniversaire de l'inauguration de la Place des Arts; plus de quatre millions et demi de personnes s'y étaient présentées, démontrant que l'institution aura dépassé de loin toutes les attentes. Cet anniversaire pratiquement passé inaperçu à Montréal, ignoré au Québec, ne signifiait à l'évidence rien de particulier tant pour le public que pour les médias, ces derniers invariablement préoccupés du quotidien et toujours obsédés par tout ce qui est susceptible de maintenir et d'augmenter les cotes d'écoute et le tirage. Quelle occasion aura-t-on alors manqué de se remémorer l'un des épisodes les plus palpitants de l'histoire récente du Québec, celle, fondamentalement, de la transition du pouvoir de Maurice Duplessis à Jean Lesage, hors des vieux clichés, comme celui, si persistant et simpliste de « la grande noirceur », et d'en avoir dégagé les traits saillants qui constituent la trame de l'histoire. Le quatrième pouvoir, celui des médias, est passé à une nouvelle génération à l'évidence peu soucieuse de l'histoire, hormis celle des hommes politiques, pourtant si indispensable à la compréhension de l'évolution de toute société.

Préalable

L'idée d'une salle de concert pour Montréal était liée à l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) qui, depuis 1935 tenait ses concerts à l'auditorium du Plateau, à proximité du Parc Lafontaine. C'était un pis-aller qui

comportait l'avantage de satisfaire tant la clientèle anglophone que francophone. M. Louis-Athanase David, député libéral de Terrebonne à l'Assemblée législative de Québec et Secrétaire de la province, n'était pas étranger à cette décision : « Nous irons vers l'Est, avait-il déclaré, et donnerons à la population canadienne-française les concerts symphoniques auxquels elle a droit. »¹ La ville de Montréal, alors la métropole du Canada, accueillait déjà les plus grands solistes d'Europe et d'Amérique, tous tenus de s'accommoder tant bien que mal non seulement d'une salle de concert des plus rudimentaires, mais dépourvue de loges pour les artistes. Un étudiant en droit, placeur à l'auditorium, en sera abasourdi, humilié en tant que fier citoyen de Montréal, au point de se promettre d'y remédier lui-même, un jour. Il se nommait Jean Drapeau.

Jeune avocat, il s'est d'abord fait un nom dans les années 50 en collaborant avec Pacifique Plante, cet ancien directeur de la police de Montréal, chargé de mener une enquête sur la moralité publique dans la métropole. Jean Drapeau fut élu maire de Montréal le 25 octobre 1954; son principal objectif : doter Montréal d'une salle de concert appropriée pour l'Orchestre symphonique de Montréal.

Il s'agissait d'un projet considéré comme utopique par tous ceux qui l'avaient envisagé avant lui, en raison surtout du clivage socio-culturel et économique entre l'Ouest et l'Est. Le jeune maire Drapeau n'avait qu'un seul atout en main, sa détermination. Sept mois après

avoir été élu maire de Montréal, il réunit au restaurant municipal Hélène de Champlain vingt-quatre personnes, en majorité des avocats et des hommes d'affaires, pour les convaincre de la nécessité de doter Montréal d'une salle de concert à la mesure de ses besoins et à la hauteur de ses aspirations. Avant de lever la séance, il prit soin de faire souscrire à chacun, sur-le-champ, la somme de cent dollars (l'équivalent de dix fois plus, de nos jours) pour constituer les fonds nécessaires à la mise sur pied du projet qui lui tenait tant à cœur. Il ne lui restait plus qu'à devoir surmonter, un à un, chacun des obstacles qui lui barraient la route.

La ville de Montréal était alors légalement une cité et sa charte ne lui permettait pas de s'engager dans un projet immobilier de grande envergure comme la construction d'une salle de concert; or le droit de légiférer était le pouvoir exclusif du gouvernement provincial, alors dirigé par Maurice Le Noblet Duplessis. Il y avait un hic : Jean Drapeau avait été préalablement candidat (défait) pour le Bloc populaire, dirigé par André Laurendeau; le premier ministre était reconnu pour avoir la mémoire longue en pareille matière. Comment allait-il accueillir la requête d'un adversaire politique de la veille ? Au dire de monsieur Drapeau, le premier ministre du Québec se montra très accueillant à son égard et d'emblée réceptif à l'idée d'entériner la requête du groupe de citoyens de Montréal. Ainsi, la *Loi pour faciliter l'établissement et l'administration d'une salle de concert à Montréal*² fut-elle adoptée par l'assemblée législative le 26 janvier 1956 et sanctionnée le 2 février de la même année. De même,

Duplessis se montra favorable à l'adoption d'une structure tripartite pour la corporation à naître, qui serait constituée de représentants en nombre égal de la province, de la ville et des souscripteurs. Il s'agissait d'une innovation audacieuse pour l'époque. Avait-on envisagé un nom pour la nouvelle corporation ? Dans quel 'quartier' envisageait-on de construire la salle de concert ? Duplessis était friand des calembours, il y excellait, nous pouvons y voir la source de l'appellation Centre Sir Georges-Étienne Cartier (C.S.G.E.C.)³. Il ne restait plus au maire de Montréal qu'à aborder la redoutable question financière, celle dont tout dépendait pour la suite des choses. Le premier ministre accepterait-il que la province de Québec souscrive le même montant que la ville de Montréal, soit deux millions cinq cent mille dollars ? Une somme considérable alors. Rien ne s'y opposait : c'était donc acquis ! La rencontre prit fin, comme elle avait débuté, par une cordiale poignée de mains. Le lecteur averti ne manquera pas d'en être surpris, cette rencontre au sommet contredisant d'emblée tous les sombres clichés colportés par nombre d'intellectuels jusqu'à ce jour. Ce que tout le monde a toujours ignoré, a fortiori, cinquante ans plus tard, c'est que sans Duplessis, il n'y aurait pas eu de Place des Arts !

Se posait dorénavant la question primordiale du concept de l'aménagement d'une salle de concert à Montréal. Comme New York était alors à l'avant-garde dans tous les domaines, il fut décidé de confier à la firme Raymond Loewy/William Snaith, de N.Y., l'élaboration d'un plan directeur⁴ que, par la suite, un bureau d'architectes de Montréal⁵, choisi par voie de concours, serait tenu de



Signature du contrat de construction entre le Centre Sir Georges-Étienne Cartier et la firme d'entrepreneurs Quémont-Duranceau, à l'Hôtel de Ville de Montréal, le 10 février 1961.

De gauche à droite : Arthur Laplante, Claude Robillard, le maire Jean Drapeau, le président du C.S.G.E.C., Louis-A Lapointe, Émé Lacroix, conseiller juridique, Robert Letendre et Charles Duranceau.

Photo : Archives de la Ville de Montréal.

Tournée du chantier de l'Édifice des théâtres, printemps 1966.

Dans l'ordre habituel, Pierre David, de la firme David, Barott & Boulva; Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles; Gérard Lamarche, directeur général de la Place des Arts; Jean Drapeau, maire de Montréal; Laurent Duval, directeur des Relations publiques; Naïm Kattan, écrivain et membre du conseil d'administration de la Régie de Place des Arts; Gérard Gauthier, surintendant des immeubles.

Photo : André Le Coz.



développer.

Les administrateurs du C.S.G.E.C eurent à faire face à nombre de décisions onéreuses : la nature du sol argileux nécessitant la construction de murs de soutènement tout autour du quadrilatère formé des rues Sainte-Catherine, Jeanne-Mance, Ontario et Saint-Urbain; la construction d'un couloir souterrain pour donner accès au Métro, bientôt en construction; pourvoir le complexe architectural d'un garage souterrain; aménager une voie d'accès pour les taxis; prévoir des fondations pour les immeubles à venir et installer un système de chauffage central pour l'ensemble des édifices à venir. Ce à quoi s'ajoutait, de surcroît, l'achat du magasin à rayons Woodhouse, situé rue Sainte-Catherine, angle Saint Urbain, et le coût de sa démolition. De huit millions, on était passé à une vingtaine de millions !

L'horizon s'obscurcit

Conscients de la nécessité d'informer le public via les médias, les administrateurs ont eu recours à la firme Editorial Associates pour émettre des communiqués de presse. Ces derniers, conformément au ton de la presse anglophone, acquise sans réserve au projet d'une salle de concert à Montréal, ne portaient que sur les caractéristiques du nouvel immeuble : l'atmosphère était au beau fixe. Il en allait différemment de la presse française, en partie alimentée par les nationalistes, notamment par le Rassemblement pour l'indépendance

nationale (R.I.N.), au faite de son existence, d'où bientôt deux slogans dévastateurs : « La Place des Arts, la place des autres »; « La Place des Arts, la Place des Anglais ». ⁶ Voilà qui augurait fort mal. Personne, par ailleurs, n'avait anticipé qu'Actors Equity, le puissant syndicat américain de la scène, allait revendiquer la mainmise sur la naissante institution, jouissant depuis toujours de l'hégémonie complète non seulement aux États-Unis mais au Canada tout entier. Et comble de malheur pour le C.S.G.E.C., l'Union des artistes de Montréal, constituée de comédiens et comédiennes à l'avenir incertain, jusqu'alors un syndicat de boutique dirigée par l'un des leurs, Pierre Boucher, un homme clairvoyant, allait jouer un rôle décisif. Ce dernier saisit au vol l'occasion rêvée de faire de son syndicat une véritable entreprise d'affaires, à l'instar des autres, disposant de pouvoirs et de moyens financiers nécessaires à son bon fonctionnement. S'imposer comme syndicat exclusif à la Place des Arts, quelle perspective ! Assuré de l'appui des médias et surtout de celui, inconditionnel, au sein du gouvernement, d'un certain ministre du nom de René Lévesque. Le combat était gagné d'avance ! Quant au C.S.G.E.C., coincé entre deux syndicats, il s'est retrouvé ipso facto dans l'impuissance totale. Nul doute alors que la question épineuse du coût de construction allait apparaître sous un jour des plus défavorables. Entre-temps, la programmation du grand festival d'inauguration était arrêtée; la population de Montréal serait conviée à plusieurs événements artistiques du plus haut calibre.

Place des Arts – Éphéméride

14 juin 1894 : Inauguration du Massey Hall à Toronto.

1894 à 1896 : L'honneur d'avoir dirigé le premier ensemble symphonique de Montréal revient à Guillaume Couture qui présenta dix-huit concerts, de 1894 à 1896, à la salle Windsor, de l'hôtel du même nom.

1902 : Fondation de l'Orchestre symphonique de Québec.

1930 : Fondation de The Montreal Orchestra.

1932 : Inauguration du Palais Montcalm à Québec.

16 novembre 1934 : Annonce par M. Louis-Athanase David, député et secrétaire de l'Assemblée législative du Québec, de la fondation de la Société des concerts symphoniques de Montréal, dont l'appellation Orchestre symphonique de Montréal/Montreal Symphony Orchestra sera adoptée en 1954.

4 janvier 1935 : Le premier concert de la Société des concerts symphoniques de Montréal, donné à l'auditorium de l'École supérieure Le Plateau, fut dirigé par le chef Rosario Bourdon.

1939 : Fondation de l'organisme Les Festivals de Montréal/The Montreal Festivals par M. et Mme Louis-Athanase David. Ce festival fut présidé jusqu'en 1951 par Mme David (née Antonia Nantel), pianiste et artiste lyrique, par la suite, par M. Paul Gouin, de 1952 à 1955 et, enfin, de 1956 à 1965, par M. Robert Letendre, l'un des membres de la corporation Centre Sir George-Étienne-Cartier (1956).

2 février 1956 : La *Loi pour faciliter l'établissement et l'administration d'une salle de concert à Montréal* fut adoptée par l'Assemblée législative le 26 janvier 1956 et sanctionnée le 2 février de la même année (S.Q. 1955-56, c. 24), sous le gouvernement de l'Union nationale dirigé par Maurice Duplessis.

11 février 1961 : La cérémonie de la première pelletée de terre du chantier a eu lieu le 11 février 1961.

21 septembre 1963 : La Grande Salle de la Place des Arts, ultérieurement rebaptisée Salle Wilfrid-Pelletier, fut inaugurée le 21 septembre 1963 par un concert de l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Wilfrid Pelletier, pour l'hymne national 'O Canada', et de Zubin Mehta pour le programme. En lieu et place de la IXe symphonie de Beethoven (exigeant chœur et solistes), c'est la première symphonie de Gustav Mahler qui fut exécutée, en raison d'un conflit de travail opposant l'Union des Artistes de Montréal et l'Actors' Equity de New York.

Quant au financement du festival pour lequel la corporation ne disposait pas au préalable de budget, il serait assuré par les recettes de la soirée d'inauguration, pour laquelle le coût des billets serait de l'ordre de cent dollars, ce qui allait permettre au public d'assister à prix modique à tous les autres événements artistiques. Cette révélation suscita un nouveau slogan des plus désastreux : « La Place des Arts, la Place des riches ! »⁷

Les administrateurs avaient envisagé une solution heureuse pour offrir au public montréalais, friand d'opéra, deux oeuvres parmi les plus populaires du répertoire, soit *Otello*, de Verdi, avec la participation de Jon Vickers, Tito Gobbi, Joseph Rouleau, Jean-Louis Pellerin, Claude Corbeil et Huguette Tourangeau, et *Lucia di Lammermoor*, de Donizetti, avec Joan Sutherland, Ann Golden, André Turp, Joseph Rouleau, Robert Savoie et Jean-Louis Pellerin. Une nouvelle imprévue attendait le public : *Covent Garden*, de Londres – la célèbre maison d'opéra (dont les Rouleau, Savoie et Turp étaient) – offrait à titre gracieux les costumes, les décors, y compris l'équipe technique pour ces opéras, n'imposant à la corporation que les frais de transport, de voyage et de séjour. Loin de satisfaire les médias francophones, ce fut un tollé : pas d'opéra français ! Inimaginable ! Scandaleux ! C'est dans ce contexte que survint un article acerbe de Jean Hamelin, du *Devoir*, ce qui incita le président, Louis-A. Lapointe, à intervenir *illico*, par télégramme, auprès du rédacteur en chef, André Laurendeau, le 28 février, et le 6 mars, par une lettre confidentielle, doublée d'une longue mise au point, pour publication.

M^e Louis-A. Lapointe, au demeurant le président du C.S.G.E.C., était président de la cimenterie Miron; homme d'affaires averti, l'un des citoyens les plus en vue de Montréal, il jouissait d'une certaine renommée comme conférencier. Il publiera, à compte d'auteur, en fin de carrière, sous le titre *Il illo tempore*, – évoquant ainsi ses souvenirs de cours classique –, un ouvrage constitué de ses textes et autres écrits, dont les deux lettres mentionnées plus haut. Dans sa lettre confidentielle, il recourt au tutoiement, ce qui atteste de sa longue amitié avec le destinataire, mais, en rétrospective, ce qui étonne, c'est l'extrême candeur dont il a fait preuve. Il croyait vraiment que 'son ami' Laurendeau allait se rendre à sa requête. Dans sa deuxième lettre – pour publication – il démontre par ailleurs sa méconnaissance du style requis pour ce genre d'intervention. Au lecteur d'en juger par cet extrait :

Ceux qui prétendent représenter l'opinion publique – il y en a chez vous autant qu'ailleurs – se donnent une autorité et une importance disproportionnées à leurs véritables mérites. Ils ne se rendent malheureusement pas compte, j'ose l'espérer, de la responsabilité qu'ils

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

« La Place des Arts a reçu de la Province de Québec un don en argent de 2 500 000 \$, un terrain d'environ 100 000 pieds carrés qui représente à peu près le quart de la superficie totale du quadrilatère Ste-Catherine – Jeanne-Mance – Ontario – St-Urbain et la promesse que la dépense effectuée pour l'acquisition, au prix de 1 500 000 \$ de la propriété de la Commission des écoles catholiques serait remboursée.

La Place des Arts a reçu de la Cité de Montréal une somme de 2 325 000 \$, la cession d'un bout de rue pour un dollar et l'assurance de garantie d'emprunts jusqu'à concurrence de 10 000 000\$.

Le public a souscrit 1 758 969,76 \$ dont 353 892,82 \$ n'avaient pas encore été versés au 3 janvier dernier [1963]. Ces souscriptions comprennent environ 500 000 \$ provenant de quelque 500 compagnies, environ 1 000 000 \$ provenant de quelque 4 600 individus. [...]

Le gouvernement fédéral a offert de contribuer de (*sic*) 1 500 \$ par son Conseil des Arts, pour la composition d'une œuvre canadienne qui sera jouée au concert inaugural.

À part Montréal, aucune autre municipalité n'a contribué à la Place des Arts.

Sur cette base, chaque citoyen de Montréal peut affirmer qu'il a contribué d'environ deux dollars de l'argent de ses taxes municipales et chaque citoyen de la province de Québec environ cinquante cents de ses taxes provinciales. »

Source : Lettre du président de la C.S.G.E.C., Louis-A Lapointe, adressée au rédacteur en chef du Devoir, André Laurendeau et datée du 6 mars 1963. Cette lettre n'a pas été publiée.

assument ainsi, en créant une opinion publique, basée sur leur étroitesse de vues, sur leurs préjugés et sur leur attitude mesquine; c'est à cause de ces coups de marteau répétés, de ces gouttes d'eau chinoises (*sic*), presque quotidiennes, que l'on finit pas pousser à bout ceux qui, habituellement, n'ont malheureusement pas le temps d'entreprendre, tous les jours, des polémiques avec des sourds. Il est bon, cependant, de temps en temps, que l'on fasse le point et, aujourd'hui, le voilà.

On n'a jamais vu un chef de rédaction désavouer publiquement un collègue de travail; à l'occasion, publiera-t-on une brève note, proprement nommée N.D.L.D, pour corriger une information erronée, sans plus. Cette intervention n'aurait pu changer en rien l'attitude hostile des médias d'expression française envers la Place des Arts, six mois avant son inauguration. Le mal était fait. Lors du concert inaugural, le 21 septembre 1963, le fort contingent d'animateurs et d'animatrices de la digne Société Radio-Canada se montrera malveillant, malgré l'atmosphère de fête, l'exubérance des invités, la splendeur des lieux, la présence du premier ministre Jean Lesage, et nombre d'invités de marque, tous sous l'effet de l'admiration. À l'extérieur, à leur décharge, rue Sainte-Catherine, c'était l'émeute : la gendarmerie à cheval avait fort à faire pour contenir une foule de manifestants bruyants⁸.

C'était un secret de polichinelle que René Lévesque s'était approprié le dossier de la Place des Arts⁹ et que le ministre des affaires culturelles, Georges-Émile Lapalme, s'était désisté de ses responsabilités alors qu'il était dans

une position unique pour intervenir et restaurer l'ordre. Soudain, ce fut le pavé dans la mare : une station anglaise de radio, ayant eu vent d'un *scoop* du *Montreal Star*, en fit état; Lévesque, par pure coïncidence, l'entendit. Cette fois, il s'agissait d'un secret d'État bien gardé, soit l'abolition de la corporation C.S.G.E.C. dès l'inauguration passée, et la destitution de tous ses membres, y compris celle du maire de Montréal, Jean Drapeau. Offensé, le ministre fit une sainte colère, y ayant vu une atteinte à la démocratie!¹⁰ « La plus belle salle de concert au monde », s'était exclamé le célèbre chef d'orchestre Charles Munch. Voilà que le gouvernement Lesage, sous l'instigation d'un ministre dont ce n'était pas le champ de compétence, commettait un geste aussi déplacé ! Jean Drapeau démissionnera aussitôt pour éviter l'affront. Ce fut l'impasse.

Dénouement

« C'est l'homme qui fait l'histoire et non pas l'histoire qui fait l'homme », a écrit Henri Massis. La Place des Arts connaissait depuis le premier jour un succès qui dépassait de loin toutes les attentes, mais sa situation financière était à ce point précaire qu'il fallait la régler dans les plus brefs délais. Les administrateurs de la C.S.G.E.C., en fin de piste, à leur insu, comme nous venons de le voir, toujours à la recherche d'une source constante de revenus, envisagèrent en désespoir de cause d'accorder un contrat à long terme à une pétrolière pour l'exploitation d'un poste d'essence, dans les limites du quadrilatère. Pouvaient-ils, en rétrospective, commettre une plus grave erreur ? À titre de président du comité exécutif, Lucien Saulnier

recevait d'office un exemplaire des procès-verbaux. Il faut rappeler que le maire de Montréal, Jean Drapeau, et le président du comité exécutif, Lucien Saulnier, formaient un formidable tandem; monsieur Saulnier avait acquis l'habitude de tempérer les ardeurs du maire de Montréal. C'est ainsi que les administrateurs de la corporation reçurent une lettre sobre mais sans équivoque de la part du président du comité exécutif les dissuadant de donner suite à leur résolution¹¹. Il en ressort que le rôle de monsieur Saulnier, homme d'une grande probité, d'une discrétion remarquable, aura été extrêmement important à l'époque cruciale de l'embrouillamini de la Place des Arts, dans les années soixante.

Erreur sur la personne

Lors de l'aménagement de l'espace qui relie depuis peu la *Salle Wilfrid-Pelletier* à la *Maison symphonique*, on a apposé sur un mur une plaque commémorative pour rendre hommage à monsieur Georges-Émile Lapalme,

premier titulaire du ministère des affaires culturelles sous le gouvernement Lesage. Cet honnête homme est étranger tant à l'existence de l'institution qu'à sa survie en temps de crise : cette singulière erreur doit être corrigée prestement. La réalité historique, incontestable, c'est que sans le maire Jean Drapeau, l'instigateur et le promoteur du projet, et sans le premier ministre Maurice Duplessis, qui l'a rendu possible par sa législation et son aide financière, il n'y aurait pas eu de Place des Arts. « Le réel ne peut s'exprimer que par l'absurde », a écrit Paul Valéry : nous y sommes.

Combien d'hommes et de femmes, Louis-Athanase David et sa femme, née Antonia Nantel, en tête, mériteraient la reconnaissance des générations montantes ? Ils sont légion. Quelle misère, par exemple, qu'il n'existe aucune inscription à Montréal pour rappeler l'apport incomparable des Nicolas Koudriatzeff et Ludmilla Chiriaeff ! Certaines erreurs sont irréparables; d'autres, heureusement, pas : c'est une question de dignité, de respect et de gratitude pour toute société.

1. *Les cinquante premières années/The First Fifty Years/Orchestre symphonique de Montréal*, Éditions Stanké, Montréal, 1984.
2. Statuts de la province du Québec 1955-56, c. 24.
3. De nos jours, on écrirait « Le Centre Sir George-Étienne Cartier », conformément à la signature de ce dernier.
4. *A Cultural Center in Montreal, An Economic Analysis in the Arts for Corporation Sir Georges-Étienne Cartier* The Raymond Loewy Corporation - Market Plans Division, 1958.
5. Le bureau *Lebensold, Desbarats, Affleck & Sise* sera retenu, ayant déjà conçu et réalisé les plans d'une salle de concert à Vancouver.
6. Un an auparavant, Silas Edman, un newyorkais, unilingue, aux qualifications douteuses, fut embauché comme directeur des programmes et les médias anglophones, enthousiastes, virent en lui le véritable « patron » de l'entreprise. Ce fut à l'origine de la première intervention médiatique du R.I.N. Autant c'était de bonne guerre pour les nationalistes, autant c'était désastreux pour l'institution.
7. Claude Robillard, directeur général de la Place des Arts, fut alors victime d'un odieux montage lors de l'émission d'information de dix-huit heures, à la télévision de Radio-Canada, le réalisateur n'ayant retenu du coût d'admission au Festival que le 100 \$ de la soirée d'inauguration. M. Robillard s'est alors juré de ne plus

- jamais accorder d'entrevue à Radio-Canada et il tint parole. La veille de l'inauguration, il me dira sans malice, sourire aux lèvres : « Bonne chance avec vos petits amis de Radio-Canada ! »
8. Les archives de Radio-Canada disposent de l'enregistrement de cette soirée. On serait surpris d'y voir le chaleureux Richard Garneau, interviewant le soussigné (à défaut du directeur général, Claude Robillard) au *piano nobile*, bourru, outré, littéralement monté sur ses ergots : que des questions piégées de sa part ! Il s'est avéré par la suite que les feuilles de route de chacun des animateurs et animatrices avaient été préparées par un pigiste pisse-vinaigre, embauché pour l'occasion.
9. Dans ses mémoires, *Fais ce que peux*, Boréal, 1989, Gérard Fillion écrit : « il (René Lévesque) continue de se mettre le nez partout et à jouer dans le dos de tout le monde. »
10. Pour le récit complet, voir *Le mythe René Lévesque, portrait d'une société divisée*. Laurent Duval, Liber, 2015.
11. Lors de la publication de *L'Étonnant dossier de la Place des Arts, 1956-1967*, Laurent Duval, Éditions Louise Courteau, 1988, cette intervention ne pouvait pas alors être révélée – droit de réserve oblige –; par ailleurs, il s'y trouve en appendice une lettre du président du comité exécutif, Lucien Saulnier, au premier ministre Jean Lesage, ayant trait aux accords financiers si indispensables à la suite des choses.

Né à Québec en 1926, Laurent Duval a été directeur des relations publiques de la Place des Arts, du Centre national des Arts et des services français de Radio-Canada. Il a lancé et dirigé *Placedart*, à Montréal, et *Dialogue* à Ottawa. Il a publié *L'étonnant dossier de la Place des arts, 1956-1967* (Louise Courteau, 1988), *Abus de presse* (Liber, 1995) *L'orgue, ce méconnu* (Fédération des amis de l'orgue, 2012), et *Le mythe René Lévesque* (Liber, 2015).

HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA
3^e SECONDAIRE

Nouveau programme

Mis À jour Histoire

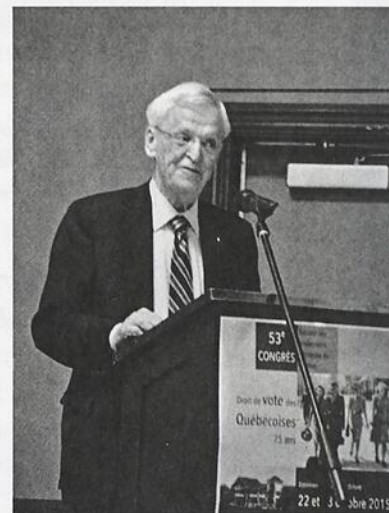
InfoService :
1 800 567-3671



Éditions Grand Duc

Dorimène et Alphonse Desjardins, artisans d'une économie au service de la nation

Claude Béland, avocat et professeur-associé à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM et à l'Institut de recherche en coopération de l'Université de Sherbrooke. Président du conseil d'administration de la Fondation Lionel-Groux et du Mouvement démocratie et citoyenneté du Québec



Alphonse et Dorimène Desjardins naissent au milieu du XIX^e siècle, une centaine d'années après la conquête par les armées du roi d'Angleterre de la colonie française qu'est alors le Québec au XVI^e siècle. Pendant 160 ans (1600 à 1760), l'économie du Québec aura été au service de la nation française. Puis, à compter de 1760, elle se transforme en une économie au service de la nation anglaise. Malgré cette conquête et une guerre appauvrissante et malgré l'espoir d'un retour des francophones à leur patrie d'origine, la majorité francophone décide de demeurer au Canada. Malgré aussi l'interdiction aux Canadiens français de participer au développement économique de la colonie, le Roi d'Angleterre désirent sauvegarder la prépondérance de la métropole britannique en ce domaine. Les Canadiens français sont contraints de se satisfaire d'une économie de subsistance ou de survivance. Pas étonnant que, plus tard, Lord Durham, dans un rapport à son Roi, écrira : « les français de la Nouvelle-France sont forcés de reconnaître la supériorité et l'esprit d'entreprise des Anglais, que les Anglais détiennent l'immense partie des propriétés et qu'ils ont pour eux la supériorité de l'intelligence. »¹

En conséquence, les Français résistent et se réfugient dans une attitude de résignation, d'acceptation de leurs conditions modestes. Ils en viennent à croire qu'ils sont nés « pour un p'tit pain », ce qui fait dire au théologien Louis-Adolphe Paquet : « Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée [...] »²

Toutefois, cent ans plus tard, au milieu de XIX^e siècle, les Anglais étant en plein contrôle du développement économique ne s'inquiètent guère de quelques expériences

commerciales et industrielles de Canadiens français. Ni de quelques discours appelant les Canadiens français à s'intéresser au monde des affaires. En 1846, Étienne Parent, à l'occasion d'une conférence, lance cet appel :

« Je vous demande d'ennoblir la carrière de l'industrie, en la couronnant de l'auréole nationale car de là je veux tirer un moyen puissant de conserver et d'étendre notre nationalité [...] Je vous supplie d'honorer l'industrie, de l'honorer non plus de bouche, mais par des actes, par une conduite toute opposée que nous avons suivie jusqu'à présent et qui explique l'état arriéré où notre race se trouve dans son propre pays [...] Disons-le, on méprise l'industrie. »³

Alphonse Desjardins naît en octobre 1854. Il est le huitième enfant de François Roy-Desjardins. Son père, comme il l'a fait pour tous ses enfants, laisse tomber le patronyme « Roy ». Alphonse ne vivra pas dans une famille riche. La santé de son père est fragile et il ne réussit pas à subvenir seul aux besoins de la famille. Sa mère, courageuse, réaliste et infatigable, offre ses services de « femme de ménage ». Elle quitte tôt le matin et revient tard le soir. Malgré cela, la pauvreté familiale ne l'empêchera pas de fréquenter le collège de Lévis. Pendant quatre ans, on lui enseigne le français, l'anglais, la géographie, la tenue de livres comptables, la sténographie, des notions élémentaires des mathématiques et de physique. Son dossier scolaire révèle un élève tenace qui éprouve toutefois quelques difficultés de concentration et de constance. À l'âge de 15 ans, la famille ne pouvant soutenir les frais de scolarité, il abandonne le collège et vit alors l'apprentissage à l'insécurité. Il comprend qu'il a besoin des autres. Il comprend aussi que le bonheur familial dépend de l'effort de chacun de ses membres à assurer le bien-être des autres.

Il en conclut que ce souci de l'autre – cet éthique du bien-être commun – devrait être le fondement de toutes les sociétés. Cette idée ne le quittera jamais.

Quant à Dorimène, elle naît le 17 septembre 1858, à Sorel. Elle est la cinquième enfant d'une famille de onze décimée par les maladies infantiles. Dépouvé d'instruction, les parents de Dorimène ne savent ni l'un ni l'autre signer leur nom. Devant la précarité de leur situation, la mère de Dorimène confie la garde de sa fille à l'une de ses sœurs et à son mari, un couple sans enfant vivant à Lévis et dont la situation financière est rassurante. Contrairement à Alphonse, Dorimène profitera d'une aisance matérielle et d'une éducation réservée aux enfants des mieux nantis dans les maisons d'éducation de Lévis. Les élèves y vivent dans un univers culturel qui fait référence à des valeurs, des normes et des modèles de comportements éducatifs élevés. Elle entre au pensionnat en 1865, à l'âge de sept ans, et sa scolarité s'étendra sur une durée d'une dizaine d'années.

Alphonse et Dorimène se marieront le 2 septembre 1879. Dix enfants naîtront de cette union, quatre filles et six garçons, dont trois mourront en bas âge. Afin d'assurer à sa famille une certaine sécurité financière, il exercera diverses fonctions : journaliste, ensuite éditeur des débats parlementaires de l'Assemblée législative du Québec, et finalement, en quête d'emploi, il se résignera à devenir sténographe officiel francophone au Parlement d'Ottawa, poste qu'il occupera de 1892 à 1916, même s'il doit abandonner sa famille à Lévis pour gagner sa vie à Ottawa !

Pendant ce temps, avec grande compétence, Dorimène gèrera les finances familiales, écrira des textes pour son mari – et maintes fois, agira comme une utile conseillère.

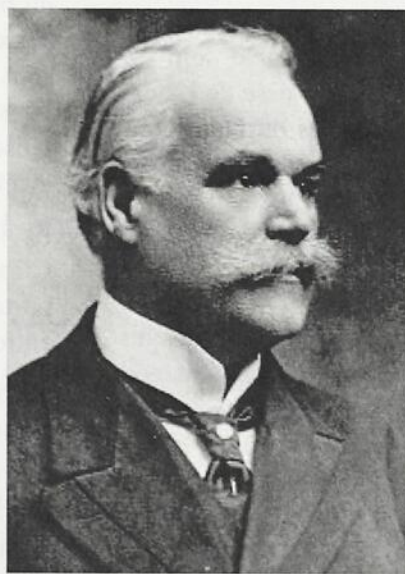
À Ottawa, son statut de sténographe de langue française accorde à Alphonse beaucoup de temps libre. Il en profite pour visiter la bibliothèque du Parlement. Après avoir lu l'encyclique *Rerum Novarum* du Pape Léon XIII, il en conclut que la charité et la philanthropie ne suffisent pas à régler les problèmes sociaux et que l'association et la responsabilisation citoyenne sont un moyen plus efficace de résoudre la question sociale.

Le 6 avril 1897, à la Chambre des communes, un jeune député, l'avocat Michael Quinn de la circonscription montréalaise de Sainte-Anne, plaide avec force en faveur de l'adoption d'une loi limitant les taux d'intérêt sur les prêts aux emprunteurs. Après une tournée du pays, il a

constaté que, par tout le pays, des prêteurs perçoivent des taux d'intérêt équivalant à un taux de près de trois mille pour cent par année ! Et le député en rajoute en soulignant qu'à Montréal, quelques jours plus tôt, un homme qui avait emprunté 150 \$ fut poursuivi en justice et condamné à payer en intérêts sur le capital la somme invraisemblable de 5 000 \$.⁴ Alphonse Desjardins est renversé. À la bibliothèque, il découvre un livre intitulé *People's banks*, écrit par Henry Wolff, le président de l'Alliance coopérative internationale. Il réussit à rejoindre Monsieur Wolff qui apporte des solutions concrètes et efficaces au problème de l'usure. Il découvre dans ses lectures l'existence de caisses populaires du Pasteur Raiffaisen, en Allemagne. Il entre en communication avec Alfred Micha de la Fédération belge des banques populaires, de Luigi Luzzati en Italie, de Charles Raynerie, Louis Durand, et autres en France. Tous ces coopérateurs lui fournissent de l'information. Wolff lui écrit en 1898 : « Je me suis vanté de ce que vous faites et allez faire au Canada aux deux congrès allemands auxquels j'ai assisté. »⁵

Ses recherches lui enseignent que les raisons d'être des coopératives d'épargne et de crédit sont différentes selon les pays. Il songe donc pour le Québec à un modèle dont l'idée fondamentale est le relèvement économique de la classe laborieuse et plus spécialement celui des Canadiens français. Il résume ainsi sa pensée :

« Dans ce nouveau genre d'association, ce n'est pas le capital qui domine, qui fait la loi et règle tout, mais c'est la personne... La coopération a ceci de particulièrement attachant, c'est qu'elle étend ses bienfaits à tous. C'est l'union pour la



Alphonse

Source : Alfred GeorgePittaway. Wikipedia Commons, domaine public.



Dorimène

Source : Wikipedia Commons, domaine public

vie, non la lutte pour la vie. »

Et pour assurer des bases solides, il ajoute :

« il est important de regrouper les membres dans une petite entité territoriale – condition essentielle de succès, de contacts intimes et nombreux par lesquels les intéressés peuvent se mieux connaître, s'apprécier réciproquement avec plus de justice tant au point de vue moral qu'économique. »

Au mois d'août 1900, avec l'aide constante de son épouse, le dossier de la création d'une société d'épargne – un nouveau modèle québécois – lui apparaît complet. Le 6 décembre, plus d'une centaine de personnes décident de créer la Caisse populaire de Lévis. Les premières années seront difficiles.

Au départ, la Caisse n'a pas de revenus et ne peut faire de dépenses. Elle compte sur le bénévolat du personnel et des administrateurs. Et même sur la gratuité des locaux qu'elle occupe pendant quelques heures durant les semaines. Ce qui incite les membres à se présenter souvent à la résidence du fondateur. De plus, les démarches en vue d'obtenir l'adoption d'une loi précisant le statut juridique de la Caisse demeurent vaines. Au niveau fédéral, on considère la caisse et celles qui seront créées au cours des années comme étant des associations à fins sociales – ce qui ne relève pas de la juridiction du gouvernement central, mais des provinces. Et au Québec, le gouvernement tarde à écrire une loi régissant les caisses populaires. D'autres s'inquiètent de l'absence de cautionnement de la part du directeur-général de la Caisse – soit d'Alphonse Desjardins. Ils s'inquiètent aussi des absences de ce dernier pendant plusieurs mois par année puisqu'il gagne sa vie comme sténographe à Ottawa, laissant à Dorimène le soin de répondre aux besoins des membres de la Caisse de Lévis. Ils s'inquiètent également de ses absences du Québec, à cause de ses déplacements afin de susciter la création de nouvelles caisses en d'autres paroisses du Québec.

Finalement, en mars 1906, la *Loi concernant les syndicats coopératifs* est adoptée au Québec.⁶

En 1917, alors qu'on compte 150 caisses en activités au Québec, Alphonse Desjardins s'inquiète de l'indépendance et de l'isolement des caisses. Après une sérieuse réflexion, il écrit aux dirigeants des caisses et propose la création d'une fédération – un organisme provincial. Aucune suite immédiate n'est donnée à cette proposition. Trois ans plus tard, en 1920, quelques mois avant sa mort, il propose à nouveau de convoquer une réunion de représentants des caisses pour écrire les règles constitutionnelles de cette fédération. Mais, le 31 octobre 1920, il décède avant son 66^e anniversaire de naissance. À Lévis, Raoul Desjardins,

l'aîné de la famille Desjardins, succède à son père au poste de gérant de la caisse et de membre du conseil d'administration. Quant à Dorimène, elle décède en juin 1932. Le quotidien *L'Action catholique* évoque « un deuil pour le Canada français car elle aura été assurément l'une des femmes les plus au courant de la question économique considérée du point de vue social. Sans elle, reconnaissons-le, les caisses populaires Desjardins n'existeraient probablement pas. »

Un parcours remarquable – et fortement supporté par un grand projet social. Il faut le reconnaître : Alphonse et Dorimène ont initié le modèle québécois :

1. Le modèle de la social-démocratie et de la participation citoyenne par la création d'entreprises à fins sociales dont les valeurs fondamentales sont celles de la liberté (une liberté qui ne nuit pas à celle des autres), l'égalité des droits, l'équité dans la relation entre les individus, la fraternité par la pratique de la solidarité. Ils créent et multiplient les rendez-vous de la solidarité en proposant le bénévolat des administrateurs qui ne recherchent pas leur intérêt personnel mais celui de la collectivité. Alphonse Desjardins fut lui-même un bénévole et n'a jamais réclamé de salaire. Au contraire, quelques jours avant sa mort, il avouait à son épouse – et s'en excusait – d'avoir dépensé au cours de ces 20 ans de bénévolat une somme de près de 4 000 \$ de l'argent familial à l'occasion de différentes activités afin de créer de nouvelles caisses.
2. Ils ont fait en sorte que les caisses soient des écoles d'éducation au « mieux vivre ensemble » par la coopération – et des écoles à la gestion des épargnes et du budget familial. Alphonse Desjardins a écrit : « Je peux donc affirmer en toute vérité que les coopératives sont de véritables écoles primaires où l'on enseigne la science économique d'une manière touchante puisqu'elle se traduit par des résultats pratiques et avantageux. »⁷
3. Ils ont insisté pour que ce projet soit un projet citoyen. C'est pourquoi ils n'ont jamais voulu que les caisses portent le nom Desjardins et ont plutôt nommé ces entreprises des « caisses populaires ».
4. Ils ont créé une nouvelle fierté nationale. À ce sujet, Henri Bourassa, directeur du journal *Le Devoir* dans une conférence au Monument national à Montréal disait, en 1915 :

« Une autre œuvre intéressante et utile, c'est celle des Caisses populaires et du mouvement coopératif en général. L'initiateur de ce Mouvement au Canada est un modeste : c'est Monsieur Alphonse Desjardins, de Lévis. Que de

peines il a eu à faire percer son idée. Il avait le très grand tort de s'appeler Desjardins au lieu de Brown ou McFarlane. Ce vice d'origine le faisait tenir pour un incompetent en matière de finance. Car c'est là que nous a conduits le servilisme colonial : nous étions rendus à croire qu'un Canadien français est par nature et par éducation, forcément incompetent à traiter toute question économique et financière. De plus, Monsieur Desjardins avait l'autre tort, non moins grand, d'être un simple fonctionnaire du parlement, au lieu d'être l'un des faiseurs ignorants et prétentieux qui légifèrent et gouvernent. En dépit des obstacles que les politiciens et les hommes d'affaires à courtes vues ont mis à son oeuvre, elle marche lentement mais sûrement; et un jour viendra où le nom d'Alphonse Desjardins figurera dans l'histoire canadienne au rang de

ceux de Raiffaisen en Allemagne et de Luzzati en Italie – bien au-dessus de la tourbe des ramasseurs de votes et des accapareurs d'écus... pour leur prompt compte. »

5. Et puisque depuis la Conquête, il n'y avait pas de place pour un Canadien français aux conseils d'administration des banques ou autres institutions financières, voilà que des milliers d'entre eux, au fil des ans, grâce à la formule coopérative, ont été initiés aux affaires de la finance et ont pu les démystifier.

Ce qui me fait croire que le Québec moderne aurait avantage à s'inspirer de ces valeurs coopératives et mutualistes qui lui ont permis de prendre sa place « dans le concert des nations ». Les Québécois et Québécoises forment un grand peuple. Mais, sur le plan mondial, ils ne peuvent compter sur la force du nombre. De là, la nécessité de multiplier les rendez-vous de la solidarité. Ce que je souhaite de tout cœur !

- 1 John George Lambton Durham, *Le Rapport Durham*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1990.
- 2 Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière, *Les mémoires québécoises*, Québec, PUL, 1990, p. 255.
- 3 Roger-J. Bédard, *L'essor économique du Québec*, Montréal, Beauchemin, 1969, p. 17-31.
- 4 Réal Bertrand, *Alphonse Desjardins, Célébrités canadiennes*,

Montréal, Lidec, 1983, p. 3.

- 5 Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins, Tome 1 : Desjardins et la naissance des caisses populaires 1900-1920*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1990, p. 45.
- 6 Statuts de la province de Québec, 1906, chapitre 33.
- 7 Lettre à Lomer Gouin, premier ministre du Québec, 1907.

Corrigé des mots entrecroisés de la page 42

Horizontal		Vertical	
2. Laval	25. Lowell	1. Universel	13. Éducation
5. Cartier	28. Sanction royale	2. Libéralisme	14. Sénat
9. Résiduaire	30. Exode rural	3. Ministres	15. Protectionnisme
12. Instabilité ministérielle	31. Grand Tronc	4. Choléra	16. Conservateur
18. MacDonald	32. Filatures	5. Coalition	17. Vêto
19. Institut canadien	33. Réformiste	6. Anticléricalisme	18. Mgr Bourget
20. Elgin	34. <i>Cleargrits</i>	7. Dorion	24. Charlottetown
21. Victoria	35. Lafontaine	8. Réciprocité	26. Laurentides
22. Dominion	36. Responsable	10. Ultramontanisme	27. Fédération
23. Double majorité	37. Lincoln	11. Excommunication	29. Budget

Louis XIV et Louis XV, les décideurs

Louis Gagnon, historien

De nos jours, pour désigner une personne jouissant d'une certaine réputation et exerçant une influence réelle ou présumée, on emploie le terme « décideur » tiré de l'anglais. Le mot avait disparu des dictionnaires français. Toutefois, si l'on consulte le dictionnaire du français classique du XVII^e et XVIII^e siècle, le *Littré*, le mot « décideur » tiré du latin désigne la personne qui est la cause première d'une action. Autrement dit, un décideur, c'est celui qui *tranche*. Le terme a une connotation presque physique comme dans ses dérivés : décision, incision. Ne dit-on pas qu'on tranche un débat ?

Cette définition s'applique à Louis XIV et Louis XV. En 1763, Louis XV prend la décision de céder le Canada à l'Angleterre. Moins connue, cette autre date, 1666, dont l'influence sera déterminante dans l'histoire de la Nouvelle-France.

Louis XIV nous interpelle parce que ce monarque absolu par sa naissance et le sacre détient tous les pouvoirs, il a l'autorité de disposer, de décider du sort de la Nouvelle-France. Louis XIV est jeune, très jeune (22 ans en 1660). Il s'est convaincu qu'ayant reçu ses pouvoirs de Dieu, sans être autrement lié, le pouvoir de décision lui revient, et à lui seul, même s'il s'oblige à prendre conseil de gens éclairés comme Colbert. Comment se voit-il ? Dans ses *Mémoires pour l'année 1662*, il se représente sous les traits du Roi-Soleil, dispensateur de lumière et de chaleur également pour tous. Programme ambitieux, Louis XIV en est bien conscient. Mais cette auto-proclamation résiste-t-elle à l'épreuve des faits ? C'est à voir.

De 1663 à 1666, le Roi est confronté à un problème : quel sort faut-il réserver à la Nouvelle-France ? Il reçoit au Louvre, sa résidence habituelle, le gouverneur de Trois-Rivières, Pierre Boucher, qui agit comme représentant du gouverneur D'Avaugour inquiet de l'avenir de la Nouvelle-France.

Boucher a longuement entretenu le Roi de cette lointaine colonie, du danger que lui font courir les Iroquois, et surtout de la nécessité de créer en Amérique un État qui pourrait, un jour rapproché, être aussi peuplé et puissant que la France. « Il faudrait qu'il vint beaucoup de monde



Louis XIV par Hyacinthe Rigaud

dans ce pays [...] Les Anglais, nos voisins, ont fait de grandes dépenses pour les établissements, là où ils se sont placés [...] Ils y ont jeté force monde, et l'on compte 50 000 hommes portant les armes [...] C'est merveille de voir leur pays aujourd'hui [...] Ce pays-là n'est pas autre que le nôtre, ce qui se fait là, se peut faire ici. » La Nouvelle-Angleterre, déjà fortement peuplée, lui sert de référence, sinon de modèle.

Le Roi a écouté Boucher, qui s'est vu recommandé à Colbert, avec promesse de rédiger un manifeste. De retour en Nouvelle-France, Boucher, maintenu dans sa fonction de gouverneur, dédia à Colbert son « narré », entendez son manifeste : « Ce narré pourrait contribuer aux projets que vous avez déjà de faire fleurir notre Nouvelle-France et d'en faire un monde nouveau. » Le terme « fleurir » revient souvent sous la plume des acteurs sociaux tant du XVII^e siècle que du XVIII^e siècle (Montesquieu par exemple). Une colonie florissante, un royaume peuplé et riche ! C'est possible. Il est permis de rêver.

Louis XIV envoie en Nouvelle-France un commissaire enquêteur pour vérifier les dires de Pierre Boucher. Marie Guyart dite de l'Incarnation résume pour nous le rapport de l'enquêteur De Monts. Cette religieuse contemplative a les deux pieds sur terre, est au courant de tout et commente les événements d'ici dans ses lettres destinées à son fils resté en France, assurée qu'elles seront lues dans tous les couvents des Ursulines et dans les abbayes bénédictines (le web de l'époque) : « Le commissaire est tombé d'accord de tout ce que le gouverneur D'Avaugour a fait savoir au Roi, et que Monsieur Boucher lui avait confirmé verbalement, que l'on peut faire en ce pays un royaume

plus grand et plus beau que la France ».

L'idée d'un État, d'un Royaume, est solidement ancrée dans l'esprit des Habités du Canada. Louis XIV hésite. Trois options s'offrent à lui : créer un État et lui fournir les moyens de devenir florissant; ou bien confier à une compagnie de commerce le soin de développer la Nouvelle-France; ou encore inclure dans le Domaine royal la Nouvelle-France administrée par des gestionnaires nommés par lui.

Pour le moment, le roi veut tout et son contraire. Il nomme un vice-roi, le comte D'Estrades, retenu en France; il désigne un lieutenant général pour établir la Compagnie des Indes Occidentales laquelle pourra éventuellement nommer le gouverneur et autres officiers; enfin, il remet une commission provisoire de gouverneur et d'intendant en attendant que la Compagnie des Indes occidentales soit en mesure d'assumer ses responsabilités.

Tout ça sent le provisoire, l'improvisation. C'est que le Roi n'a pas encore tranché. On voit donc arriver à Québec en 1665 le marquis de Tracy, le gouverneur de Courcelles et l'intendant Talon. Ce dernier nous intéresse. À peine débarqué, il se met au travail. On est en septembre, il ne chôme pas. En novembre, il envoie deux rapports porteurs de recommandations au Roi. Il donne son opinion, comme sa commission d'intendant l'y oblige, sur deux projets. Concernant le premier, il écrit au Roi : « La cession du Canada à la Compagnie des Indes occidentales est avantageuse au Roi si le motif est d'augmenter les profits de la compagnie. Il est à mon avis plus utile au Roi de laisser à la dite compagnie cette propriété sans aucune réserve. » Toutefois, selon Talon, Louis XIV devrait privilégier le deuxième projet : « Si Sa Majesté a regardé ce pays comme un beau plan (domaine) dans lequel on peut former un grand Royaume et fonder une monarchie ou du moins un État fort considérable, je ne vois pas qu'Elle réussisse dans son dessein, laissant en d'autres mains la seigneurie, la propriété du pays. »

L'invitation est intéressante... Mais le Roi est d'humeur chagrine en ce mois de janvier 1666. Il vient de perdre sa mère qu'il aimait beaucoup. Il quitte définitivement le Louvre qu'il a en horreur, lui préférant le château royal de Saint-Germain-en-Laye en attendant Versailles.

En mai 1666, le verdict tombe sans appel, relayé par Colbert : « J'ai reçu vos deux dépêches des 4 octobre et 12 novembre de l'année dernière. Après en avoir fait lecture entière au Roi, et que Sa Majesté a fait les réflexions nécessaires sur tous vos raisonnements, Elle m'a commandé de vous expliquer ses intentions sur toutes les affaires du Canada en la manière qui suit : Le Roi ne peut convenir de tout le raisonnement que vous faites sur les

moyens de former du Canada un grand et puissant État ».

Le Roi a tranché. Une fois pour toutes. Pour lui le rêve canadien d'un État est illusoire pour deux raisons. D'abord, « Il ne sera pas de la prudence de dépeupler son royaume comme il faudrait pour peupler le Canada ». Puis, une immigration massive ne ferait qu'appauvrir les Habitants.

Colbert tire deux conclusions : « Le Roi ne dispose pas de peuples inutiles ». Entendons : excédentaires. « Le pays se peuplera insensiblement ». Il fixe de plus une limite à l'expansion coloniale : « Il vaudrait mieux se restreindre à un espace de terre que la colonie sera elle-même en état de maintenir ».

La colonie se voit condamner à végéter. On fait état bien sûr de l'arrivée des soldats du régiment de Carignan-Salière, et des filles à marier, moins de 1 000. C'est très peu. La Nouvelle-France sous Louis XIV est et sera une colonie pauvre.

Retenons deux jugements sur la politique coloniale du Roi. Celui du gouverneur Frontenac en 1672 : « Si le Roi voulait seulement faire pour la conservation du Canada ce qu'il fait pour la moindre des villes qu'il a prises aux Hollandais et envoyer pour le Canada et l'Acadie ce qu'il y a de garnisons dans la plus petite de ces places, nous serions à couvert de toutes sortes d'insultes et en état de faire des choses très avantageuses pour l'augmentation d'un pays qui peut devenir un jour un Royaume très considérable ». Le Roi, en 1672, n'en a que pour son *pré carré*. La guerre occupe tout son esprit.

Vingt ans après la guerre de Hollande, le maréchal de Vauban porte un jugement sévère sur la politique coloniale en Amérique. C'était au lendemain du traité de Ryswick. Vauban s'inquiétait de la situation de la Nouvelle-France, plus que jamais immense, plus que jamais vide d'Habitants. Après 160 ans de colonisation, le Canada, selon le maréchal, aurait dû avoir une population de 1 500 000 habitants « dans de belles villes avec des citadelles, alors que présentement on en comptait 16 000 et aucune ville vraiment fortifiée [...] C'est une grande honte entre nous... C'est une très grande honte pour nous que cette colonie soit encore dans l'enfance et qu'elle ne puisse subsister par elle-même et sans le secours de la vieille France ». Vauban souhaitait la création de deux royaumes en Amérique : la Nouvelle-France et la Louisiane. Il préconisait une immigration massive de soldats-colons.

Telles étaient les conséquences de la décision prise par Louis XIV en 1666. Une décision jamais rappelée, maintenue tout le long du règne en dépit d'indications claires qu'on faisait fausse route. Vauban ne fut pas entendu d'autant moins que le Roi s'engageait alors dans



Portrait de Louis XV en costume royal par Louis Michel van Loo, huile sur canvas, Château de Versailles

un long et ruineux conflit connu sous le nom de la guerre de la Succession d'Espagne. La France en sortit exsangue, ruinée, menacée même de démembrement.

Louis XIV sauva ce qu'il put en Amérique. Mais il céda l'Acadie, ne conservant que l'Île Royale (Cap-Breton) où il s'empessa de faire construire la forteresse de Louisbourg. Y avait-il matière à s'inquiéter ? En 1715, deux ans après le traité d'Utrecht, le Roi mourait. Son successeur était un enfant de cinq ans, d'âge de la maternelle, Louis XV.

C'est lui qui en 1763 scellera l'issue du long conflit qui l'opposait à l'Angleterre en cédant le Canada. On l'accusera, certains historiens en tout cas, d'avoir abandonné le pays et les Canadiens. Le jugement posé par les témoins de l'époque, particulièrement celui de Louis XV, nous intéresse.

De 1715, année de son accession au trône, jusqu'à 1743, moment choisi pour assumer les pleins pouvoirs, le Roi subit l'obligation contraignante imposée par l'Angleterre : l'observance stricte de la paix, une paix désarmée. Ces trente années de paix se soldent par l'abandon presque complet de la marine. On sait que la Nouvelle-France dépendait du secrétariat à la marine.

En 1743, Louis XV – il a maintenant 33 ans – engage malgré lui la France dans une guerre contre l'Angleterre au sujet de la Succession d'Autriche. Il gagne cette guerre quoique les Français aient eu l'impression de s'être battus pour rien, « pour le roi de Prusse », disaient-ils. Le Roi avait sacrifié tous les bénéfices de sa victoire

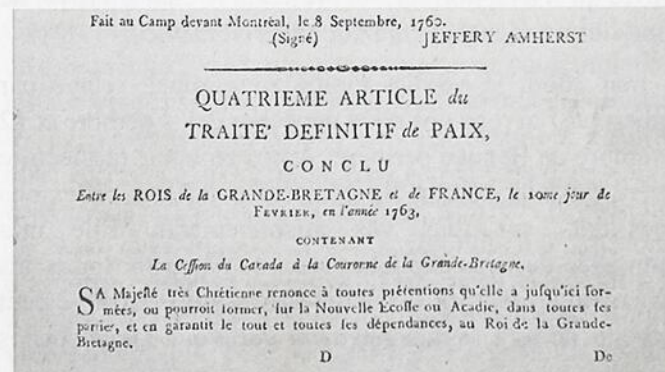
dans l'espoir de trouver un accommodement avec les Anglais sur la question de l'Acadie. Voici, présenté par Voltaire, l'imbroglio créé par le traité d'Utrecht en 1713 : « Une légère querelle entre la France et l'Angleterre pour quelques terrains sauvages vers l'Acadie inspira une nouvelle politique à tous les souverains d'Europe. » Il est utile d'observer, nous dit Voltaire, que cette querelle était le fruit « de la négligence de tous les ministres qui travaillèrent en 1712 et 1713 au traité d'Utrecht. La France avait cédé à l'Angleterre l'Acadie, voisine du Canada, avec toutes les anciennes limites, mais on n'avait pas spécifié qu'elles étaient ces limites, on les ignorait ».

Voltaire en rajoute : « Des démêlés ont résulté nécessairement de cette omission ». Des démêlés ? Deux guerres dont celle de Sept Ans qui fera un million de morts.

Ce point litigieux fut débattu aux Conférences de Paris (1750-1755). Le roi avait nommé pour le représenter Marin de La Galissonnière, un moment gouverneur par intérim de la Nouvelle-France. Celui-ci lui avait soumis un plan de défense qui faisait du Canada un rempart contre l'expansionnisme anglais. Pour compenser la faiblesse de la marine française, La Galissonnière suggérait de peupler massivement le Canada. Va pour le plan de défense. Quant au peuplement, le roi, comme jadis Louis XIV, convaincu de la dépopulation de la France, il n'y fallait pas compter.

L'échec des Conférences de Paris coïncide avec l'ouverture des hostilités en Amérique, la *French and Indian War*. En 1756, le conflit s'étend à l'Europe. Il se termine avec le traité de Paris. C'était sur mer et non sur terre qu'avait eu lieu le choc définitif. La guerre avait été perdue, non à Québec, mais lors de la bataille navale des Cardinaux un mois après celle des Plaines d'Abraham.

Que faut-il retenir ? Le traité de Paris de 1763 est une décision royale. Déjà en 1761, Louis XV, en vue d'arracher à l'Angleterre un lambeau de paix, avait fait une ouverture en offrant le Canada comme monnaie d'échange. Par ordre et au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne, le duc de Choiseul-Stainville déclare que le Roi est prêt à garantir la possession du Canada « pourvu que l'Angleterre rendit



au Roi l'Île du Cap-Breton ». William Pitt refuse net. La guerre continue.

À la fin de 1762, une toute petite fenêtre s'ouvre. Pitt est renvoyé, remplacé par Lord Bute. George III lâchera assez de lest pour que le duc de Choiseul-Praslin signe, sur l'ordre formel du Roi, le traité de Paris, le 10 février 1763. Ainsi se terminait la guerre de Sept Ans. On ne lui avait pas trouvé d'autre nom tant elle était dénuée de sens.

Que dit l'article 4 du traité ? « Sa Majesté Très-Chrétienne renonce à toutes les prétentions qu'Elle a formées autrefois ou pu former, à la Nouvelle Écosse ou l'Acadie [...] De plus Sa Majesté Très-Chrétienne cède à Sa dite Majesté Britannique, en toute propriété le Canada ». Il y aura assurément des compensations sous forme de restitutions. On croirait lire un contrat de marchands : on renonce, on cède, on restitue. Cette guerre se termine platement sur ce bien étrange marchandage.

Indifférence du Roi de France ? Voire. C'est une façade. Oublions la diplomatie officielle menée par les deux Choiseul. Le plus influent des deux, Choiseul-Stainville, dirige les Affaires étrangères jusqu'en 1761. Choiseul-Praslin, après l'échec des pourparlers de 1761, prend la relève. Il signera le traité de Paris en 1763.

Glissons-nous par une porte dérobée dans le *Secret du Roy*, une pièce oubliée du château de Versailles. Louis XV s'y livre à un jeu de cache-cache dont les Choiseul feront les frais. Un petit nombre de personnes connaît l'existence du lieu. On s'échange le courrier. Un valet retient les lettres chiffrées destinées au Roi. D'autres lettres codées partent vers des destinataires choisis sur le volet, menant au nom de Louis XV qui se méfie des Choiseul, une diplomatie parallèle. Qui sont ces destinataires ? Le comte de Broglie, patron des services secrets, Durand de Distroff, un ambassadeur chargé de missions spéciales, et Tercier, premier commis aux Affaires étrangères chargé d'espionner les Choiseul.

Durand a eu des paroles dures à l'endroit de Choiseul-Praslin qui a signé une paix jugée honteuse. Louis XV écrit à de Broglie au lendemain de la signature du traité : « Durand témoigne un peu trop que la paix que nous venons de faire n'est pas bonne ni glorieuse; personne ne le sent mieux que moi, mais dans les circonstances malheureuses, elle ne pouvait être meilleure, et je vous réponds bien que si nous avions continué la guerre, nous en aurions fait

encore une pire l'année prochaine ».

À quoi le Roi attribue-t-il sa défaite ? À la malchance ? Des facteurs humains ont aussi contribué à la débâcle française : l'intransigeance de Pitt et la duplicité de Frédéric de Prusse. Le Roi a cédé le Canada contre son gré. Il ne l'a pas pour autant abandonné, ni les Canadiens, une clause du traité de Paris prévoyant leur rapatriement.

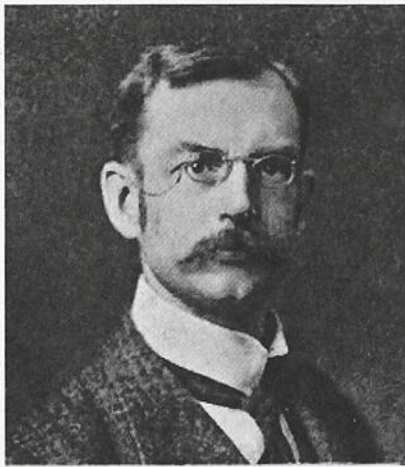
Louis XV a-t-il regretté sa décision ? La réponse est on ne peut plus catégorique : c'est non. Les acteurs impliqués dans la défense de la Nouvelle-France avaient insisté sur la nécessité de la peupler. Louis XV qui n'est pas dépourvu de sens commun ni de lucidité met en garde le comte de Broglie contre l'idée de rendre florissante une colonie. De Broglie vantait les mérites d'une colonie peuplée et riche ? Le Roi lui répond : « Prenons garde qu'en voulant faire fleurir nos îles nous ne leur donnions les moyens un jour et peut-être promptement de se soustraire à la France, car cela arrivera sûrement un jour de toute cette partie du monde ». Cette lettre est de 1766, trois ans après le traité de Paris. Clairvoyance, perspicacité ?

La cession du Canada à l'Angleterre fait débat chez les historiens d'ici. A-t-elle été bénéfique, ou au contraire a-t-elle ouvert une période jugée néfaste ? Les paradoxes ne manquent pas pour nourrir la discussion.

Vauban avait servi en 1699 un avertissement : il y a urgence à peupler le Canada. À défaut de le faire, la France le perdra, « et pour lors nous n'y reviendrons jamais, et nous n'aurons plus en Amérique que la part qu'ils (les Anglais et les Hollandais) nous en voudront faire. » De son côté, que dit Louis XV en 1763 ? Une colonie riche et peuplée pourrait dans un avenir rapproché « se soustraire à la France » et se déclarer indépendante. Dans les deux cas, peuplé ou non, le Canada échappant à l'autorité du roi de gré ou de force serait séparé de la Mère-Patrie. C'est ce qu'expriment Louis XV et Vauban.

Autre paradoxe : la *Province of Quebec*, ex-colonie française, décline l'invitation à s'affranchir de la tutelle britannique en 1774, alors que treize des provinces anglaises d'Amérique déclarent leur indépendance et prennent les armes contre George III.

Qu'est-ce qu'un paradoxe ? Une vérité trop vieille ou trop jeune, écrivait Jules Lemaître. Simple question de perception, semble-t-il, d'où la difficulté de clore un débat sur la seule assurance d'un paradoxe.



Portrait : Herbert Brown Ames

Montréal en Histoires, direction programme pédagogique

Herbert Brown Ames (1863-1954) est un homme d'affaires, un philanthrope et un politicien méconnu de l'histoire de Montréal. Il a notamment commandité l'étude de sociologie *The City Below The Hill* (1897) pour améliorer le sort des plus démunis.

Fils unique d'Evan Fisher Ames et de Caroline Brown, Herbert grandit au sein d'une famille bourgeoise aisée d'origine américaine. Instruit des nouveaux procédés mécanisés, son père, Evan Fisher Ames fonde en 1855 Ames, Holden & Company, une importante industrie de bottes et chaussures montréalaises. Comme son père avant lui, le jeune Herbert obtient un baccalauréat au Collège Amherst au Massachusetts en 1885. Il poursuit sa scolarité à Paris où il apprend le français et étudie la littérature. De retour à Montréal, Herbert travaille au sein de l'entreprise familiale jusqu'en 1892-93. Par la suite, il se consacre largement à une carrière politique et à des activités de nature philanthropique. Fortement inspiré par le mouvement réformiste américain, Herbert est l'un des rares industriels de son époque à être conscient de la responsabilité civile qui lui incombe à l'égard des conditions de vie de la classe ouvrière.

Actif au sein d'organisations politiques telles la *Volunteer Electoral League* contre la fraude électorale, Herbert est préoccupé par la gouvernance municipale et les mesures d'aide sociale. Tout en diffusant ses idées lors de conférences et dans divers journaux, il commande en 1897 une étude sociologique bien connue : "*The City Below The Hill*". Le rapport relève les conditions de vie déplorables

des familles ouvrières de Griffintown. À l'aube du 20^e siècle, la moitié des résidents utilisent toujours des latrines extérieures ! Des familles de huit en moyenne s'entassent dans des logements insalubres, parfois aménagés à même un hangar en arrière-cour. En voulant inciter les industriels à doter leurs ouvriers d'appartements décents, Herbert donne l'exemple en construisant quatre immeubles à logements, le *Diamond Court*, une habitation modèle avec toutes les commodités modernes. Le loyer s'élevait à 11 \$ par mois pour un appartement de six pièces en 1896 (pour vivre au même endroit en 2015, il en coûte 1 250 \$ par mois pour un studio deux pièces dans les condos Lowney 8). Bien que sa philosophie soit peu suivie par les hommes d'affaires, Herbert se fait connaître. Élu comme conseiller municipal en 1898, il s'efforce de réformer le système électoral et de professionnaliser la fonction publique.

D'échevin municipal (1898-1906), il est élu député fédéral conservateur (1904-1920) et finalement nommé comme administrateur financier au Secrétariat à la Société des Nations à Genève à la fin de 1919. Après une vie bien remplie, il passe ses derniers jours à l'île du Grand Manan au Nouveau Brunswick où il décède en 1954 à l'âge de 90 ans.

Sources

Sources Centre d'histoire de Montréal, « Herbert Brown Ames et la philanthropie à 5 % », en ligne : <http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2497,3090137&_dad=portal&_schema=PORTAL>

T.D. Regehr, « Sir Herbert Brown Ames », dans *Encyclopédie Canadienne*, Historica Canada, publié 2001-15-08, en ligne : <<http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/ames-sir-herbert-brown/>>

Herbert Brown Ames, "The City Below The Hill, A Sociological Study of a Portion of the City of Montreal, Canada", s.n.

1897, 76 p.

Industrial Architecture of Montréal, "The City of Wealth and Death. Living Conditions in Montreal's Industrial Neighborhoods", Blackader-Lauterman Library of Architecture and Art, McGill University, en ligne : <<http://digital.library.mcgill.ca/industrial/livingconditions.html>>

Mélanie Méthot, "Herbert Brown Ames: Political Reformer and Enforcer", *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, vol. 31, n° 2, 2003, p. 18-31.

Le saviez-vous ?



Construit en 1896, le *Diamond Court* était situé au 1010, rue William, entre les rues Ann et Shannon. Il est une construction peu commune pour le Griffintown de l'époque où l'on ne trouvait pas toujours des toilettes à l'intérieur des logements, la plupart étant dépourvus de bain.

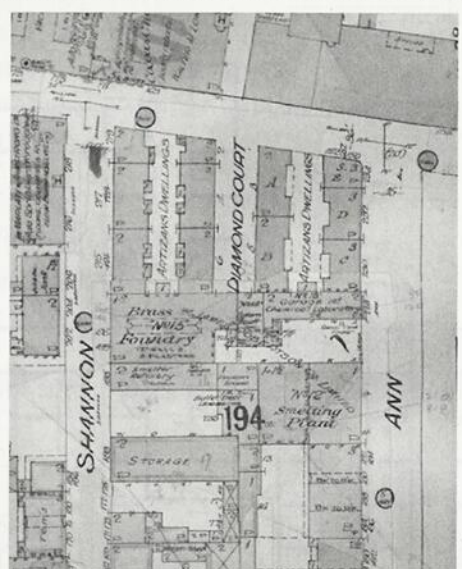
Le *Diamond Court*, c'était quatre solides bâtiments en brique abritant 39 logements de 3 à 6 pièces. Une seule porte donnait sur une petite cour extérieure. L'escalier intérieur et le vestibule étaient éclairés au gaz. Les cuisines étaient dotées de planchers en béton, d'une cuisinière et d'un évier. Les salles de bain étaient munies d'une toilette et d'un bain. Dans la 40^e

unité de logement, on trouvait une épicerie où on ne vendait pas d'alcool : l'alcoolisme étant le fléau des familles ouvrières. En échange de ses services, un concierge était

logé gratuitement dans l'immeuble. À l'époque, seules les familles bourgeoises du riche quartier Saint-Antoine avaient accès à des commodités aussi luxueuses.

Le *Diamond Court* est l'un des premiers projets de logement social au Québec. Malheureusement, la désindustrialisation et le départ graduel des populations du quartier eurent des effets dramatiques sur l'immeuble. Construit à l'origine pour combattre les taudis de Griffintown, le *Diamond Court* est démoli en 1967, ironiquement qualifié de *slum housing*.

De nos jours, on retrouve sur le site les condos de luxe Lowney 8, nommés ainsi en l'honneur de la célèbre usine de chocolat, jadis voisine.



Diamond Court

Projet d'habitation de H.B. Ames, tel que vu sur ce plan d'assurance de la ville de Montréal en 1909.

Source : Wikipedia Commons, domaine public

Édifice Price

Réalisé en 1930, l'édifice Price est le premier gratte-ciel (17 étages) érigé dans la capitale. Il a été construit, dans le style Arts Déco en vogue à cette époque, pour le compte de la Price Brothers, une importante entreprise forestière du Saguenay. On retient alors les services des architectes montréalais Ross et MacDonald, connus pour avoir réalisé plusieurs immeubles de prestige, notamment le Dominion Square Building à Montréal et l'hôtel Royal York à Toronto. Réalisé au coût d'un million \$, l'édifice est doté des plus récentes innovations techniques de son époque : enveloppe non autoportante détachée de la charpente d'acier, climatisation, réseau de conduites d'eau réfrigérée alimentant tous les étages et contrôle automatique du chauffage et de l'humidité.

La Ville de Québec achète le bâtiment en 1983. Par la suite, la Société immobilière Trans-Québec, une filiale de la Caisse de dépôt et placement, s'en porte acquéreur. D'importantes restaurations, rénovations et transformations sont entreprises jusqu'en 2005. L'appartement de fonction du premier ministre du Québec est aménagé dans la partie supérieure du bâtiment. Un 17^e étage habitable est ainsi ajouté aux 16 niveaux d'origine, sans modifier l'apparence extérieure de l'édifice. En 2001, la restauration est confiée aux architectes Régis Côté et associés qui remportent de nombreux prix pour la qualité de leur intervention sur un édifice historique, notamment le TOBY pour l'édifice de l'année au concours BOMA-Canada 2002.

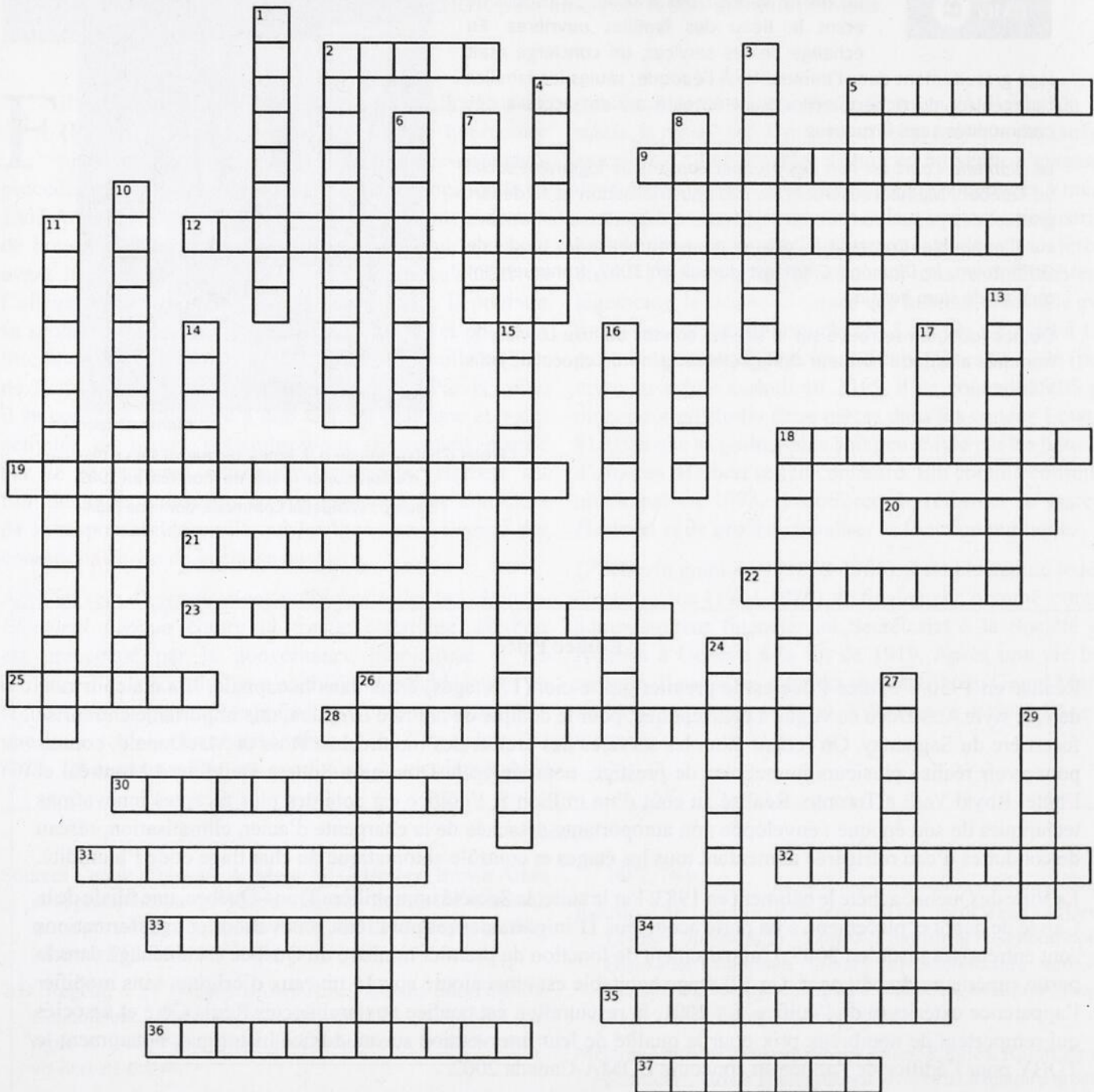
Source : site Web de la ville de Québec, Culture et patrimoine, édifice Price (consulté le 22 décembre 2015)

De l'Acte d'union à la fédération canadienne

Mots entrecroisés par Raymond Bédard

Nom : _____

Groupe : _____



HORIZONTAL

2. Première université canadienne-française.
5. Chef du Parti conservateur du Canada-Est.
9. Se dit des pouvoirs qui ne sont pas prévus dans la constitution canadienne.
12. Situation politique où les gouvernements ne restent pas longtemps au pouvoir.
18. Premier 1^{er} ministre du Canada.
19. Organisme composé d'intellectuels aux idées libérales installé à Montréal et à Québec.
20. Gouverneur général qui met en vigueur le gouvernement responsable.
21. Reine de Grande-Bretagne à l'époque du Canada-Uni.
22. Se dit d'un État autonome rattaché à la Couronne britannique.
23. Principe politique qui deviendra source d'instabilité ministérielle.
25. Ville américaine de Nouvelle-Angleterre dans laquelle de nombreux Canadiens français trouvent du travail.
28. Dernière étape législative avant qu'un projet de loi n'entre en vigueur.
30. Phénomène démographique lié à la crise agricole.
31. Compagnie de chemin de fer propriétaire du pont Victoria.
32. Type de manufactures où travaillent de nombreux Canadiens français aux États-Unis.
33. Parti politique du Canada-Uni qui revendique la responsabilité ministérielle.
34. Parti politique du Canada-Ouest qui revendique le *rep by pop*.
35. Chef des Réformistes du Canada-Est.
36. Se dit d'un gouvernement dont les membres du conseil exécutif sont choisis parmi les députés en chambre.
37. Président américain lors de la Guerre de Sécession.

VERTICAL

1. Se dit du suffrage qui permet à tous les citoyens majeurs de voter.
2. Courant de pensée qui prône un minimum d'intervention de l'État.
3. Membres du conseil exécutif.
4. Maladie épidémique qui est à l'origine de la création de la station de quarantaine de Grosse-Île.
5. Situation politique par laquelle plusieurs partis se regroupent.
6. Mouvement de pensée qui rejette l'influence du clergé dans la vie publique.
7. Chef politique canadien français qui s'oppose au projet de Confédération.
8. Entente économique avec les États-Unis signée en 1854.
10. Courant de pensée qui défend l'autorité absolue du pape et du clergé catholique dans tous les domaines de la société.
11. Mesure religieuse qui vise à exclure une personne de la communauté catholique.
13. Responsabilité confiée à l'Église au 19^e siècle.
14. Institution du Parlement dont les membres sont nommés par le 1^{er} ministre.
15. Politique économique de la Grande-Bretagne qui sera favorable au Canada-Uni.
16. Parti politique à l'origine de la création du Canada.
17. Droit qu'a le gouverneur général d'annuler une loi au Canada-Uni.
18. Chef des ultramontains au Canada.
24. Ville où a lieu une conférence déterminante pour l'avenir des colonies de l'ANB.
26. Région ouverte à la colonisation au nord de Montréal.
27. Regroupement politique de plusieurs États dans lequel les pouvoirs sont partagés entre deux ordres de gouvernement.
29. Une des responsabilités importantes du conseil exécutif.

*Reproduction autorisée pour utilisation en classe
Corrigé en page 35*

Fortifications de Montréal

Montréal en Histoire, direction programme pédagogique

Cette archive est le plan en coupe et élévation des murs des fortifications de Montréal. Elle est tirée du « Devis des ouvrages de fortification pour l'enceinte de la ville » de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, daté du 1^{er} avril 1717. Elle témoigne du processus de construction des fortifications de la ville qui a eu lieu dans la première moitié du 18^e siècle.

Dès 1685, il devient évident que Ville-Marie est mal protégée face aux attaques de ses ennemis. Les habitants sont en effet très vulnérables aux agressions des Iroquois, qui sont de plus en plus nombreuses aux alentours de la ville. Entre 1685 et 1689, le gouverneur de Montréal fait donc construire une palissade de pieux autour de la ville pour protéger ses habitants (la palissade n'était pas très « étanche », les fermiers passaient entre les pieux pour aller travailler à leurs champs). Rapidement, toutefois, la palissade s'avère peu avantageuse parce que son entretien est exigeant et très coûteux.

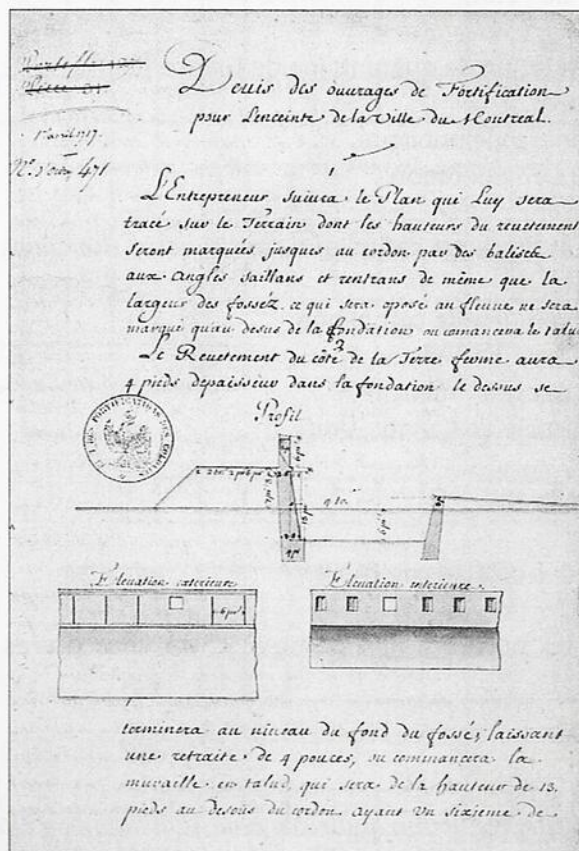
De plus, la menace des Iroquois est à peine écartée

qu'elle est remplacée par une autre. En effet, en 1701, la majorité des Iroquois signe le traité de la Grande Paix avec la France. Ils cessent ainsi d'attaquer les Montréalais. Malheureusement, un an plus tard, la guerre de Succession d'Espagne éclate en Europe et oppose la France et l'Angleterre ainsi que leurs colonies respectives en Amérique. Montréal est donc de nouveau menacée, cette fois par les Treize colonies américaines.

Il devient nécessaire de construire des fortifications vraiment efficaces pour protéger la ville. En 1713, les autorités décident de profiter de la période de paix relative pour entreprendre la construction d'une muraille de pierre autour de la ville. Toutefois, le Conseil de la Marine juge que les ressources du Canada ne sont pas assez importantes pour justifier le financement royal des fortifications. Les Montréalais devront donc en assumer les coûts, ce qui nuit au développement du projet.

En 1716, le Conseil de la Marine désigne finalement Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry pour concevoir et mettre en œuvre un plan de construction des remparts autour de la ville. Dès 1717, il élabore donc ses plans et devis, dont cette archive est extraite, et, à l'été de cette même année, les travaux de construction commencent. Le tracé des fortifications passe par ce qui est aujourd'hui la rue Saint-Jacques, le Champ-de-Mars, la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Saint-Hubert, la rue de la Commune et la rue McGill. Chaussegros de Léry prévoit que les travaux seront effectués en cinq ans. Ceux-ci s'étireront toutefois sur presque 25 ans. En 1738, la construction des fortifications, dont les travaux sont achevés en 1741, fait de Montréal la première ville française fortifiée en Amérique du Nord.

Les remparts construits selon les plans de l'ingénieur ont un périmètre d'environ 3 500 mètres. Le long du fleuve, au sud, les fortifications s'étendent sur la rue de la Commune. Au nord, elles se trouvent à la ruelle des fortifications près de la rue Saint-Antoine. Les murs à la hauteur des rues Berri (est) et McGill (ouest) ferment la forme rectangulaire du tracé des fortifications. À la fin du régime français, la moitié des 4 000 habitants de Montréal vivent dans les faubourgs à l'extérieur des fortifications. Les murs font près de six mètres de hauteur et sont percés de meurtrières à tous les deux mètres. Ils comportent 14 fronts défensifs reliés par des courtines et 16 portes et poternes, dont la plus importante, la porte de la place du marché, près de la pointe à Callière. Dix d'entre elles donnent sur le Saint-Laurent, parce que la ville est orientée dans la direction



Centre d'Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence,
Archives nationales, France
(DFC Amérique septentrionale 471)

du fleuve, et les six autres sont réparties sur les trois autres faces de la muraille. Celle-ci est aussi entourée d'un fossé et d'un glacis (une zone en pente douce, privée de tout couvert, qui entoure un mur ou une forteresse.) d'au moins 60 mètres. Ce faisant, si un attaquant désire atteindre la ville, il doit d'abord traverser le petit ruisseau à l'extérieur du mur, gravir le glacis, traverser le fossé et trouver un moyen de franchir les fortifications, tout en esquivant le feu des soldats postés sur les nombreux fronts défensifs. Il faut dire que les fortifications sont conçues pour résister à une attaque à l'artillerie légère. La protection contre une attaque de canons aurait été beaucoup plus coûteuse à réaliser. On n'imagine pas non plus, à l'époque, que les colonies anglaises ennemies seraient en mesure de se rendre jusqu'à la ville avec de l'équipement lourd ou qu'elles envisageraient d'attaquer avec une flotte armée du côté du fleuve.

Ce système de défense ne sera cependant pas d'une grande utilité lorsque les affrontements avec les Anglais éclateront, même si la présence de fortifications a certainement eu un effet dissuasif puisque Montréal n'était plus une proie facile à attaquer. En effet, dès 1755, les hostilités reprennent entre les colonies anglaises et françaises d'Amérique du Nord entraînés par les conflits qui sévissent aussi en Europe. En 1759, la ville de Québec est prise par les Anglais. Les troupes françaises se replient à l'intérieur des murs de Montréal, mais la situation y est particulièrement difficile. La ville est rapidement cernée par les Anglais et privée de secours. Le moral des combattants est au plus bas et l'on craint que Montréal subisse le même sort que Québec dont les deux tiers des bâtiments ont été détruits par les bombardements. Les troupes anglaises sont équipées d'artillerie lourde et sont postées tout autour de la ville : sur le fleuve et vis-à-vis de l'île des Sœurs, Longueuil et Pointe-aux-Trembles. En d'autres mots, les fortifications de la ville conçues pour résister à l'artillerie légère ne font pas le poids devant l'équipement des Anglais. Les Britanniques, dont Murray, ont réussi un coup de force : faire passer une frégate d'artillerie lourde dans le lac Saint-Pierre, alors peu profond. Pour éviter la destruction de la ville, le gouverneur Vaudreuil signe la capitulation générale en septembre 1760. Toute la colonie passe donc aux mains des Britanniques. À son retour en France, Vaudreuil est emprisonné à la Bastille en 1762, peu après l'intendant Bigot. Le Roi est déçu du marquis qui a cédé Montréal sans combat au général Amherst. Quelques affrontements auraient pu garantir de meilleures conditions de redditions, mais lorsque Vaudreuil signe la capitulation, il voulait épargner la population de Montréal, déjà éprouvée par plusieurs années de guerre. Acquitté lors de l'Affaire du Canada (accusant essentiellement l'ancien intendant Bigot), Vaudreuil reçoit une modeste pension

qui lui permet de vivre avec quiétude ses dernières années à Paris.

Malgré ces grandes tensions, à l'intérieur des murs, la population montréalaise se densifie. Entre 1720 et 1780, environ 400 maisons sont construites. La ville est aussi occupée par plusieurs grands édifices des communautés religieuses. Au début du 19^e siècle, les remparts commencent à poser problème. En effet, tout le monde reconnaît que les murs sont en mauvais état et qu'ils ne peuvent pas défendre la ville adéquatement. Même dans leur meilleur état, ils ne résisteraient pas à des attaques aux canons. Ils deviennent ainsi inutiles. Ils sont aussi un frein au développement de la ville puisqu'ils restreignent son territoire et qu'ils constituent un obstacle à la circulation. En plus, certaines sections du mur ressemblent à des dépotoirs où les habitants ont jeté toutes sortes de déchets, comportant ainsi un risque pour la santé publique (les Montréalais prennent des pierres des fortifications pour construire ou restaurer leur propre maison). De plus, la présence de forts défensifs autour de Montréal (Québec, les régions du Richelieu et des Grands Lacs) rendait les fortifications de Montréal peu utiles. Pour atteindre Montréal située au centre de la colonie, l'ennemi devait d'abord abattre ces forts, ce qui s'avère un effort considérable et hautement improbable. Pour toutes ces raisons, la Chambre d'assemblée du Bas-Canada adopte une loi pour faire démolir les fortifications de Montréal en 1801.

La démolition des murs débute en 1804. 10 000 charrettes de pierres en provenance des chantiers de démolition des fortifications sont déversées dans un secteur marécageux à l'ouest de McGill souvent inondé et pollué, et qui nécessitait d'être renfloué. Après la démolition, la ville peut s'ouvrir sur le fleuve et sur les faubourgs avoisinants. À partir de 1805, on compte déjà deux fois plus d'habitants dans les faubourgs que dans la vieille ville. Celle-ci adopte un caractère plus administratif parce qu'on y retrouve plusieurs bâtiments religieux, administratifs et commerciaux ainsi que plusieurs places de marché et places publiques. L'architecture d'origine française se mêle graduellement à celle d'origine anglaise. Le démantèlement des remparts se termine en 1817. Montréal aura donc eu des fortifications pendant près de cent ans. De nos jours, il est possible de voir les fondations du mur de fortifications à Pointe-à-Callière, musée d'histoire et d'archéologie de Montréal. Récupérées pour la construction de nouveaux bâtiments, les fondations du mur sont tout ce qui nous reste des remparts français. Si vous arpentez la rue de la Commune entre les rues McGill et Berri, remarquez que les édifices, tous bâtis sur les anciennes fondations du mur, suivent l'ancien tracé des fortifications.

Chaussegros de Léry

Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry est né à Toulon en France en 1682. En 1717, Chaussegros de Léry épouse à Québec Marie-Renée, la fille du grand René Legardeur de Beauvais et décède à Québec en 1756.

Il est initié au génie militaire par son père, qui est lui-même ingénieur dans l'armée française. Admirateur de Sébastien Le Prestre, Marquis de Vauban, célèbre architecte militaire de Louis XIV, même s'il n'a pas de formation d'ingénieur, Chaussegros de Léry a de solides connaissances, ce qui lui permet d'être engagé comme ingénieur du roi en Nouvelle-France. En plus des fortifications de Montréal, on lui doit de nombreux bâtiments construits en Nouvelle-France, comme les forts Chambly, Niagara, Saint-Frédéric et Sault-Saint-Louis (Kahnawake); les fortifications de la ville de Québec; le château Saint-Louis à Québec et la façade de l'église Notre-Dame de Montréal. Chaussegros de Léry est aussi l'auteur d'un *Traité de fortification divisé en huit livres* qui n'a toutefois jamais été publié.

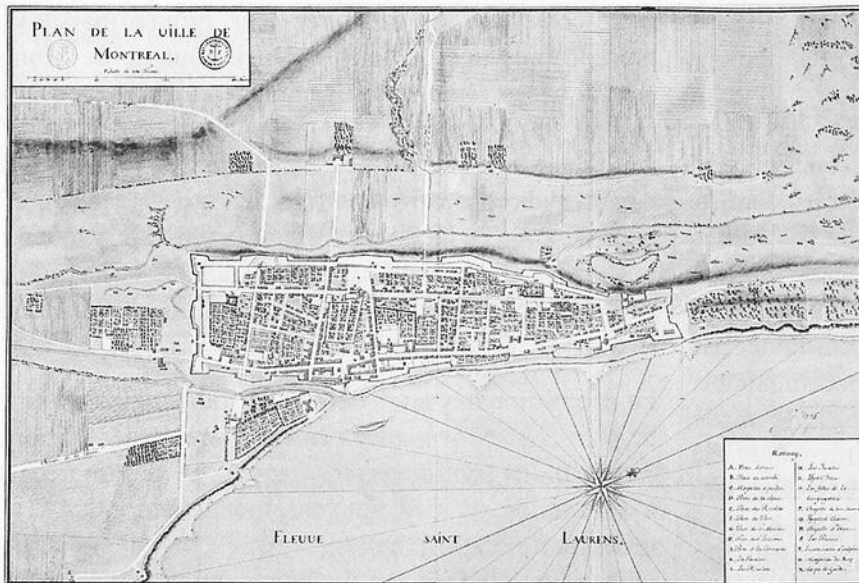
Chaussegros de Léry a aussi dessiné de nombreuses cartes des villes de Montréal et de Québec (comme celle ci-contre de 1725) qui sont parvenues jusqu'à nous. D'une grande beauté, ses plans sont considérés comme les premiers plans directeurs des deux villes. Ils donnent une bonne idée des constructions existantes à l'époque et du développement envisagé.

Chaussegros de Léry est particulièrement reconnu pour son sens de l'adaptation aux conditions socio-économiques et climatiques de la Nouvelle-France. Il a su tenir compte du contexte nord-américain bien différent de celui de la France pour concevoir des bâtiments qui répondaient aux besoins de la région. Par exemple, il s'est soucié d'utiliser des matériaux

locaux dans ses constructions et de faire des prototypes pour permettre aux travailleurs d'acquérir le savoir-faire au sein de la Nouvelle-France. C'est grâce à ces qualités que Chaussegros de Léry reçoit la croix de Saint-Louis en 1741.

En 1745, il achève le modèle d'une maison urbaine qui répond parfaitement aux exigences du milieu (notamment la lutte contre les incendies) et qui correspond en même temps aux codes de la société française hiérarchisée.

À sa mort, en 1756, Chaussegros de Léry obtient des funérailles militaires à la cathédrale Notre-Dame de Québec, dont il a lui-même dessiné les plans. On le considère aujourd'hui comme le père de la première véritable architecture canadienne.



Centre d'Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence,
Archives nationales, France (DFC Amérique septentrionale 475B)

Documents consultés

- Fougères, Dany. « Les années de dispersion », dans Dany Fougères, dir., *Histoire de Montréal et de sa région*, Tome 1: des origines à 1930, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p. 305-354.
- Noppen, Luc. « Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry », *Encyclopédie canadienne*, en ligne : <<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/gaspard-joseph-chaussegros-de-lery/>>, 2008.
- Stewart, Alan M. « La ville fortifiée construite et reconstruite, 1685-1800 », dans Gilles Lauzon et Madeleine Forget, dir., *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 2004, p. 65-106.
- Thorpe, F. J. « Chaussegros de Léry, Gaspard-Joseph (1682-1756) », *Dictionnaire biographique du Canada*, en ligne : <http://www.biographi.ca/fr/bio/chaussegros_de_lery_gaspard_joseph_1682_1756_3F.html>, vol. 3, 1974.
- Viau, Roland. « Pour qui souffle le vent ? Heur et malheur d'une entité coloniale, 1702-1760 », dans Dany Fougères, dir., *Histoire de Montréal et de sa région*, Tome 1 : Des origines à 1930, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p. 165-219.
- Vieux-Montréal. *Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry en 1725*, en ligne : <http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_pers.php?id=86>.
- Vieux-Montréal. À la découverte de la fortification de Montréal... *et des lieux d'établissement*, en ligne : <<http://www.vieux.montreal.qc.ca/fortif/decouv.htm>>.
- Vieux-Montréal. *Sur les traces de Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle*, en ligne : <<http://www.vieux.montreal.qc.ca/fortif/traces.htm>>.

Prix d'excellence de la SPHQ

1 000 \$ pour les élèves et enseignants en histoire

ÉLÈVES : 5 PRIX DE 100 \$

Ces prix récompensent les élèves de 3^e ou 4^e secondaire qui se sont démarqués par l'intérêt soutenu qu'ils ont démontré pour l'histoire du Québec, par leur participation active dans les cours et activités scolaires liés à l'histoire et par des résultats académiques supérieurs à la moyenne. Sont admissibles les élèves qui ont suivi un cours d'histoire du Québec pendant les années scolaires 2014-2015 ou 2015-2016.

ENSEIGNANT : 1 PRIX DE 500 \$

Ce prix vise à souligner le travail accompli par un enseignant du secondaire pour faire découvrir, connaître et aimer l'histoire du Québec. L'enseignant doit s'être démarqué par des approches pédagogiques originales, par son dynamisme dans sa classe et au sein de l'école ou par la conception et la publication de matériel didactique.

REMISE DES PRIX

Les prix d'excellence en histoire de la SPHQ seront remis au printemps 2016 lors des soirées Reconnaissance Mérite en histoire, organisées par les Sociétés Saint-Jean-Baptiste participantes en collaboration avec le Mouvement national des Québécoises et Québécois.

MODALITÉS

Les enseignants doivent soumettre la candidature de leur élève et/ou leur propre candidature en envoyant par la poste le formulaire complété et les documents requis avant le **31 mars 2016**. Les formulaires pour poser une candidature sont disponibles sur le site Internet <http://sphq.recitus.qc.ca>.



sphq

« Des passeurs de mémoire » qui suscitent la réflexion

L'histoire d'Anne Frank dans les écoles canadiennes avec la méthode d'éducation par les pairs

Julie Couture

Le 11 novembre 2011 marque le quatrième anniversaire de la naissance d'un projet éducatif développé aux Pays-Bas pour les (jeunes) Canadiens. Ce jour-là, une quarantaine de personnes sont rassemblées dans une école à Rigaud pour participer à l'inauguration officielle de l'exposition itinérante sur Anne Frank au Québec. À partir de cette date, une, deux, puis finalement trois copies de l'exposition sur Anne Frank voyageront à travers le Canada.

Dans cet article, l'histoire d'Anne Frank, dont le destin est tristement célèbre, sera d'abord brièvement racontée. Qui était-elle ? Comment cette jeune fille est-elle devenue un symbole des victimes de l'Allemagne nazie ? Quelle est la pertinence de cette histoire pour nous en 2015 ? Pour répondre à cette dernière question, nous étudierons les projets éducatifs de la Maison Anne Frank d'Amsterdam au Canada.

« Je veux continuer à vivre, même après ma mort »

Née le 12 juin 1929 à Francfort, Anne était Allemande et non Néerlandaise, comme beaucoup le croient. La prise de pouvoir par Hitler en Allemagne en 1933 (et sa prise de position contre les Juifs) force la famille Frank, juive libérale, à quitter leur pays. La famille Frank comprend quatre membres : Otto Frank, le père; Édith, la mère; Margot, l'aînée et Anne, la cadette. Ils trouveront refuge aux Pays-Bas, où Otto devient propriétaire d'une compagnie. Pendant sept ans, ils vivront relativement paisiblement à Amsterdam, loin de l'Allemagne nazie où la situation pour les Juifs devient de plus en plus difficile. Mais leur vie va basculer le 10 mai 1940. Les Nazis envahissent les Pays-Bas. L'occupation nazie débute et bientôt, les Juifs néerlandais vont subir les mêmes discriminations que leurs coreligionnaires allemands.

La famille Frank se trouve alors devant un premier dilemme : rester ou partir ? Mais pour aller où ? Et comment s'y rendre alors que la Seconde Guerre mondiale bat son plein ? Au début de l'occupation nazie aux Pays-Bas,

Anne Frank
Portrait d'école,
1941



Otto Frank se souvient de l'Allemagne de 1933 et tente encore d'échapper à l'étau qui se resserre. C'est alors que l'idée d'une cachette germe dans son esprit. Il détermine rapidement l'endroit idéal qui servira de refuge à sa famille. Déjà, la situation des Juifs aux Pays-Bas se détériore à mesure que les années d'occupation se succèdent et les mesures anti-juives se multiplient. En 1942, tous les Juifs néerlandais de 6 ans et plus doivent porter l'étoile jaune. Finalement, en juillet 1942, soit plus de deux ans après le début de l'invasion nazie des Pays-Bas, une convocation envoyée à Margot Frank bouleverse les événements. Cette convocation est la nouvelle loi anti-juive imposée par les nazis. Elle oblige les jeunes Juifs de 16 ans et plus à se livrer aux autorités pour aller « travailler » en Allemagne. Il s'agit en réalité d'un subterfuge des nazis pour faciliter la déportation des Juifs.

La famille Frank se retrouve alors devant un deuxième dilemme : laisser partir leur fille de 16 ans travailler en Allemagne nazie ou refuser et risquer de désastreuses conséquences ? C'est donc le moment de mettre le plan de cachette à exécution. Ainsi, le 6 juillet 1942 au matin, les quatre membres de la famille Frank se rendent au 263 Prinsengracht, dans le centre-ville d'Amsterdam, où se situe l'entreprise d'Otto. Quatre employés ont été mis au courant et aideront les clandestins à survivre. Ainsi débute un confinement sur deux étages de la maison arrière des

bureaux de l'entreprise Opekta (produisant un gélifiant pour la fabrication de la confiture). C'est durant ces 25 mois de clandestinité qu'Anne écrira son journal intime. Elle y notera ses états d'âme, ses peurs quotidiennes, mais aussi son espoir de s'en sortir. Elle utilise son journal comme une amie, à qui elle se confie pour survivre à cet emprisonnement.

Enfermés à huit personnes (une autre famille et une connaissance de la famille Frank viendront les rejoindre quelques temps après, tous des Juifs allemands venus se réfugier aux Pays-Bas), les situations de discorde sont nombreuses et la guerre suit son chemin. Le débarquement des Alliés le 6 juin 1944 laisse présager une fin imminente. Des projets d'avenir sont alors pensés dans la cachette, les filles espèrent pouvoir retourner à l'école en septembre.

Mais tout espoir est finalement anéanti lorsque, le 4 août 1944, après plus de deux ans d'angoisse à l'idée d'être découverts, les huit clandestins du 263 Prinsengracht sont dénoncés et arrêtés. Ils seront alors déportés et presque tous périront.

Libéré d'Auschwitz le 27 janvier 1945, Otto Frank est en fait le seul survivant parmi les huit clandestins. Il mettra plus de cinq mois à revenir aux Pays-Bas où il apprend la mort de sa femme et de ses enfants. C'est à ce moment que Miep Gies, une employée d'Opekta et protectrice des clandestins, lui remet le journal d'Anne. Elle l'a retrouvé dans la cachette, abandonné par la jeune fille et les nazis lors de l'arrestation. Lorsqu'elle apprend qu'Anne ne reviendra pas, elle le remet à son père. Lire le journal intime de sa fille changera sa vie à jamais... et bouleversera des milliers de lecteurs à travers le monde, même à l'approche du 70^e anniversaire de la parution de cet ouvrage en 2017. En réalité, c'est une pièce de théâtre américaine au milieu des années 1950 qui attirera l'attention du monde entier sur cette histoire et poussera Otto à fonder, en 1960, le musée de la Maison Anne Frank.

À l'ouverture du musée, Otto s'est donné deux missions.



Otto Frank entouré des quatre protecteurs (de gauche à droite) : Miep Gies, Johannes Kleiman, Victor Kugler et Bep Voskuijl. Victor Kugler émigrera au Canada en 1955 et vivra à Toronto où il décède en 1981

Premièrement, il souhaite offrir la possibilité aux lecteurs de plus en plus nombreux du Journal de visiter les lieux où il a été rédigé. Mais surtout, il veut créer un endroit où des jeunes pourront se rencontrer et échanger pour combattre l'ignorance, la haine et la violence.

Otto Frank reçoit aussi de nombreuses lettres des lecteurs du Journal de sa fille. Grâce à celles-ci, il réalise que l'histoire d'Anne touche tout le monde et que chaque personne y puise du courage pour traverser les adversités. Il se rend aussi compte que tous n'ont pas la chance de venir à Amsterdam pour visiter l'endroit où lui et sa famille se sont cachés. C'est alors que la Maison Anne Frank décide de produire, dès les années 1980, une exposition itinérante sur l'histoire d'Anne et de sa famille. Bientôt, ces expositions voyageront à travers le monde entier. Ainsi, il existe à l'heure actuelle de nombreux modèles de l'exposition présentés plus de 5 000 fois dans 82 pays depuis leur conception. L'exposition présentée au Canada de façon intensive depuis 2011, s'intitule *Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui*. Attardons-nous maintenant à son histoire.

Réfléchir et agir face aux événements historiques ! Une exposition itinérante

Comme mentionné plus haut, le projet de tournée de l'exposition Anne Frank au Canada a réellement débuté il y a quatre ans. Bien que l'exposition ait fait quelques apparitions dans le pays entre 1980 et 2010, il a fallu attendre l'arrivée d'une Canadienne à Amsterdam pour véritablement propulser le projet tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Au début, des écoles secondaires de la province de Québec accueillent l'exposition et font vivre une expérience éducative unique à leurs élèves. Dès 2012, le projet connaît un tel succès qu'une deuxième exposition est présentée au Canada. Celle-ci voyagera dans les provinces d'Ontario, de Colombie-Britannique ainsi qu'au Yukon. Les deux expositions bilingues ont depuis été présentées



Élève guidant ses collègues de classe dans l'exposition, Québec, 2013

dans plus de 40 endroits et dans presque autant de villes au Canada. En 2015, une troisième exposition destinée aux musées fait son apparition au Canada. Avec présentement trois expositions au Canada, c'est déjà plus de 70 000 Canadiens qui les ont visitées, guidés par les quelques 700 élèves formés pour l'occasion.

En effet, l'exposition a ceci de particulier qu'elle est combinée à une méthode d'éducation qui amène les jeunes à être des acteurs participatifs; soit la méthode d'éducation par les pairs. Cela signifie que ce sont des jeunes qui guident leurs collègues de classe dans l'exposition en transmettant les informations apprises lors d'une formation donnée par des employés de la Maison Anne Frank d'Amsterdam ou leurs partenaires locaux. Durant la formation, les jeunes sont amenés à apprendre l'histoire d'Anne Frank et le contexte dans lequel elle vécut (la Seconde Guerre mondiale et la Shoah – terme préféré à celui d'Holocauste en Europe; ces deux termes seront utilisés dans cet article), mais aussi et surtout à réfléchir sur la pertinence de cette histoire pour eux aujourd'hui.

Ce projet éducatif veut sensibiliser les jeunes aux dangers de la discrimination, encore très présents dans nos sociétés. L'utilisation de cette méthode pédagogique reconnue remplie de nombreux objectifs éducatifs. Tout d'abord, les jeunes qui participent de façon volontaire à ce projet ont la possibilité de se familiariser à parler devant un public. À la question, « Qu'avez-vous le plus appris de votre expérience de guide pour l'exposition sur Anne Frank ? », une guide de Montréal a indiqué en 2013 « [j]'ai appris à parler aisément devant un groupe. » Cet apprentissage lui sera utile tout au long de ses études et même dans sa vie professionnelle. Les guides font aussi des découvertes sur leur propre personnalité. « J'ai appris que j'ai un bon leadership et que je suis très [à l'aise] pour discuter avec le monde. Je suis très sociale et capable d'interagir avec toutes sortes de monde », dira une guide de Rigaud en 2012.

L'expérience de guide permet aussi aux jeunes d'approfondir et de partager leurs connaissances. Ceci est quelque chose qui revient régulièrement dans leurs commentaires. Ils sont fiers de pouvoir instruire les visiteurs sur ce qu'ils ont appris, comme l'indique une autre élève guide de Rigaud en 2012, qui « conseille à tous ceux qui s'intéresse[nt] à l'histoire de participer à cette expérience si enrichissante qui nous permet de transmettre nos connaissances à des gens intéressés à ce qu'on dit et avides d'en apprendre plus. »

Dans la transmission de leur apprentissage aux visiteurs, les guides ont aussi su rendre l'histoire d'Anne Frank compréhensible pour différents publics. Une professeure qui a amené ses élèves voir l'exposition dira :

« Un merci très spécial à chacun et chacune de vos guides. Ils ont témoigné avec passion de la vie d'Anne Frank. Chacun a su y mettre sa petite touche personnelle et ils ont su nous émouvoir. Ils ont été des « passeurs de mémoire » extraordinaires. Ils ont tous et toutes mon admiration. Ils ont su s'adresser aux élèves avec assurance, doigté, dynamisme et passion. Ils ont écrit à leur façon une page d'Histoire auprès de nos étudiants en rendant Anne Frank accessible. » (Enseignante de secondaire, Québec, 2013)

Le projet a démontré que les jeunes guides utilisent régulièrement des exemples de leur quotidien pour expliquer les grands concepts présents dans l'histoire d'Anne Frank. Les jeunes visiteurs peuvent ainsi plus aisément s'identifier et comprendre les processus. Un enseignant d'une école en Colombie-Britannique en 2014 qui accueille l'exposition raconte au tout début du projet que « l'expérience de leadership obtenue par les guides est unique. Ils ont déjà pris possession du sujet alors



Guides de Québec posant fièrement avec leur certificat reçu officiellement par une représentante de la Maison Anne Frank. On voit à l'arrière des travaux réalisés par les élèves de l'école et présentés en même temps que l'exposition, 2012

imaginez comment ils guideront dans un mois ! En tant qu'enseignant, c'est ce qui me fait croire à ce projet »

Aussi, l'utilisation d'exemples concrets de la vie de tous les jours montre à quel point cette histoire est belle et bien une « histoire d'aujourd'hui ». C'est aussi ce que nous souhaitons faire réaliser aux jeunes. Ce sujet est longuement discuté durant la formation. En effet, suite à la lecture d'un texte écrit par une jeune de secondaire 4 qui met en parallèle Shoah et intimidation, les futurs guides ont l'occasion de donner leur point de vue sur cette comparaison. Ils sont conscients qu'il peut être dangereux de faire un tel rapprochement car ces deux situations renferment des différences bien distinctes. Par contre,

tous les jeunes sont d'accord pour dire que l'intimidation a été un processus utilisé tout au long de la Shoah. Ils se rendent compte que si celui-ci avait été stoppé, on aurait peut-être pu empêcher le processus de s'accélérer et d'en arriver au paroxysme qu'il a connu. En discutant de cela avec les jeunes durant la formation, on veut les encourager à avoir les mêmes discussions lors de la visite guidée de l'exposition. On veut aussi les pousser à réagir lorsqu'ils sont en présence d'actes d'intimidation. La visite se veut donc un moment d'échange entre les jeunes. On souhaite les amener à discuter des thèmes de l'exposition qui sont encore d'actualité comme les dangers de la discrimination et du racisme ainsi que l'importance de l'égalité des droits et de la démocratie.

Finalement, toutes ces nouvelles compétences et habiletés développées par les jeunes guides favorisent leur estime de soi. Ils reçoivent d'ailleurs un certificat de la Maison Anne Frank attestant leur participation en tant que guide officiel. Un guide conclut son expérience de la façon suivante :

« L'expérience de guide est unique et enrichissante. D'abord, le fait de s'instruire sur l'histoire d'Anne permet d'élargir ses connaissances sur le génocide et la Deuxième Guerre mondiale. Cette façon de connaître les conséquences des événements terribles de l'Holocauste, en découvrant la vie réelle d'une jeune fille qui les vit, est frappante et marquante dans l'esprit. Ensuite, être guide permet d'interagir avec différentes personnes, donc de découvrir toutes sortes de gens venant de différentes classes sociales. Finalement, différentes compétences, tels l'éloquence et le leadership, sont développées car le guide doit savoir regrouper les gens et maintenir leur concentration tout au long de la visite. » Guide de Montréal, 2013

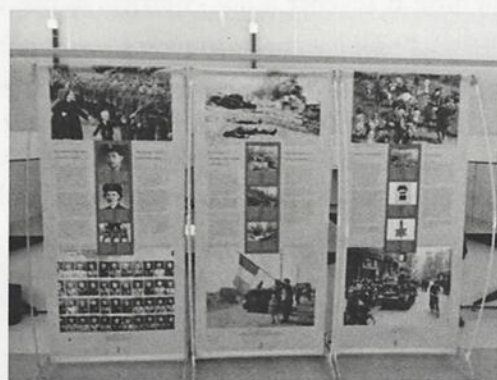
Le projet semble donc, pour certains à tout le moins, répondre aux buts espérés qui sont d'accroître leurs connaissances sur la Seconde Guerre mondiale en Europe et au Canada et sur la Shoah, d'acquérir des compétences nécessaires pour les aider dans le futur (parler devant un public, partager leur savoir, développer leur estime de soi) et discuter des thèmes et des enjeux que cette histoire a encore aujourd'hui.

Un autre succès de ce projet est l'implication des écoles. La plupart d'entre elles veulent s'approprier le projet et proposent alors une panoplie d'activités, en lien avec l'exposition, aussi multiples qu'intéressantes. Visite et témoignage d'un survivant de la Shoah ou d'un vétéran de la Seconde Guerre mondiale, présentation de projets artistiques sur un thème en lien avec Anne Frank, création d'un arbre où des messages d'espoir sont inscrits sur ses feuilles, invitation aux élèves à tenir un journal, ne sont

que quelques exemples des activités mises en place par les écoles participantes. Ainsi, presque toutes les matières scolaires peuvent être rattachées au projet : anglais, français-littérature, art plastique, éthique, histoire et ainsi favoriser l'implication de nombreux enseignants et de l'établissement dans son entier. L'exposition étant bilingue (français/anglais), elle favorise aussi les projets réunissant ces deux communautés linguistiques.

De plus, l'exposition est ouverte au grand public au moins une fois, invitant les guides à adapter leur présentation à ce nouvel auditoire. Un visiteur adulte raconte à sa sortie de visite que la guide l'a fait réfléchir. En lui indiquant une photo où on voit une classe dans laquelle les élèves juifs sont absents, elle lui a demandé de réfléchir sur ce qu'ils ont dû ressentir, après avoir été exclus de la photo de groupe. Ce visiteur a pu se mettre dans la peau de la victime et comprendre les conséquences de cette situation d'isolement et de discrimination des Juifs. En éveillant la sympathie du visiteur, la guide l'a fait réfléchir à la prochaine fois que ce dernier sera témoin d'un tel geste.

Finalement, à l'été 2015, le projet de tournée de l'exposition Anne Frank au Canada a voulu souligner le 70^e anniversaire de la libération des Pays-Bas, réalisée en grande partie grâce aux soldats canadiens. C'est ainsi



Panneaux supplémentaires sur les soldats canadiens qui sont présentés en accompagnement de l'exposition sur Anne Frank au Canada.

que des panneaux supplémentaires à l'exposition « *Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui* » ont été ajoutés. Ils sont dédiés aux différentes expériences des soldats canadiens durant la Seconde Guerre mondiale. Tout comme les panneaux sur Anne Frank présentent des images de l'époque et des citations de son Journal, les histoires des 15 soldats canadiens sont racontées à travers des images ou des écrits de la période de guerre. Ainsi, on apprend l'histoire d'un sino-canadien victime de discrimination lors de son enrôlement, on comprend le rôle qu'ont joué les femmes, on découvre les batailles majeures dans lesquelles les Canadiens se sont illustrés, on est

conscientisé à l'expérience des prisonniers de guerre et on revit la libération des Pays-Bas. Ces panneaux se veulent aussi être un moment pour commémorer et respecter le sacrifice que ces jeunes Canadiens ont fait. Les jeunes et les visiteurs sont appelés à se remémorer les personnes qui ont contribué à construire le monde démocratique dans lequel nous vivons aujourd'hui. Ainsi le projet rend hommage à la mémoire de certains soldats canadiens ainsi qu'à celle d'Anne Frank et de ses contemporains.

Apprendre et entreprendre – L'apprentissage par l'action à travers deux autres projets

Outre la méthode d'éducation par les pairs, la Maison Anne Frank utilise aussi celle du *Learning by doing*, ou l'apprentissage par la pratique. Les deux autres projets de la Maison Anne Frank qui ont vu le jour au Canada en mai 2015 engagent la participation active des jeunes (12-18 ans). Il s'agit en fait de la pierre angulaire des projets *Free2Choose* et *Memory Walk*. *Free2Choose-create* est un atelier de formation de 3 à 4 jours pendant lesquels les jeunes participants sont amenés à produire une courte vidéo sur une situation de l'actualité présentant une tension entre deux droits humains. Par exemple, la vidéo réalisée à Peterborough, Ontario, en mai 2015 nous questionne sur la Loi C-51 en nous demandant : « Le gouvernement devrait-il avoir le droit d'accéder à nos courriels et nos comptes sur les médias sociaux ? »

Dans cette situation, le droit à la vie privée entre en conflit avec celui d'être en sécurité et d'être suffisamment protégé par son gouvernement. Cette loi viserait, selon les auteurs de la vidéo et autres experts, davantage les membres des



Participants travaillant au montage de la vidéo *Free2Choose*, Peterborough 2015.

Premières Nations qui sont ainsi ciblés lors d'actions de protestation contre des projets environnementaux. Mais la vidéo pose la question au sens plus large, à savoir s'il est nécessaire que les comptes des médias sociaux soient accessibles au gouvernement pour la sécurité du public contre le terrorisme, car c'est cela précisément que tente de contrer la loi C-51. Mais comment définir un terroriste ? Et comment le gouvernement canadien définit-il ce mot ? Est-ce que les membres des Premières Nations s'opposent

à un projet environnemental peuvent être qualifiés de terroristes ?

Les vidéos produites servent ensuite de ressources pour provoquer un débat en classe sur les droits humains et leurs limites. Où est la ligne de partage entre deux droits humains qui entrent ainsi en conflit l'un avec l'autre ? Existe-t-il une hiérarchie entre les droits humains ? Ce projet vise à apprendre aux jeunes le respect, d'une façon très participative. Le respect de sa propre opinion, de celles des autres et du processus de débat. Celui-ci peut amener les participants à réajuster leur opinion (suite à des arguments entendus qu'ils n'avaient pas nécessairement envisagés) et oser modifier leur point de vue. L'écoute et le respect sont donc deux compétences que les jeunes vont apprendre alors qu'ils seront captivés par le débat en question. L'atelier propre de la production de ces films (qui est restreinte à un plus petit nombre d'élèves) permettra de fournir des aptitudes spécifiques. En effet, les jeunes vont prendre en main chaque étape de la production de la courte vidéo, que ce soit la recherche du sujet et des informations, le tournage, les interviews des passants pour présenter différentes opinions, le montage, l'enregistrement de la voix hors-champs, etc. Toutes ces étapes seront effectuées par les jeunes sous la supervision d'une équipe de spécialistes.

En quelques jours d'atelier, les jeunes participants de *Free2Choose-create* vont créer une vidéo. Voir le produit final, souvent très professionnel, après un si court délai, est un résultat tangible pour les jeunes. La promotion de cette vidéo dans les classes et sur le net est une source de fierté pour ceux qui y ont participé. Ce projet a fait une timide apparition au Canada en mai 2015, mais connaît déjà un succès grandissant dans différents pays européens et à l'échelle mondiale.

Le dernier projet qui applique également l'apprentissage par la pratique est *Memory Walk*. Ce projet éducatif a aussi débuté au Canada en mai 2015 à Vancouver. À travers *Memory Walk*, les jeunes participants sont amenés à réfléchir sur les concepts du souvenir et de la commémoration. Cette réflexion est amenée à travers l'étude des monuments de la ville. Quel monument commémore quelle histoire dans une ville ? Pourquoi se sert-on de monuments pour se souvenir du passé ? Souhaite-t-on oublier certaines histoires ? Toutes ces questions sont discutées lors de cet atelier de 4 à 5 jours où une équipe d'une dizaine de jeunes produit des vidéos sur un monument de leur choix dans leur ville. Que représente-t-il ? Que savent les habitants de la ville sur ce monument ? Le considère-t-il utile ou présente-t-il une histoire contestée ? Est-il important de se souvenir des événements passés et de les retrouver dans l'architecture

de nos villes d'aujourd'hui ?

L'une des vidéos réalisées à Vancouver en mai dernier présente un petit monument caché dans un parc majoritairement utilisé par les personnes défavorisées de la ville. La vidéo présente la réaction des habitants de Vancouver face à ce monument. Plusieurs ignoraient l'existence du petit monument qui représente une histoire dernièrement très médiatisée et très contestée, à savoir la disparition et le meurtre des femmes autochtones. On en vient alors à se demander si l'emplacement d'un monument peut avoir une raison politique ?

Outre les compétences et habiletés de la production d'une vidéo (qui sont relativement les mêmes que pour le projet *Free2Choose-create* mentionnées plus haut), ce projet se veut donc un moment pour engager les jeunes dans la commémoration et l'importance de se souvenir de leur propre histoire locale. À la Maison Anne Frank, nous croyons qu'il n'y a rien de plus puissant que l'histoire personnelle d'une personne qui a vécu et qui a été marquée par un événement. Nous croyons que l'histoire de chaque personne devrait être racontée. Ce projet conscientise les jeunes sur le fait que les monuments ont un lien direct avec les survivants de cette histoire et leurs descendants. Cela affectera grandement leur capacité à se réconcilier avec leur passé. La reconnaissance d'une communauté face à un conflit passé est essentielle pour les victimes et ceux qui y ont joué un rôle. Ce projet conscientise les jeunes d'aujourd'hui sur leur responsabilité face à la mémoire collective.

Les jeunes réaliseront que les monuments ont un enjeu



politique car ils ont le pouvoir de favoriser le discours d'un groupe en particulier ou de taire l'histoire d'une minorité. L'emplacement, le style, la symbolique du monument, tout cela peut être fait dans le but de servir des buts politiques. En prenant conscience de ces réalités, les jeunes pourront agir pour exiger que chaque histoire soit représentée dans nos villes à travers nos monuments. En présentant leur vidéo dans leur classe ou dans leur communauté, les participants assureront la continuité et la dispersion de cette discussion et de cette réflexion à un public plus large.

En utilisant l'exemple concret des projets au Canada, cet article a démontré que les méthodes éducatives de la Maison Anne Frank, mises en place à travers le monde, fournissent des compétences et des aptitudes non négligeables aux jeunes qui prennent part à ces activités. Ces projets destinés aux jeunes sont nombreux : devenir guide de l'exposition itinérante, organiser un débat sur une vidéo de *Free2Choose*, participer à l'atelier de production d'une telle vidéo, ou encore engager la communauté à réfléchir sur les monuments présents dans leur ville et ce qu'ils commémorent. Tous ces projets encouragent la jeunesse à s'intéresser au passé, sans pour autant le regarder comme quelque chose qui ne signifie plus rien pour eux aujourd'hui. Ils ont aussi pour but de pousser les jeunes à réfléchir sur ce passé qui les hante encore et à agir dans le présent, pour s'assurer que les erreurs du passé ne soient commises à nouveau dans le futur. Une fois de plus, tout cela nous montre que finalement, l'histoire d'Anne Frank, malgré les 70 ans qui nous en séparent, semble toujours être une « histoire d'aujourd'hui ».

Participants de l'atelier *Memory Walk* à Vancouver interviewant une passante sur le monument à l'étude. Chaque participant a un rôle bien défini. Vancouver, 2015.

Julie Couture est la coordinatrice des projets canadiens de la Maison Anne Frank à Amsterdam. Elle est native de Québec et détient un baccalauréat en histoire ainsi qu'un certificat en enseignement au collégial (Université Laval, 2004 et 2005). Elle habite les Pays-Bas depuis 2005. Si vous souhaitez en apprendre plus sur les projets et comment votre école et vos élèves peuvent participer, n'hésitez pas à contacter Julie à l'adresse suivante j.couture@annefrank.nl.

Le 53^e Congrès de la SPHQ en photos

Un salon riche en exposants et fourmillant de congressistes



Chargées de l'accueil et des inscriptions : Madeleine Vallières, Mélise Roy-Bélanger et Suzanne Richard

Photo : Roger Thiffault



Photos : Raymond Bédard



Jason Picard-Binet de Tourisme Wendake

Photo : Roger Thiffault

Photo : Roger Thiffault



Catherine Thibault alias Marguerite Martin de la Commission des champs de batailles nationaux (Plaines d'Abraham)

Photo : Roger Thiffault



Photo : Roger Thiffault

François Roy de la Citadelle de Québec, Royal 22^e régiment

Photo : Roger Thiffault



Myriam Mongeau et Frédéric Côté-Garand du Réseau ArtHist

Photo : Roger Thiffault



Myriam D'Arcy du Mouvement national Québécois

Photo : Roger Thiffault

Un Congrès animé et des conférences inspirantes



Lorraine Pagé, conférencière d'ouverture sur le droit de vote des femmes au Québec

Photo : Roger Thiffault



Le président de la SPHQ, Raymond Bédard, présente la conférencière d'ouverture

Photo : Roger Thiffault



Atelier de Lise Roy et Philippe Gélinas sur la musique en Nouvelle-France

Photo : Jean-Claude Richard



Conférence de Marie-Hélène Brunet sur le rôle des femmes dans les récits historiques

Photo : Jean-Claude Richard



Krystal McLaughlin, conseillère aux programmes éducatifs de l'Assemblée nationale

Photo : Jean-Claude Richard



Jimmy Grenier expliquant son vlogue sur l'histoire au secondaire

Photo : Jean-Claude Richard



Frédéric Côté-Garant et ses maquettes dans sa communication sur les cageux

Photo : Jean-Claude Richard



Alexandre Dumas, conférencier sur le suffrage féminin entre l'Église et les politiciens

Photo : Jean-Claude Richard



Conférence de Martin Destroismaisons sur le génocide arménien

Photo : Raymond Bédard

Remise des prix lors du Congrès

Photos : Roger Thiffault

Raymond Bédard accompagné de tous les gagnants de prix de présence remis lors du 53^e Congrès



Raymond Bédard, Marie-Hélène Laverdière, gagnante, et Martin Landry de Montréal en Histoires



Sylvie Richer, gagnante du prix de la Société du Musée du Grand Châteauguay - Maison LePailleur décerné par la directrice Karine Landerman



Mélanie Tanguay gagnante du prix remis par Jason Picard-Binet, représentant de Tourisme Wendake



Karine Trudel, gagnante et Caroline Castonguay, représentante des Éditions Pearson/ERPI



Raymond Bédard en compagnie de Josée Prévost, gagnante du prix remis par Alain Houle des Éditions CEC

Guy Croteau, gagnant du prix remis par Catherine Thibault de la Commission des champs de batailles nationaux (Plaines d'Abraham)



Sophie Beaudoin, gagnante du prix remis par Stefanie Johnston, représentante du Morrin Center



Frédéric Gobeil, gagnant et Stella Begic, représentante de la Fondation Vimy



François Garceau et Marie-Hélène Laverdière, gagnants du prix offert par Tourisme Cantons-de-l'Est



Jean-François Maurice gagnant du prix remis par Marlène Walsh de la Station touristique Duchesnay



Vincent Laverdière, gagnant et Maude Provençal du Musée des Ursulines de Trois-Rivières



Gilles Tremblay, gagnant et Véronique Binette de EF Voyages Culturels

Quoi de neuf côté livres ?

Les Pitt – L'Angleterre face à la France, 1708-1806

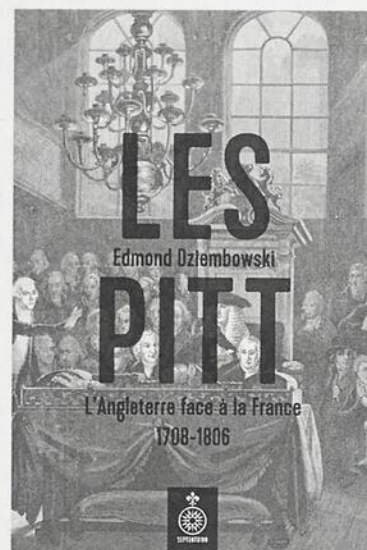
Edmond Dziembowski, Québec, Septentrion, 2015

Deux hommes politiques britanniques vont avoir une influence déterminante au XVIII^e siècle en Angleterre, mais aussi en Amérique. Au cours de deux générations, ils se révéleront des ennemis acharnés de la France.

William Pitt, dit le premier Pitt, entre aux Communes en 1735 et est porté au pouvoir en 1757 alors que son pays connaît les pires déboires dans la guerre de Sept Ans où s'opposent Français et Anglais à la fois sur mer et sur terre. Il y déploie une combativité indomptable, un peu comme le fera Churchill en 1940, et finit par triompher des Français au Canada. Mais, dans l'incapacité de s'entendre avec le nouveau roi, George III, il démissionne en 1761.

Son fils William, dit le second Pitt, devient premier ministre à l'âge de 24 ans et gouverne l'Angleterre jusqu'à sa mort. À l'intérieur, son oeuvre économique et administrative est considérable. À l'extérieur, il se montre l'un des ennemis les plus farouches de la France révolutionnaire puis de Napoléon. Il défend également l'Acte constitutionnel de 1791 qui divise la colonie en deux provinces, le Haut-Canada et le Bas-Canada, avec des institutions parlementaires propres à chacune. C'est la naissance de l'Assemblée législative élue.

Chacun à leur manière, ils ont installé la domination anglaise qui marquera le monde pour les décennies à venir.



Pratiques et discours de la contreculture au Québec

Jean-Philippe Warren et Andrée Fortin, Québec, Septentrion, 2015

En abordant la révolution sexuelle, la découverte des drogues, la création des coopératives d'alimentation naturelle ou la fondation des communes, Jean-Philippe Warren et Andrée Fortin offrent un panorama de la dynamique sociale sur laquelle repose la contestation des années 1960 et 1970 au Québec.

Ils cherchent également à comprendre en quoi nous sommes en partie les héritiers de la contreculture. Du vacarme des spectacles rock au silence des séances de méditation et des rêves de voyages interstellaires aux retours à la terre, la contreculture ne cesse, encore aujourd'hui, de surprendre.

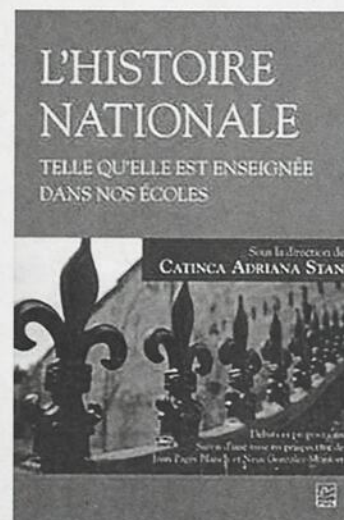
Andrée Fortin est professeure émérite de sociologie à l'Université Laval. Elle a écrit plusieurs ouvrages sur le Québec, notamment sur ses réseaux, sa culture et sa ville.



L'histoire nationale telle qu'elle est enseignée dans nos écoles

Sous la direction de Catinca Adriana Stan, Québec, PUL, 2015

Le nouveau programme d'histoire des 3^e et 4^e années du secondaire sera inévitablement le reflet du rapport de forces entre les historiens et les didacticiens, représentants de deux visions différentes de l'histoire. Dans ce débat, les concepts de citoyenneté et de nation semblent s'exclure mutuellement, l'un encourageant l'élève à s'intégrer comme individu, l'autre s'adressant à lui comme membre d'une collectivité politique. Au bénéfice des enseignantes et enseignants qui travaillent en première ligne, la chercheuse a réuni dans cet ouvrage les partisans de ces deux visions tout en suggérant, en introduction et en conclusion, qu'elles





Plongez au cœur de l'histoire

périodes

Histoire du Québec et du Canada

Parution ce printemps

Suivez-nous sur *Facebook*!



CEC Histoire 2^e cycle du secondaire



sont complémentaires et tout à fait compatibles avec l'enseignement de l'histoire nationale. Vous y trouverez l'avis de M. Bédard, président de la SPHQ, ainsi que celui du vice-président Félix Bouvier co-signé par Myriam D'Arcy.

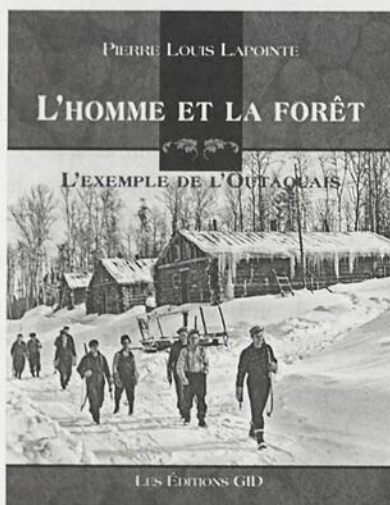


Une brève histoire du vice au Canada depuis 1500

Marcel Martel, Québec, PUL, 2015

Une brève histoire du vice au Canada depuis 1500 s'intéresse aux débats et aux réglementations qui ont influencé, pendant plus de 500 ans, les attitudes des Canadiens à l'égard de certains vices. Les premiers colons européens ont instauré un ordre moral chrétien régissant les comportements sexuels, les jeux d'argent et de hasard et la consommation d'alcool. Plus tard, certaines transgressions ont été considérées comme des problèmes de santé nécessitant un traitement. Ceux qui refusaient de considérer ces comportements comme des maladies affirmaient qu'ils faisaient partie de l'éventail normal des comportements humains.

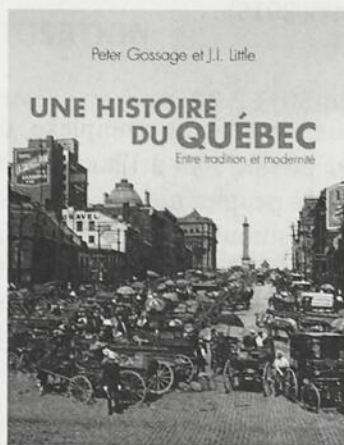
Cette synthèse historique montre comment la régulation morale a évolué au fil du temps et comment elle a façonné la vie des Canadiens. Elle cherche à expliquer pourquoi certains comportements ont été ciblés pendant des périodes précises et pourquoi certains individus et groupes se sont sentis habilités à tenter de résoudre des problèmes sociaux collectifs. Avec, en toile de fond, l'évolution de l'État, l'accroissement de la participation citoyenne à la vie politique et l'usage de plus en plus fréquent des tribunaux par les activistes, l'auteur illustre la complexité des diverses formes de régulation sociale et de contrôle du vice.



L'homme et la forêt. L'exemple de l'Outaouais

Pierre-Louis Lapointe, Québec, GID, 2015

Ce livre présente les grands pans de l'histoire forestière du Québec en prenant pour exemple la région de l'Outaouais. L'auteur relate l'exploration du bassin de la rivière des Outaouais et de ses affluents par les voyageurs de l'époque de la traite des fourrures, le travail périlleux des cageux et des draveurs menant vers les moulins le bois laborieusement arraché à la forêt par les bûcherons. Il retrace aussi le mode de vie des travailleurs forestiers dans l'industrie du sciage et dans celle des pâtes et papiers au début du XX^e siècle. Présenté en 48 textes abondamment illustrés, ce survol historique permettra sûrement à de nombreux lecteurs d'y rattaché la tradition orale de leur propre famille et, qui sait, d'y relier le parcours et le récit de vie d'un grand-père, d'un père ou d'un oncle dans cet important secteur d'activité.



Une histoire du Québec : entre tradition et modernité

Peter Gossage et Jack I. Little, Montréal, Hurtubise

Il y a environ 7 500 ans, le glacier continental se retira du paysage de ce qui deviendra le Québec. Ainsi commence cette histoire fascinante et abondamment illustrée d'une terre unique et magnifique, une histoire qui s'est constamment transformée au fil des siècles au gré des mouvements des habitants de ce territoire. Dans une langue concise et élégante, traduite avec justesse de l'anglais par Hélène Paré, Peter Gossage (professeur d'histoire à l'université Concordia) et Jack I. Little (professeur d'histoire à l'Université Simon Fraser) racontent le passé du peuple et de l'espace québécois, là où les interactions entre la tradition et la modernité ont forgé une identité comparable à nulle autre dans le monde.

... côté musées ?

MUSÉE POINTE-À-CALLIÈRE

350, Place Royale, Vieux-Montréal
(Du 8 décembre 2015 au 17 avril 2016)

Sur les traces d'Agatha Christie

Pointe-à-Callière présente en primeur mondiale l'exposition *Sur les traces d'Agatha Christie* qui propose une découverte de la célèbre romancière à travers sa vie, son œuvre, son imaginaire et ses univers dont celui de l'archéologie. Cette exposition se classe parmi les grands événements internationaux qui soulignent le 125^e anniversaire de naissance de la célèbre auteure qui a vu le jour le 15 septembre 1890.

Peu de gens savent que le destin de cette femme imaginative et aventureuse est intimement lié à l'archéologie qui a joué une part importante dans sa vie personnelle et professionnelle. Mariée à l'archéologue Sir Max Edgar Lucien Mallowan, Agatha Christie a été témoin d'importantes découvertes entre 1930 et 1960 sur des sites de l'antique Mésopotamie, région historique qui correspond aujourd'hui à l'Irak et la Syrie et où sont nées l'écriture et l'agriculture, entre autres. Elle n'a pas été que spectatrice sur ces sites : en plus de financer certaines fouilles entreprises par son mari, elle nettoyait, classait et documentait les travaux par des photos et des films que l'on peut voir dans l'exposition. Certains artefacts manipulés par Agatha Christie et provenant des chantiers de fouilles gérés par Max Mallowan ou de sites archéologiques qu'elle a visités en Égypte et au Moyen-Orient font partie de l'exposition.

Offerte en exclusivité à Montréal, l'exposition réalisée par Pointe-à-Callière présente au total quelque 320 objets provenant de musées renommés tels le British Museum de Londres, le Metropolitan Museum of Art de New York et le Musée Royal de l'Ontario de Toronto.



MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

100, rue Laurier, Gatineau (Québec)
(Du 3 décembre 2015 au 17 avril 2016)

Viking

Les réalisations d'une culture scandinave complexe d'un grand raffinement, et un monde surnaturel habité par Thor, Odin et d'autres dieux et géants, sont à l'honneur dans cette exposition remarquée à l'échelle internationale. On tente d'y rétablir la vérité sur ces peuples nordiques que sont les Vikings. L'exposition *Vikings* propose un grand nombre de présentations interactives stimulantes et 500 artefacts provenant du musée national d'histoire de Suède dont certains ont rarement été exposés à l'étranger. L'exposition permet de mieux comprendre le véritable univers des Vikings et de déboulonner le mythe qui les entoure. L'exposition est réalisée par le *Statens historiska museet* de Suède, en partenariat avec la firme *Museums Partner* d'Autriche, et présentée au Musée canadien de l'histoire.

Formulaire d'adhésion

Devenez membre de la Société des professeurs d'histoire du Québec dès maintenant et recevez gratuitement les quatre numéros annuels de la revue *Traces*.

IDENTIFICATION

Nom : Prénom :

Nom de l'organisme (s'il y a lieu) :

Adresse :

Ville : Code postal :

Province : Pays :

Téléphone :

Courriel :

FONCTION OU ORGANISME

Enseignant

Directeur d'école

Établissement d'enseignement

Conseiller pédagogique

Étudiant

Commission scolaire

Autre :

ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Primaire

Secondaire

Collégial

Universitaire

Autre :

COTISATION

1 AN

35 \$ Étudiant ou retraité

65 \$ Enseignant

75 \$ Organisme ou institution

2 ANS

65 \$ Étudiant ou retraité

125 \$ Enseignant

145 \$ Organisme ou institution

MODE DE TRANSMISSION

Retourner le formulaire rempli accompagné d'un chèque à l'ordre de la SPHQ à l'adresse suivante :

Madeleine Vallières, trésorière

36, rue Frost, CP 48

Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

Ce formulaire est également disponible sur le site : <http://sphq.recitus.qc.ca>

POSTES PUBLICATIONS

NUMÉRO DE CONVENTION : 40044834

Adresse de retour

SPHQ, 1319-A, Chemin de Chambly

Longueuil, QC, J4J 3X1

DESTINATAIRE

